



Société Protectrice des Animaux
de la Martinique



De mach' vers le respect

Colloque tenu le 13 mai 2011

Grâce à la très aimable contribution de la Fondation Sommer
et de la Caisse régionale de Crédit Agricole de la Martinique

Nos partenaires

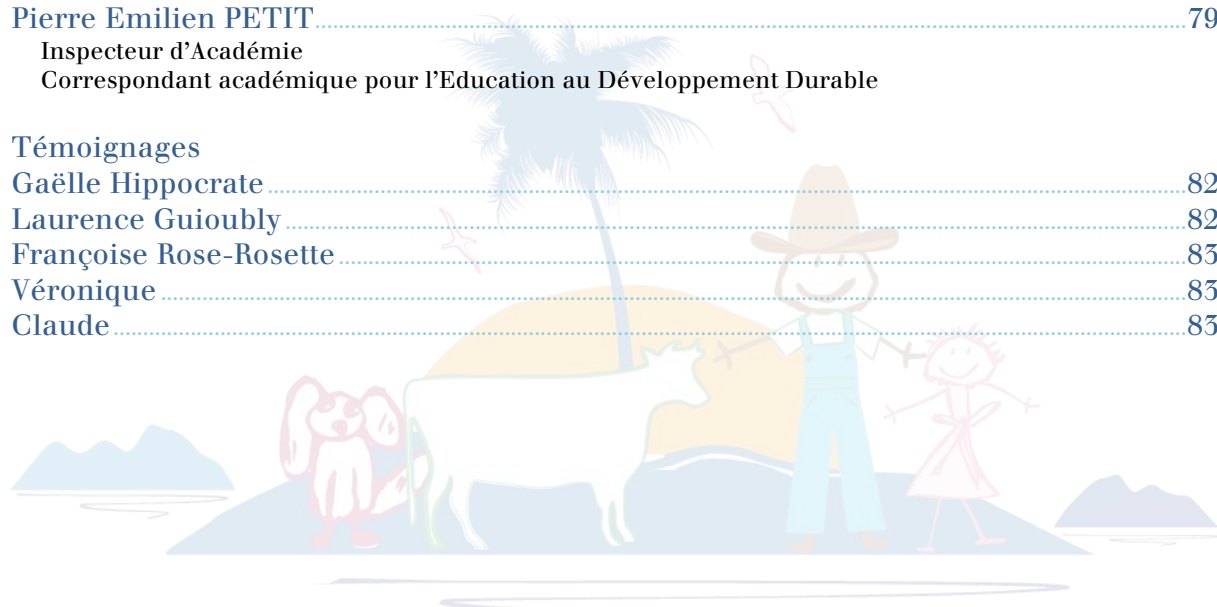


Avec l'implication déterminante de la Région Guadeloupe, l'Académie de la Martinique, l'Université des Antilles et de la Guyane, les socioprofessionnels de l'élevage, le CIRAD, l'Association des vétérinaires de la Martinique, l'Association des Vétérinaires praticiens de la Guadeloupe, le Groupement de Défense Sanitaire de la Martinique.

Sommaire

Préambule.....	4
Véronique ALEXANDRE-BEROARD	5
Présidente de la SPA Martinique	
Claude MARIE-LOUISE.....	7
Eleveur - Président de l'AGPAM	
Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Martinique	
Athanase JEANNE-ROSE	9
Maire de Saint-Joseph, conseiller général	
Vice président de la CACEM	
José MAURICE	10
Eleveur - Président de la commission Agriculture du Conseil régional	
Thierry TOUZET.....	11
Directeur adjoint de la DAAF	
Françoise ROSE-ROSETTE.....	13
Directrice du programme de gestion des carnivores errants et divagants	
Marie-Claude BLUM.....	17
Directrice de la CODEM	
Olivier PALCY.....	19
Eleveur - Président de la SCACOM	
Christian BAPTISTE.....	21
Vice Président du Conseil régional de Guadeloupe	
Directeur de l'association des Maires	
Xavier ROY.....	24
Président de l'Association des Vétérinaires Libéraux de la Guadeloupe (AVPLG)	
Patrice DRAPIN.....	29
Responsable technique de la fourrière refuge de Céron	
Françoise ROSE-ROSETTE.....	30
Directeur du programme de gestion des carnivores domestiques à la Martinique	
Claude MARIE-LOUISE.....	34
Gaëlle HIPPOCRATE.....	35
Service environnement Ville du Robert	
Geneviève GAILLARD	38
Députée des Deux-Sèvres - Président de l'intergroupe parlementaire sur l'animal	
Maire de Niort	
Témoignages	
Guy AUBRY.....	44
Inspecteur de salubrité en retraite au bureau municipal d'hygiène	
de Fort-de-France - Membre fondateur et Trésorier de l'AGPAM	
Patricia COMME.....	45
Présidente de l'association le refuge du Papillon	

Solange MONTLOUIS FELICITE	45
Présidente de l'association KARISKO	
Mery SARIISTO	45
Louis Daniel BERTOME	46
Président de la chambre d'Agriculture	
Bérard CAPGRAS	49
Président de la FDSEA	
Jean-Luc SOTTOVIA	50
Président de l'Association des Vétérinaires de la Martinique	
Représentant le Syndicat des Vétérinaires Praticiens Libéraux	
Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	51
Maître de Conférence et Responsable du Département de Biologie à la Faculté des sciences exactes et naturelles à l'Université des Antilles et de la Guyane	
André PROSPER	55
Eleveur - Président de la CODEM - Vice président de l'AGPAM	
Julie SEVILA, Fanny DEBIL	56
CIRAD Guadeloupe	
Nicole MALIDOR	59
Club Soroptimist Fort-de-France Alizés Sud	
Jean-Luc VUILLEMENOT	61
Journaliste spécialisé dans le rôle et le statut de l'animal de compagnie.	
Responsable de l'agence de communication « Animal, Faits et Société »	
Diffusion de l'intervention de Boris CYRULNIK	62
Neuropsychiatre - Ethologue - Directeur de recherche d'Enseignement à l'Université de Toulon	
Jean-Luc VUILLEMENOT	67
Journaliste spécialisé dans le rôle et le statut de l'animal de compagnie.	
Responsable de l'agence de communication « Animal, Faits et Société »	
Nicole MATHIEU	74
Directeure de recherche émérite au CNRS	
Pierre Emilien PETIT	79
Inspecteur d'Académie	
Correspondant académique pour l'Education au Développement Durable	
Témoignages	
Gaëlle Hippocrate	82
Laurence Guioubly	82
Françoise Rose-Rosette	83
Véronique	83
Claude	83



Préambule

Les éleveurs de la Martinique, les touristes et tous ceux qui apprécient la qualité des espaces publics, la qualité d'une nuit sans poubelles renversées, sans miaulements, ceux aussi qui éprouvent respect et tendresse pour l'ensemble du Vivant sont concernés par les chiens, les chats, le bétail, la faune sauvage... et leur rapport avec l'humain.

Faisant suite au Grenelle de l'environnement, de telles réflexions ont été abordées au plan national, à l'initiative du Ministère de l'agriculture, autour du thème animal/société.

En Guadeloupe, Martinique, Réunion, dans un contexte insulaire et historique singulier, l'engagement fort des pouvoirs publics, des associations, des vétérinaires... dans des programmes visant à contrôler les populations de chiens et de chats, commence à porter ses fruits.

Les acteurs de ces programmes souhaitent mettre en lien leur expertise avec les réflexions menées ailleurs dans le monde, afin d'aboutir à des propositions sur les modalités nouvelles de la relation Homme/Vivant, notamment en associant fortement les enfants et adolescents à une approche respectueuse du Vivant.

C'est pour tendre vers cet objectif que l'AGPAM, la SPA Martinique et leurs partenaires ont organisé le colloque

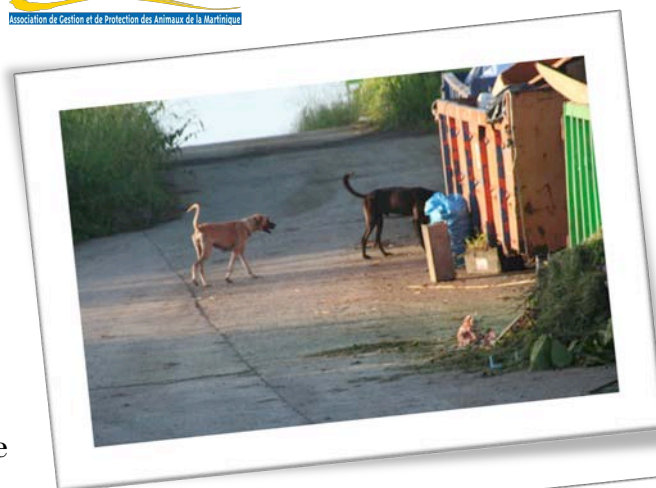
Des îles, des animaux et des hommes,

De « mach ! »* vers le respect

Vendredi 13 mai 2011

à la Caisse régionale du Crédit Agricole au Lamentin.

Nous espérons que les propos tenus lors de ce colloque et dont nous vous proposons une synthèse dans ces actes viendront enrichir les réflexions autour du tandem Homme / Animal.



**Interjection visant à repousser un chien*

Véronique ALEXANDRE-BEROARD

Présidente de la SPA Martinique

Vice-Présidente de l'AGPAM



Bonjour Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue et vous remercie de rehausser de votre présence ce colloque, dont je souhaite vivement qu'il soit une étape de progrès dans l'évolution de la protection animale à la Martinique et ailleurs.

J'adresse des remerciements appuyés à tous les intervenants et particulièrement à ceux qui viennent de loin porter qualité à ce moment, notamment madame la Députée Geneviève Gaillard, madame Nicole Mathieu, et aussi monsieur Jean-Luc Vuilleminot qui a participé de façon déterminante à l'élaboration de cette manifestation.

Chaleureuse bienvenue à tous ceux, nombreux, qui viennent de la Guadeloupe.

Crée en 1980, la SPA Martinique est depuis 31ans au service de la Martinique.

L'errance de milliers de malheureux chiens sur la voie publique et les nombreuses attaques sur le bétail, nous ont d'emblée poussés à mener une politique raisonnée de protection et gestion des carnivores. **Le contexte local devait en effet être pris en considération, ce contexte étant immanquablement le fruit d'une l'histoire expliquant le statut contrasté de l'animal chez nous.**

Etait-il vraiment surprenant de rencontrer il y a peu encore, nombre de familles ayant une peur panique des chiens ? Dans le même temps une croyance durable disait que supprimer les chiots à la naissance porte malheur... Tout cela n'empêchant pas de très nombreux Martiniquais d'avoir une relation d'affection avec leur chien « bo kay » ou, les modes aidant, leur chien de race.

Prenant en considération toutes ces données, notre association est donc sortie d'un rôle strict de protection des chiens et chats, pour faire face à nos spécificités et tente chaque jour, de concilier protection des animaux et intérêt public.

C'est ainsi que nous avons été le premier gestionnaire d'une fourrière à vocation départementale, la ville de Fort-de-France ayant auparavant géré sa propre structure. Ce fut un temps difficile pour Marie-Josée Dintimille, Présidente généreusement engagée pendant 12 ans avec son équipe technique.

En 2005 la fourrière refuge de Carrère voit enfin le jour et notre partenariat se confirme alors avec l'AGPAM sous la forme d'un pôle animalier.

Aujourd'hui, l'animal de compagnie est à la Martinique, comme dans les autres sociétés modernes occidentalisées, de plus en plus présent dans les foyers. Notre association incite et aide, dans la mesure de ses moyens, à la stérilisation et à l'identification des chiens et chats grâce à la collaboration avec les vétérinaires praticiens et l'aide des pouvoirs publics notamment.

Nous mettons aussi en place des actions de sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires, des visites aux particuliers lors de signalement de maltraitance...

Nous souhaitons perpétuer ces programmes avec régularité et poursuivre notre implication pour le bien être des animaux, le mieux être des humains, et le savoir être des générations futures.

Ces projets et actions existent vous vous en doutez, grâce notamment à de nombreux efforts et sacrifices des bénévoles. Je remercie ici très chaleureusement ces bénévoles. C'est d'ailleurs grâce à la gentillesse de certaines, que nos travaux se dérouleront je l'espère, dans les meilleures conditions possibles pour vous.

Je vous remercie tous d'ores et déjà chaleureusement de votre participation.

Véronique ALEXANDRE-BEROARD

Présidente de la SPA Martinique

Vice-Présidente de l'AGPAM



Claude MARIE-LOUISE

Président de l'AGPAM

Éleveurs de petits et gros ruminants, de porcins

Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Martinique



*Mesdames, Messieurs,
Madame la Députée,
Chers Responsables de structures,
Mesdames et Messieurs les scientifiques,
Chers collègues, chers amis,
je salue aussi toute l'équipe de l'AGPAM*

Après l'intervention de Véronique, Présidente de la SPA Martinique, je tiens à vous remercier et c'est avec grand plaisir et beaucoup d'émotion qu'en tant que Président de l'AGPAM, je viens m'exprimer devant vous.

Ma reconnaissance va à toutes les personnes présentes et notamment à celles qui viennent de loin. Je suis très heureux que nous soyons ensemble aujourd'hui, autour de la problématique qui est celle de la coexistence des hommes et des animaux sur un petit territoire, singulièrement le notre, territoire très peuplé.

Ce colloque a pour objectif de créer un espace d'échanges et de débats, sur les questions liées à la protection des animaux.

Je ne peux renier mes origines car je suis éleveur et donc acteur du monde vivant. Ma qualité d'agriculteur me confère avant tout, la responsabilité de la protection animale. C'est pour cette raison que j'ai été amené à présider cette association dont je suis membre fondateur.

Il faut rappeler que l'éleveur est une grosse victime du déséquilibre provoqué par les humains et aussi par les intempéries causées par dame nature. Ces déraillements sont autant de freins au développement.

Le Ministre de l'Agriculture l'a bien compris car cette année il a mis l'accent, lors du dernier salon de l'Agriculture, sur le bien être animal et le développement durable qui intègre bien cette notion tant du côté du producteur que du côté du consommateur. Les nouvelles réglementations qui sont mises en place actuellement, sont attendues par les différentes filières pour aider les éleveurs qui s'engagent dans cette démarche attentive de la protection animale. Donc nous sommes en pleine réflexion sur des démarches qui ont pour but de protéger les animaux et de permettre en même temps à des producteurs de vivre dans de bonnes conditions, à charge pour nous de prouver notre conscience collective.

Nous devons nous rassembler autour d'actions convergentes et ayant reçu l'aval du plus grand nombre, ça c'est important, afin de faire que la réelle volonté de ces îles-puisque la Guadeloupe est avec nous- puisse faire vivre en harmonie les hommes et les animaux.

Nous avons déjà commencé puisque l'APAM s'est sérieusement penchée sur le sujet, avec des résultats. Nous devons poursuivre sans nous décourager et surtout être plus nombreux.

Ainsi nous pourrions faire nôtre la pensée d'une théologienne, chargée du bien être animal qui s'exprime dans la revue « Alsace nature » qui dit : « **le bien être animal est viable pour l'éleveur** ».

Merci à tous et à toutes de votre aimable attention, je vous souhaite des travaux fructueux durant ce colloque qui je n'en doute pas, **débouchera sur des résolutions intéressant les pouvoirs publics et les acteurs du monde rural et économique.**

Je vous remercie et vous souhaite une bonne journée.

Claude MARIE-LOUISE

Président de l'AGPAM

Eleveurs de petits et gros ruminants, de porcins

Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Martinique



Athanase JEANNE-ROSE
Maire de Saint-Joseph
Vice président de la CACEM
Président de la commission Environnement, risques naturels
du Conseil général
Délégué de la CACEM au Conseil d'Administration de
l'AGPAM



Bonjour à tous,

Il y a d'illustres participants !

Madame la Député Maire de Niort, messieurs les représentants des institutions agricoles, de la fonction publique. Malheureusement le Président de la CACEM Monsieur Samot, ne peut être présent ce matin.

Ici j'agis avec une triple casquette : en tant que maire de Saint-Joseph, en tant que conseiller général, je suis président de la commission environnement risques naturels, et en tant que Vice Président de la CACEM où on décide aussi sur le sort de l'AGPAM, puisque je suis aussi membre de l'AGPAM.

La bonne nouvelle de ce matin, c'est que nous avons décidé à la CACEM de prendre le **fonctionnement des fourrières comme compétence optionnelle**.

Depuis de nombreuses années nous nous efforçons de faire fonctionner l'AGPAM. Nous constatons que le travail qui est effectué est de bonne facture, un travail de fourmi avec la collaboration des entreprises qui s'occupent du ramassage de ces animaux qui nous causent tant de souci. Nous prenons en compte les agriculteurs, comme le président de l'AGPAM l'a très bien indiqué.

A Saint-Joseph nous sommes aussi victimes fréquemment de ces hordes d'animaux qui nous causent un préjudice important.

Il faut arriver un jour à la tolérance zéro de ces prédatons.

Le travail qui est effectué en ce moment, d'aider les victimes, mais aussi **de faire prendre conscience à la population qu'il faut s'occuper aussi de leurs compagnons, je dirais même de leur « progéniture »** parce que des fois on aime énormément ces animaux de proximité, nos compagnons, un tel travail, doit se poursuivre. En matière de protection nous n'avons pas de leçons à recevoir, mais quand même il y a une information à faire passer pour faire prendre conscience à chacun que **s'occuper de son animal de compagnie revêt un caractère important pour l'hygiène, la sécurité et aussi l'économie.**

Vous pouvez compter sur la CACEM, je ne parle pas au nom des autres communautés, pour une affaire dans laquelle pendant longtemps on a hésité. On a fait deux pas en avant, trois pas en arrière, mais le moment venu de prendre conscience indéfectiblement pour que l'AGPAM puisse fonctionner.

Encore une fois, je tire mon chapeau pour la facture de ce colloque au Président et à tout le staff de l'AGPAM.

Merci.



José MAURICE

Agriculteur

Président de la commission Agriculture du Conseil régional



Bonjour à tous,

Merci à tous et bonjour à toutes les personnalités,

Félicitations au Président de l'AGPAM pour avoir fait venir des collègues de la Guadeloupe et aussi des personnalités de métropole.

Nous sommes trois de la Région Martinique pour signifier notre accompagnement auprès de l'AGPAM. Je tiens à remercier pour la tenue de cette réunion, notamment le Président qui est un ami.

Le thème débattu aujourd'hui « Homme, animal, société » revêt un caractère très important.

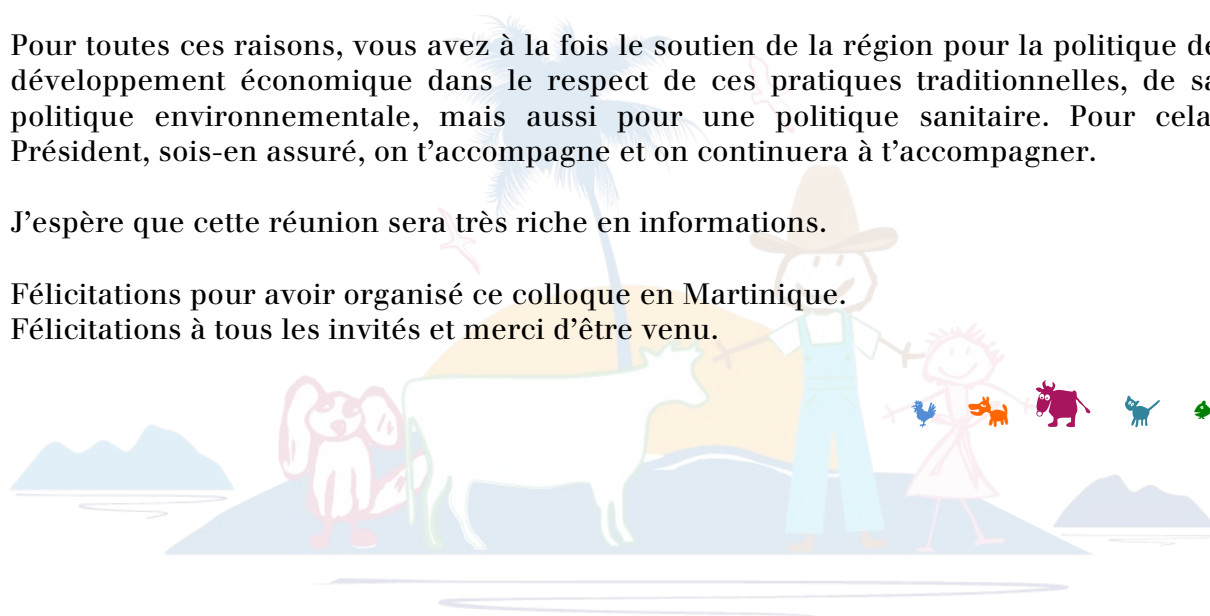
En effet, l'agriculture est une des premières activités humaines. L'homme a essayé de s'adapter à son environnement et à ses contraintes. Les relations sont diverses et multiples mais toutefois, elles connaissent des limites. Beaucoup d'exploitations ont été victimes des chiens errants et de ces contraintes. Je suis aussi agriculteur et ai eu à déplorer des attaques. Il s'agit, et c'est le travail de l'AGPAM, de trouver le juste milieu entre le monde de l'animal de compagnie avec le monde agricole. Le thème de ce colloque et la démarche de l'AGPAM, avec les chenils mais aussi tout l'aspect stérilisations, revêt un caractère très important.

C'est pourquoi la Région de la Martinique a choisi de vous accompagner dès le départ parce que ce que vous faites, c'est vraiment ce qu'il faut faire pour à la fois protéger l'agriculture qui est très importante pour l'économie de ce pays, sans pour cela entrer en conflit permanent avec les propriétaires d'animaux.

Pour toutes ces raisons, vous avez à la fois le soutien de la région pour la politique de développement économique dans le respect de ces pratiques traditionnelles, de sa politique environnementale, mais aussi pour une politique sanitaire. Pour cela, Président, sois-en assuré, on t'accompagne et on continuera à t'accompagner.

J'espère que cette réunion sera très riche en informations.

Félicitations pour avoir organisé ce colloque en Martinique.
Félicitations à tous les invités et merci d'être venu.



Thierry TOUZET

Docteur vétérinaire

Directeur adjoint de la DAAF

*Représentant la Direction des Services Vétérinaires au
Conseil d'administration de l'AGPAM jusqu'en 2010*



Bonjour,

Madame la Députée, chère consœur

Mesdames et Messieurs les Elus

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux ce matin de participer à l'ouverture de ce **colloque qui est le fruit, je le sais, d'un travail de longue haleine** non seulement de préparation, mais aussi de **mûrissement d'une démarche nourrie par différentes rencontres, dont une mission à la Réunion...**

Françoise Rose-Rosette et le Président de l'AGPAM ont échangé avec les Réunionnais sur cette politique de maîtrise des populations canines. **Des échanges ont eu lieu avec les guadeloupéens**, lors d'un colloque sur l'errance canine. Tout cela a nourri l'idée d'organiser un colloque réunissant les DOM.

Aujourd'hui cette manifestation a lieu à la Martinique avec la Guadeloupe, réunis sur le sujet de la place de l'animal dans nos sociétés, sur **ce rapport de l'homme à l'animal, dans nos contextes, avec ses spécificités, ses traditions et son histoire.**

Ce colloque fait suite également à des réflexions menées à l'initiative du **Ministère de l'agriculture, une sorte de Grenelle de l'animal sur le thème « Animal et société »**. Je me souviens de la cession qui avait été organisée ici en Martinique lors de la journée portes ouvertes de l'AGPAM. Il y a eu des échanges très riches sur la problématique des chiens et des chats, sur l'évolution aussi du rapport à l'animal et au chien en Martinique, les dégâts sur les troupeaux, la spécificité du bovin au piquet ou encore la tradition des coqs de combat.

Le Ministère de l'Agriculture est impliqué dans ces questions de l'animal, en particulier par ses services : la Direction Alimentation, Agriculture, Forêt, qui résulte de la fusion de la DAF et de la DSV (Direction des services vétérinaires).

Le Ministère est impliqué dans les problématiques de santé animale, certaines maladies sont transmissibles à l'homme comme par exemple la rage qui représente un risque encore réel au vue de l'environnement caribéen. Il est impliqué dans **la question du bien-être animal** que vous avez cité Président, question importante qui doit permettre de concilier les problématiques de production en élevage, mais en même temps le respect du bien-être animal.

La DAAF est également en appui du Préfet sur **des questions qui sont plus d'ordre public** sur la question des chiens divagants, errants. Il y a eu une évolution des règles sur certains types de chiens, avec une obligation pour le propriétaire de se former. En effet, ça s'apprend aussi parfois d'avoir un animal de compagnie.

Comme je le disais en début d'intervention, je suis particulièrement heureux d'ouvrir ce colloque sur un sujet dont vous êtes tous ici des acteurs, chacun à votre niveau, élus, vétérinaires, associations de protection des animaux, chercheurs, enseignants, journalistes, éleveurs, professionnels divers. Je voudrais aussi rendre un hommage particulier à Françoise Rose-Rosette pour son implication, sa ténacité... sa passion, sur ces questions de l'animal.

Un colloque donc, pour un partage des expériences entre îliens antillais, un colloque riche pour un partage d'expériences, afin de nous situer toujours mieux dans notre environnement, un environnement qui est aussi animal.

Thierry TOUZET

Docteur vétérinaire

Directeur adjoint de la DAAF

Représentant la Direction des Services Vétérinaires au Conseil d'administration de l'AGPAM jusqu'en 2010



Françoise ROSE-ROSETTE

Docteur vétérinaire

Membre fondateur de la SPA Martinique

*Directeur du programme de gestion des carnivores
errants et divagants*



Destins mêlés d'hommes et des animaux en terre insulaire chamboulée

Mesdames, messieurs, chers amis, chers parents...

Cet iguane délicat vous souhaite la bienvenue (référence à une photo).

Car en vérité vous êtes chez lui. Chez lui « Iguanacaera », l'île aux iguanes, nom amérindien de la Martinique, comme aime à l'enseigner l'anthropologue Thierry L'Etang. C'est dire combien hommes et animaux furent dans cette île, depuis longtemps étroitement mêlés !

Le jour où les amérindiens virent arriver les vaisseaux des colons, ils ignoraient encore quels bouleversements subiraient leur île.

Imaginons ! Nous sommes en l'an 1635.

Dépaysement absolu. Pas de chats, pas de moutons, pas de chèvres, pas de bœufs, pas de rats, ni de lapins et poules, porcs, ... encore moins de chevaux.

Hélas, déjà des ravets, mot amérindien pour désigner les blattes, chères à Nicole Mathieu ici présente !

En revanche, plusieurs espèces d'animaux inconnues de nous, peuplent alors Iguanacaera.

3 espèces de perroquets, aujourd'hui éteintes. Le rat pilori aujourd'hui éteint, le phoque moine de la Caraïbe éteint, l'anoli roquet éteint aussi.

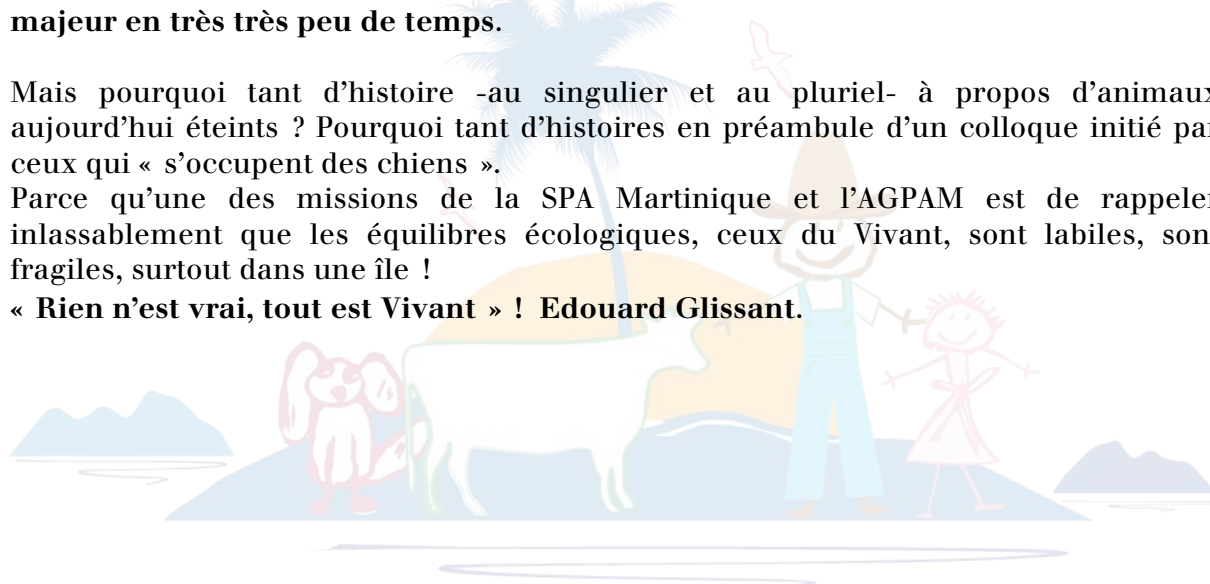
Et les chiens alors ? Ils étaient présents dans les petites Antilles bien avant l'arrivée de Christophe Colomb. Des animaux pas très grands, compagnons fidèles de nos ancêtres amérindiens. Fidèles jusqu'à se retrouver dans leurs calebasses, les jours de disette.

Iguanacaera, l'île aux iguanes a donc subi un chamboulement écologique majeur en très très peu de temps.

Mais pourquoi tant d'histoire -au singulier et au pluriel- à propos d'animaux aujourd'hui éteints ? Pourquoi tant d'histoires en préambule d'un colloque initié par ceux qui « s'occupent des chiens ».

Parce qu'une des missions de la SPA Martinique et l'AGPAM est de rappeler inlassablement que les équilibres écologiques, ceux du Vivant, sont labiles, sont fragiles, surtout dans une île !

« Rien n'est vrai, tout est Vivant » ! Edouard Glissant.



Une anecdote, des temps modernes cette fois, pour illustrer le délicat entremêlement du Vivant.

Elle se déroule à Schoelcher, quartier « Anse madame » dans les années 90. En ce temps là, je cite Patrick Chamoiseau, dans le chant des chiens: « La nuit, les chiens prenaient possession des esplanades, des culs-de-sac... Ils erraient en bandes furieuses ! ...».

A Schoelcher, puisqu'il le fallait, on captura les chiens. Quelques temps après, la niche écologique ayant été vidée, c'est le chant des chats qui cauchemarda les nuits.

Alors on captura les chats.

Et les rats menèrent la danse... Au risque de transmettre aux humains la leptospirose maladie fréquente à la Martinique, maladie parfois mortelle !

Conclusion: tuer ne suffit pas. **Le Vivant s'appréhende obligatoirement dans sa globalité.**

De telles considérations aussi, pour dire que nos travaux essaieront d'échapper aux propos simplificateurs, de quelque bord qu'ils viennent.

D'un côté les propos des bienpensants qui, sous le couvert de protéger chiens et chats, véhiculent une méchante image des outremer.

D'un autre côté, les propos d'éleveurs victimes des carnivores. Pour certains d'entre eux, tuer les prédateurs suffirait en effet... à remédier aux attaques.

Nous éviterons donc les pensées simplificatrices, pour aller vers la complexité du réel. Et ici, à la Martinique, cette complexité, a, en ce qui concerne le rapport homme animal, une saveur toute singulière.

Pour tenter d'expliquer ma pensée, j'appelle le poète, Aimé Césaire : « J'habite une blessure sacrée ». Au fond de cette blessure, demeure un homme qui, un temps, fut chassé de son humanité. Or qui d'entre nous a conscience que ce dénie d'humanité est encore inscrit dans les mots les plus quotidiens, les plus usités de nos jours ?

En effet « **mulâtre** » c'est un **mulet**, « **chabin** » c'est le **croisement de la chèvre et du bélier**. Peut-il être parfaitement anodin que nous nous entre désignons, de noms d'animaux ? Nul besoin d'être psychanalyste pour entendre la charge de tels mots.

Mulets, chabins, animaux inféconds, de surcroît triviaux et laids, selon le référentiel en usage de nos jours.

Regardez ces chabins là (référence à une photo). Ils ont tristes figures. Ce sont des poils ou de la laine ? Et puis en se référant aux recherches effectuées par Robert Rose-Rosette à propos des variétés de chabins, il ne s'agit pas ici d'une « chabine dorée » ! mais plutôt d'une chabine « deux cou de tambou » ou « Kalazaza » ou pire encore « poèl su » ?

Alors, comment appréhender toutes ces singularités ?

Il nous est évidemment loisible de vivre un tel rapport à l'animal pour ce qu'il était initialement, une humiliation sans nom. Mais nous disposons aussi de la liberté d'un autre possible regard sur nous-mêmes.

Quand Aimé Césaire dit « plus je vieillis et plus la part animale qui est en moi me semble importante » ...il ouvre une porte.

Car ce constat personnel, va dans le sens exact des découvertes scientifiques des dernières décennies.

Nous savons déjà qu'êtres humains et grands singes ont en commun 98% de leur patrimoine génétique ! Nous savons maintenant que certaines aptitudes cérébrales des chimpanzés dépassent celles de l'homme. Ces singes en vérité, mémorisent beaucoup plus vite et plus longtemps des signes comme les chiffres, que des mathématiciens professionnels ! Les capacités des oiseaux stupéfient aujourd'hui les chercheurs eux-mêmes ! Les perroquets par exemple ne répètent pas comme... des perroquets.

Et lorsqu'auront disparu totalement les abeilles, certains scientifiques prédisent à l'espèce humaine environ 4 ans avant de mourir de faim !

Nicole Malidor et Jean-Luc Vuilleminot eux, nous éclaireront cet après-midi sur la bienfaisante intelligence des chiens.

A la lumière de telles connaissances, la compréhension du rapport homme/animal ne doit-elle pas être revisitée ? Soyons clair, il n'est pas dans ma pensée que l'homme est l'égal de l'abeille. Mais plutôt que chacun dans sa niche écologique, dans sa fonction sur cette terre, vaut mieux que l'autre.

Une prise en compte de plus en plus attentionnée de l'animal est en marche et trouve sa traduction au niveau de la loi. Geneviève Gaillard, Présidente de l'intergroupe parlementaire à l'assemblée nationale, en fera état.

L'étude des animaux nous éclaire aussi sur nos propres modes de vie. Ce sera le propos de Nicole Mathieu Directrice émérite de recherche au CNRS.

Nous pouvons d'ores et déjà retenir qu'à la lumière des connaissances nouvelles, la proximité homme animal apparaîtra inexorablement plus étonnante, plus émouvante aussi. **Les enfants et adolescents d'aujourd'hui, pour peu qu'ils aient l'œil et le cœur ouverts, ont déjà un regard tout autre sur l'animal.** Nous associations, qui accueillons très régulièrement des collégiens stagiaires au pôle animalier, pouvons attester de leur curiosité et leur tendresse envers les animaux.

Alors pourquoi ne pas considérer dès maintenant qu'il est tout à fait plaisant, voire gratifiant, d'être, en pleine connaissance appelé, « mulet », « chabin » ou même « macaques » ?

De nos terres insulaires chamboulées où les destins des hommes et des animaux sont entremêlés, nous pouvons être le ferment d'une réflexion originale sur les rapports homme/animal.

Nos îles pour la planète, on fait quoi ?

Point n'est besoin uniquement d'abstractions !

La gestion des carnivores est déjà une occasion de prendre des orientations pratiques. Dans ce domaine des progrès ont été accomplis ici, à la Réunion et en Guadeloupe.

Il en sera fait état notamment par mon confrère Xavier Roy qui œuvre beaucoup dans l'île sœur, avec la complicité charmante de Marguerite Joyau pour le compte du très actif Conseil régional guadeloupéen.

Mais des progrès restent à faire, car nous réglons le problème de la surpopulation des chiens, des chats et celui des dégâts sur les troupeaux, par trop d'euthanasies.

Il n'est en effet pas concevable, qu'une société digne, règle sur le long terme, ses déséquilibres écologiques, par des euthanasies en nombre.

Selon la formulation du mahatma Gandhi : « La grandeur d'une nation et ses progrès moraux peuvent être jugés par la façon dont elle traite ses animaux ».

Ici, l'homme jadis animalisé a, il me semble, un devoir spécial d'attention et de respect envers l'autre, y compris quand l'autre est animal.

« De mach ! vers le respect » ?

A l'initiative de la SPA Martinique et de l'AGPAM, empruntons aujourd'hui, ensemble, ce chemin, si vous le voulez bien.

Merci.

Françoise ROSE-ROSETTE

Docteur vétérinaire

Membre fondateur de la SPA Martinique

Directeur du programme de gestion des carnivores errants et divagants



Marie-Claude BLUM

*Docteur vétérinaire
Directrice de la CODEM*



J'interviens à deux titres en tant que vétérinaire de formation, j'ai été vétérinaire praticien pendant 10 ans et je suis actuellement responsable d'une structure de production d'éleveurs et j'interviens à ce titre à la demande du Président Milia, Président de l'Union des Coopératives et également pour la production hors-sol qui est très largement touchée par les prédateurs par les chiens errants.

Je salue le président de l'association des vétérinaires praticiens qui est également présent ici. Mon passé de vétérinaire praticien me fait dire aussi **qu'il n'y a pas de génération spontanée en ce qui concerne l'animal errant**, un animal sur la voie publique ou dans une pâture.

Si un chien se retrouve sur la fourrière ou sur la voie publique ou dans une pâture, c'est qu'à un moment donné un humain a failli en termes de responsabilité.

La responsabilité des humains commence très tôt. Elle commence au niveau de parents, au niveau de l'éducation des enfants, elle va également au niveau des vétérinaires praticiens dès l'achat d'un chiot, elle va également au niveau des éducateurs canins, des clubs d'éducation canine, j'ai été moi-même vice présidente d'un club d'éducation canine.

Enormément de travail a été fait en 20 ans et j'estime que ce travail doit être plus largement appuyé par les élus. Il y a quelques élus dans la salle et je vais mettre cela à profit. Tout au long du parcours, avec Françoise notamment, nous avons relevé des problèmes d'insuffisance de prise en conscience de certains de nos élus sur ce problème de gestion des populations errantes et j'ai envie de leur dire aujourd'hui : **« nous avons un équilibre à atteindre au niveau de l'abattoir départemental, ce n'est pas la peine d'aider l'élevage si vous n'aidez pas l'AGPAM, si vous ne réglez pas en amont le problème ».**

J'en viens aux faits, concernant la production bovine, pas plus tard qu'hier un éleveur me racontait, 30 vaches en production, 25 veaux nés, 10 morts par an par la prédation canine ! **On peut estimer entre 7 et 10% les pertes de veaux en production bovine. Donc ce sont des veaux qui n'arriveront jamais à l'abattoir départemental.**

J'ai vu des éleveurs de petits ruminants et j'ai été personnellement atteinte par ce problème puisque mon époux est éleveur et a abandonné cet élevage notamment à cause des prédateurs par les chiens errants. J'ai vu des élevages saccagés, j'ai été moi-même chargée par des chiens en arrivant sur des troupeaux saccagés. Nous autres éleveurs, nous n'allons pas à accepter ce genre de choses.

Concernant l'élevage hors-sol, j'ai vu des chiens sauteurs, j'ai vu des chiens grimpeurs, je ne sais pas s'ils sont particulièrement éduqués pour cela...Je tiens à préciser que dans les populations de chiens errants, il y a en fait beaucoup de chiens divagants qui appartiennent à des propriétaires.

Monsieur le Maire de Saint-Joseph, en tant que maire vous avez une double responsabilité, je vous interpelle parce que je crois que vous êtes le seul maire présent ici, et dans mon passé de vétérinaire praticien je disais « que font les maires ? ». J'aimerais que vous souteniez encore plus le travail de l'AGPAM et de la SPAM et qu'on arrive enfin à des résultats concrets pour la filière élevage. Je m'adresse à Madame la Députée, vétérinaire elle-même, je ne sais pas si au niveau des lois, au niveau des indemnisations, les choses peuvent évoluer. Je sais que **pour les élevages décimés sur le continent par les loups notamment, il existe des indemnisations. Peut-on avoir le même niveau d'indemnisation pour des chiens errants sur la Martinique ?**

Ce sont des questions pour lesquelles nous allons vous interpellier et des dossiers que nous allons suivre.

En tout cas je vous remercie encore pour la tenue d'un tel colloque.

Marie-Claude BLUM

Docteur vétérinaire

Directrice de la CODEM



Olivier PALCY
Éleveur
Président de la SCACOM



Bonjour à tous et à toutes,

Je suis heureux d'être présent parmi vous pour ce colloque important qui était attendu, souhaité de beaucoup de personnes, je suis aussi ému que mon ami Claude Marie-Louise.

Je vais faire une intervention à propos du phénomène d'attaques qui touche l'élevage, en particulier l'élevage de petits ruminants. En ma qualité de Président de la SCACOM, éleveur d'ovins moi-même, il est important pour moi de porter à votre connaissance, **l'acuité de ce problème qui se pose à nos professionnels.**

C'est une expérience toujours traumatisante pour un éleveur, d'avoir à constater et à déplorer les dégâts et/ou les pertes consécutives à de tels événements. Bien sûr en premier lieu le sentiment **d'écœurement, de dégoût, de voir anéanties tant d'années d'efforts en quelques minutes;** à ce sentiment succède **le découragement au vue de la perte économique,** non seulement liée à **la disparition physique des animaux, le décès ou la fuite,** mais aussi également dans **la répercussion sur la conduite du troupeau** dans le cadre de l'exercice professionnel de l'activité au sein d'une exploitation agricole qui comme toutes les entreprises doit tendre vers l'équilibre financier et surtout permettre à l'agriculteur d'en tirer un revenu. Je ne parle même pas des frais engagés pour le suivi vétérinaire des animaux rescapés qui sont bien souvent à réformer.

Ce qui est très frustrant, c'est que l'on pourrait se dire c'est dans la nature : des animaux portés par leur instinct, sauf que contrairement au loup, un chien n'est pas un animal sauvage, il est domestiqué depuis longtemps. Il s'agit donc d'un comportement directement lié à celui de l'homme. L'irresponsabilité de certains, pas tous, propriétaires de chiens qui faute de pouvoir continuer à assurer leur entretien les abandonnent sur le bord de la route, alors qu'il existe des structures qui recueillent les animaux, la SPA.

Cela me fait penser à un comportement répandu et pourtant si banal de nous-mêmes martiniquais, de voir des personnes se défaire de leur déchet, ordures ménagères, un peu partout, alors que les poubelles, bennes à ordures et autres déchèteries en sont pas des nouveautés, sans parler parfois de la malveillance de certains qui pour toutes sortes de raisons, favorisent ces attaques en toute connaissance de cause. Il n'est pas rare que ce soit le voisin immédiat, je parle des éleveurs, qui pratiquement poussent ses chiens, à aller chez vous !

Malveillance, jalousie... J'ai même l'exemple d'un de nos éleveurs en la personne de monsieur Bally qui a des animaux sur l'îlet Chancel et qui a été victime d'attaque de chiens. Alors, **les chiens sauteurs, les chiens grimpeurs, maintenant les chiens nageurs !**

Nous sommes là, face à un problème de mentalité qui est lié au rapport de l'homme avec l'animal domestique. Nous les éleveurs, nous sommes relativement démunis face à ce problème. Il est évident qu'il n'est pas raisonnable de penser pour un éleveur instaurer une surveillance permanente de son troupeau quant bien même les animaux sont rentrés le soir en bergerie. Les attaques ont lieu à toute heure. Le coût d'une barrière périmétrable inviolable est prohibitif. Il faut donc absolument envisager d'autres solutions. Nous avons aussi à faire face à la non prise en compte par les assureurs des risques liés à notre activité.

En conclusion, l'effort de tous est souhaitable, indispensable si nous considérons que l'élevage et en particulier l'élevage de petits ruminants doit perdurer en Martinique. Dans le cadre de la sauvegarde de races à petits effectifs, j'appelle de mes vœux la poursuite des efforts déjà engagés et l'amplification de ce mouvement pour que nous puissions évidemment poursuivre l'information, la sensibilisation du grand public de façon à prévenir les relâchements dans les comportements.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Olivier PALCY

Eleveur

Président de la SCACOM



Christian BAPTISTE

*Vice Président du Conseil régional de Guadeloupe
Directeur de l'association des Maires*



Bonjour à tous,

*Monsieur le représentant du Conseil régional,
cher collègue, je salue mon collègue Fred Lordinot
Monsieur le représentant de l'Etat
Monsieur le Président de l'Association de Gestion
et de Protection des Animaux de la Martinique
Madame la Présidente de la Société Protectrice des Animaux de la Martinique
Madame la Députée
Monsieur le Maire de St-Joseph Vice président de la CACEM
Mesdames, messieurs en vos grades et qualité,*

Je voudrais signaler la présence de ma collègue du Conseil régional madame Gustave dit duflo qui est là dans le cadre de ses activités professionnelles

Tout d'abord permettez-moi d'exprimer les regrets du Président Victorin Lurel qui ne peut être avec nous aujourd'hui.

Pour ma part, je suis très heureux d'être parmi vous à l'occasion de ce colloque dont le thème certes peu commun, n'en est pas moins important. L'AGPAM organisateur de ce colloque l'a bien compris. **Je remercie tout particulièrement le président de l'AGPAM de nous avoir invités et de nous donner ainsi l'occasion de partager avec vous notre expérience en matière d'errance canine.** Je remercie également le docteur Rose-Rosette, directeur du programme de gestion des carnivores domestiques à la Martinique que nous avons rencontré à plusieurs reprises. Elle nous a fait part, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, des actions menées ici à la Martinique.

La multiplication des chiens errants en Guadeloupe ne date malheureusement pas d'hier et les conséquences sur les plans sanitaire et économique ou encore sur le cadre de vie, nécessitaient une action forte et résolue des collectivités. La Région Guadeloupe dès le départ a été très sensible à ce problème et en particulier à son impact économique, que ce soit en matière de tourisme ou encore d'agriculture.

Le nombre de chiens errants ou divagants était évalué il y a quelques années à environ 15 000. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que ce chiffre a été largement réduit, même si il nous est difficile d'en évaluer exactement le nombre. Ces animaux causent de nombreux dommages en particulier sur l'élevage caprin et avicole. Ils ont aussi des incidences négatives auprès des touristes, sans oublier les accidents de la circulation et les problèmes de santé publique qu'ils peuvent engendrer.

Dès 2006, la Région a pris le problème à bras le corps et je voudrais saluer solennellement madame Marguerite Joyau qui m'accompagne et qui mène activement ce dossier au niveau de la Région à côté du Président de l'association des vétérinaires de la Guadeloupe.

Donc dès 2006, la Région Guadeloupe a choisi de mener en même temps plusieurs démarches visant le même objectif : résorber le problème de l'errance canine en Guadeloupe.

Cela signifie pour nous, **le soutien à la réalisation de fourrières**. Il appartient cependant aux communes d'utiliser ces structures pour mener des campagnes régulières de captures, la question de l'errance canine étant de la compétence exclusive des maires. C'est pour cette raison que nous portons une attention toute particulière au partenariat avec l'association des maires de la Guadeloupe que je représente aussi en tant que directeur. Nous avons aujourd'hui deux fourrières en Guadeloupe qui se partagent le territoire. La majorité des communes a contracté avec l'une de ces deux fourrières. Cela signifie aussi la création de refuges permettant aux propriétaires qui le souhaitent de confier leur chien.

Jusqu'à l'année dernière, la Guadeloupe était le seul département qui ne possédait pas de refuges. Nous bénéficions depuis 2010 d'un refuge qui a réalisé 52 adoptions en 2009. Le deuxième est en cours et devrait voir le jour en 2011.

Si la présence de fourrières contribue à traiter l'errance canine, elle ne constitue en aucun cas une solution durable. **Notre action vise en priorité à traiter les causes de ce fléau car 70% des chiens errants ont un propriétaire !** Il est connu que ce sont les chiens divagants qui entretiennent les populations de chiens errants.

La cause majeure de l'errance canine tient donc au comportement des propriétaires d'animaux. C'est pourquoi nous avons lancé en 2007 une large campagne de stérilisations et d'identification des adultes et d'euthanasies des chiots non désirés en partenariat avec la Direction des Services Vétérinaires et l'Association des Vétérinaires de Guadeloupe dont le président Mr Roy nous dressera le bilan.

Une première convention a été signée en 2006, pour un montant de 260 000 euros. **Une convention pluriannuelle cette fois a été signée en 2007 pour un montant de 1.000.000 euros.** Cette convention prévoit la prise en charge des frais de stérilisations à hauteur de 40% par la collectivité régionale et de 20% par les vétérinaires, 40% restant à la charge du propriétaire de l'animal. Par ailleurs toute personne peut confier gratuitement à un vétérinaire conventionné par l'AVPLG, des chiots trouvés sur la voie publique ou non désirés. Les frais sont dans ce cas entièrement pris en charge par la Région Guadeloupe. **Ce sont pas loin de 2000 castrations, 8000 stérilisations et 12 000 euthanasies** qui ont été pratiquées depuis 2006 et par conséquent autant de chiens que l'on ne retrouvera plus sur la voie publique.

Dernier axe de notre programme, la responsabilisation des propriétaires d'animaux... Les efforts de la Région ne servent pas à grand-chose si les citoyens, ne se sentent ni responsables, ni partie prenante. **La pierre angulaire du dispositif de lutte contre l'errance canine est donc la communication et la sensibilisation.** La dernière campagne de communication s'est adressée tout particulièrement aux plus jeunes en milieu scolaire, plus sensibles au sujet des futurs propriétaires de chiens. Le travail de responsabilisation des propriétaires est un travail de longue haleine et nous n'en sommes qu'au début. C'est cependant à notre avis la clef de la réussite de toute politique en la matière.

Nous avons affiché des objectifs ambitieux au début de nos actions en Guadeloupe. Au bout de cinq années, il existe encore des poches de résistance mais, globalement, nous n'avons plus cette impression de pullulation qui choquait les touristes et provoquait ce sentiment d'insécurité auprès de la population. Le bilan est donc globalement positif. Les fourrières ont moins de candidats à capturer, et les chats remplacent les chiens. Cela est en grande partie le résultat du **partenariat que nous avons su créer avec les vétérinaires de Guadeloupe dont nous profitons pour saluer ici le travail.**

De nombreux efforts restent encore à faire dans l'espace rural, notamment pour les attaques de cheptel qui handicapent encore lourdement notre agriculture. Nous ne devons pas relâcher nos efforts et chercher toutes les solutions adaptées aux réalités socio économiques et culturelles qui nous permettent de régler définitivement ce fléau.

Les rencontres comme celle qui nous réunit aujourd'hui sont pour cela des moments de réflexion et de dialogue importants... **Ce colloque sera en outre l'occasion d'enrichir nos expériences.** Soyez sûr que nous écouterons avec attention les échanges et les idées qui en ressortiront.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Christian BAPTISTE

Vice Président du Conseil régional de Guadeloupe

Directeur de l'association des Maires



Xavier ROY
*Vétérinaire praticien
Président de l'Association
des Vétérinaires Libéraux de la Guadeloupe (AVPLG)*



Bilan des actions mises en place en Guadeloupe

Mesdames, Messieurs bonjour,

Françoise, Monsieur le Président, Véronique, je suis bien content d'être avec vous, un an près votre venue en Guadeloupe.

Le travail fait en Guadeloupe s'est largement inspiré du travail fait à la Réunion et à la Martinique, sur le quel nous avons apporté notre originalité, comme l'a indiqué monsieur Baptiste...

Selon les termes du code rural : « L'animal est un être sensible. Son propriétaire a le devoir de le placer dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

Par définition, l'errance canine est donc hors la loi. Le terme « divagation » est réservé aux chiens qui ont un propriétaire et qui se promènent hors de la propriété. L'errance canine découle, comme cela été déjà dit avant moi, de la responsabilité de l'homme qui fait que nos animaux se retrouvent dans la rue.

J'ai choisi cette photo de chien parce que c'est un rottweiler, chien catégorisé et « dangereux », mais on a l'impression ici que ce chien, veut faire passer un message. Demain ce chien sera peut-être dans la rue, abandonné, parce qu'il est « dangereux » et que cela coûte cher d'entretenir ce type de chien en termes de contraintes administratives. Cet animal nous permet de comprendre que **l'approche de l'errance canine est une approche administrative, politique, économique.** Et derrière tout cela nous essaierons de prendre en compte la relation homme/animal.

Il y a longtemps que le chien est à côté de l'homme.

Anubis le chacal qui est un cousin du chien, représentait chez les égyptiens le passage vers le monde des morts.

En Guadeloupe, les chiens ont suivi la colonisation tout d'abord par les amérindiens qui ont importé des races dont on a quelques vestiges avec le chien fer, le chien nu... Là-dessus se sont greffés les chiens des colons puis aussi les chiens d'Afrique, ce qui a donné un chien mélangé.

Aujourd'hui, il y a les chiens que l'on trouve sur les quatre continents. On a les mêmes races partout dans le monde et donc pas de grande originalité en Guadeloupe.

Je voudrais évoquer le chien créole qui est une spécificité, en tout cas en Guadeloupe, qui a tendance à disparaître. Nous essayons de remettre ce chien au goût du jour, en créant une race. Pour cela, des contacts ont été pris avec la Société Centrale Canine.

Traditionnellement en Guadeloupe le chien était surtout un gardien, les maisons n'étaient pas tellement clôturées, les chiens étaient souvent attachés, leur mission première étant d'aboyer pour prévenir le propriétaire. La mondialisation est passée par là, le chien est devenu un animal de compagnie. Il y a aussi de plus en plus de chiens auxiliaires. Les chiens pour handicapés font ici un travail remarquable.

Le problème qui nous préoccupe actuellement est le chien divagant du fait de la démission de certains propriétaires.

Pourquoi les chiens sont-ils dans la rue ?

Il y a plusieurs degrés :

- « **la drive** » c'est la tendance à laisser l'animal se balader. Sur un rond point de Jarry quelqu'un a récemment observé une meute de chiens, tous porteurs d'un collier, donc tous chiens de propriétaires.
- « **La Belle et le Clochard** », c'est la reproduction incontrôlée. Les propriétaires pensent toujours pouvoir placer les chiots et au bout d'un moment ils se retrouvent avec les chiots sur les bras. Ça fini en cachette la nuit, devant chez un vétérinaire ou un restaurant.
- « **Je change de jouet** », c'est le consumérisme de toutes les sociétés modernes. Aujourd'hui on veut un Jack Russel ou un chihuahua, et demain on en veut plus. En Californie, il y a 60 000 chihuahuas errants. 60 000 chiens, c'est considérable !
- « **Je rentre en France** », il y a beaucoup de gens qui viennent passer un moment en Guadeloupe qui ont un habitat leur permettant d'avoir un chien, puis qui repartent en France. Il n'y a pas de structures d'accueil pour les chiens, et ils sont alors abandonnés.
- **L'effet pervers de la loi** : depuis que les chiens ont été catégorisés, on assiste à une recrudescence de chiens de catégorie 1 et 2 parce que leur seule détention entraîne des frais supplémentaires de 300 euros, entre le permis de détention, l'évaluation comportementale sans parler des vaccinations obligatoires, identifications, castration etc... Donc effet pervers de la loi : on retrouve de plus en plus de chiens de catégorie 1 et 2.

Etat de lieux

Ils sont partout, les savanes, les plages, la périphérie des villes, zones commerciales, hôtels...

Combien ? Monsieur Baptiste a parlé du chiffre initial de 15 000 chiens. Aujourd'hui, aucun comptage de chiens n'a réellement été fait.

Ecrasés sur la chaussée. Nous avons un problème récurrent en Guadeloupe du fait de cadavres qui traînent sur la chaussée...

Conséquences de l'errance des chiens :

Conséquences sanitaires.

D'abord, les **larva migrants d'ankylostomes** qui se logent sous la peau des humains.

La leptospirose: la Guadeloupe est le premier département en termes de prévalence pour la leptospirose chez l'homme avec des mortalités tous les ans. Nous avons fait des études sérologiques sur les chiens et les résultats sont assez inquiétants. Dans tout le bassin caribéen et le continent américain, il y a de la rage.

Si cette maladie rentre en Guadeloupe, on ne se posera plus la même question pour les animaux. Ce sera le tir à vue, au fusil.

A propos de la sécurité, je ne reprendrai pas ce qui a été dit.

Sur l'élevage : 50% des pertes en élevage caprin, 25% des pertes en élevage bovin. Deux millions d'euros chaque année de pertes par les chiens, au même niveau que les pertes par les maladies transmises par les tiques. C'est considérable !

La faune sauvage est aussi gravement touchée ;

Le tourisme a déjà été largement évoqué.

Fin 2005, la Région Guadeloupe a décidé de prendre le problème à bras le corps et s'investit financièrement dans le plan départemental de gestion des populations canines errantes élaboré quelques années plus tôt sous l'égide de la DSV. Ce plan comporte quatre volets : volet fourrières, refuges, communication, stérilisations ; **tous les partenaires devant parler d'une seule voix, ce qui n'a pas été facile.**

Les solutions

La Région signe une convention avec l'AVPLG (vétérinaires) relative aux volets 3 et 4 du plan (stérilisations/identification et recueil des portées non désirées ; communication). Les fourrières collectent des chiens jour après jour. Le gros problème, les refuges qui étaient les grands absents à l'époque; ça c'est amélioré depuis.

Le bilan

Les choses vont mieux, mais à quel prix ?

Aujourd'hui, il y a un refuge à Gourbeyre et un autre en gestation. Les fourrières capturent 30 à 50 chiens par mois avec de moins en moins de captures. En effet, les résultats sont là.

Voici une des nombreuses affiches des campagnes de stérilisation/ identification.

Je pense qu'il faudrait la photo de l'affiche

Nous sommes partis du principe les chiens de propriétaires doivent être stérilisés.

Il y avait trois postes de subventions :

- Ovariectomie avec identification,
- Castration des mâles avec identification,
Ces deux postes étant financés à 40% par la Région, 40% par le propriétaire, 20% par les vétérinaires.
- Recueil des portées non désirées, le plus tôt possible après la naissance (100% Région)

Résultats :

- environ 8 000 stérilisations de femelles.
- 2 000 stérilisations de mâles
- 12 000 chiots recueillis et euthanasiés. Ce volet ne fait plaisir à personnes. Mais sans cela environ 50% des chiots ce seraient retrouvés dans la rue. La prolificité d'une chienne lui permet d'avoir des centaines des milliers de descendants au bout de cinq ans.

On estime que l'investissement financier (Région, vétérinaires, propriétaires) pour arriver à ce résultat est autour de 2,2 millions d'euros ce qui n'est pas rien.

La communication s'est développée en trois vagues. Dès le départ, il a été convenu que c'était le volet le plus important pour essayer de faire changer les comportements. Nous avons ciblé les plus jeunes guadeloupéens en priorité.

Des affiches ont été réalisées, des stickers, des spots télé.... Nous avons également une caravane canine qui a été montée. Elle est passée dans 7 établissements et a touché 400 élèves entre écoles primaires et collèges. 400 élèves sur 400 000 habitants. Si nous rapportons au ratio de la métropole, cela fait beaucoup d'élèves touchés. Ils sont tous demandeurs de la poursuite de cette caravane canine.

Les perspectives

Le projet de **pôle animalier dont la Martinique nous a donné l'exemple pour fédérer les énergies** et parler d'une même voix. J'en profite pour parler de l'initiative d'un nouveau refuge, le refuge du Papillon, qui est en train de voir le jour, que nous essayons d'aider et dont la présidente madame Patricia Comme, est ici présente. Cela permettra aux animaux de trouver des structures d'accueil convenables.

Maintenir une pression de sensibilisation. Nous avons noué des tas de contacts avec des journalistes, des hommes de radio. Nous avons créé un site internet, une page face book est en construction et nous poursuivrons notre effort vis-à-vis des jeunes.

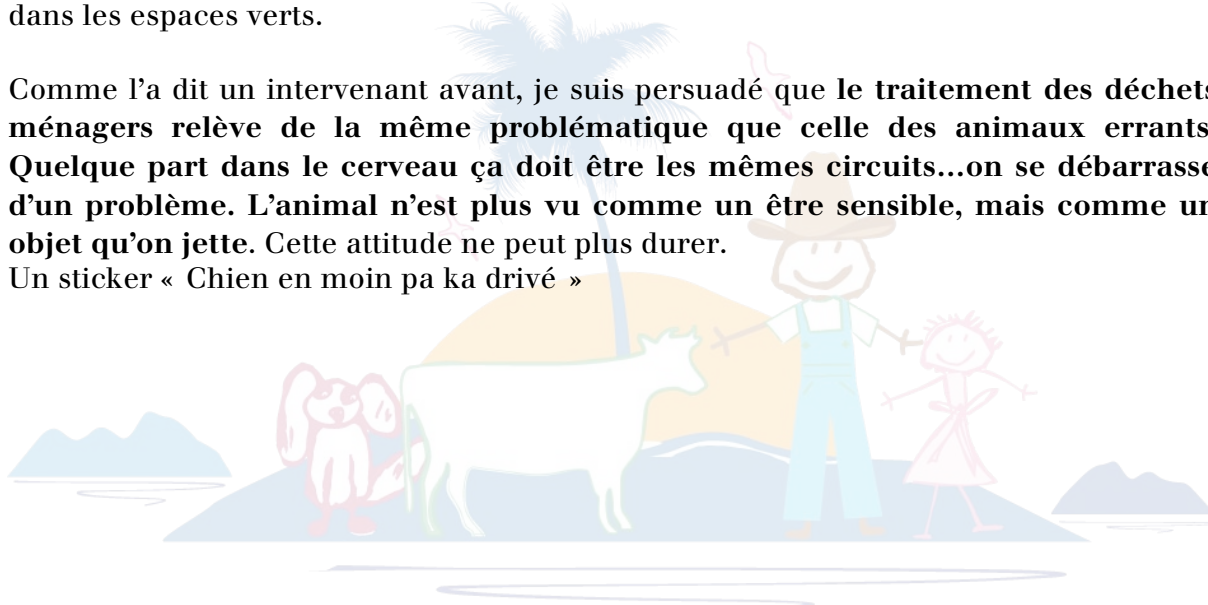
Il y a un arsenal de textes, malheureusement pas toujours appliqués. Pour la protection animale et pour faire appliquer la loi, les amendes sont sous-utilisées en ce domaine.

L'identification est d'environ 10% des chiens en Guadeloupe, en comparaison des 80% des pays anglo-saxons. C'est une obligation légale pour la détention de chiens. Cette identification permet de moraliser le marché, de retrouver les propriétaires d'animaux qui ont failli à leur responsabilité...

De nouveaux métiers : face au taux de chômage que nous connaissons dans les populations jeunes de nos îles, **des brigades environnementales seraient les bienvenues à mon avis pour éduquer, sensibiliser...** nous avons un vivier d'emploi, une jeunesse débordante d'énergie. Ce pourrait être un prolongement des activités dans les espaces verts.

Comme l'a dit un intervenant avant, je suis persuadé que **le traitement des déchets ménagers relève de la même problématique que celle des animaux errants. Quelque part dans le cerveau ça doit être les mêmes circuits...on se débarrasse d'un problème. L'animal n'est plus vu comme un être sensible, mais comme un objet qu'on jette.** Cette attitude ne peut plus durer.

Un sticker « Chien en moins ça drève »



De nouveaux défis.

Aujourd'hui les chats ont remplacé les chiens dans les niches écologiques que les chiens ont abandonnées parce que notre campagne a été efficace.

Il y a toujours un problème d'errance bovine dont j'ai moi-même été victime.

Deux affiches :

- Une positive, **un jeune de Guadeloupe qui dit « moi mon chien je m'en occupe »**. On a aussi un **petit spot correspondant sur fond de rap**. Ce spot a fait **fureur auprès des ados**.
- Une deuxième image, c'est une image négative. C'est sur la grande décharge du centre de l'île, la Gabarre, il y a à peu près un an. Il y a environ un millier de chiens, des hordes de chiots. Ils ont creusé des terriers, ils vivent sur place, dorment sur place. Certains sortent la nuit, traversent la mangrove, vont vers Jarry. **Sur l'affiche les chiens nous regardent et disent : « on n'a pas choisi d'être là »**.

Je termine par une petite note d'humour. Il faudrait peut-être cette image ?

Ceci n'est pas la solution.

« **Tous concernés tous responsables. En nou poté manèv** ».

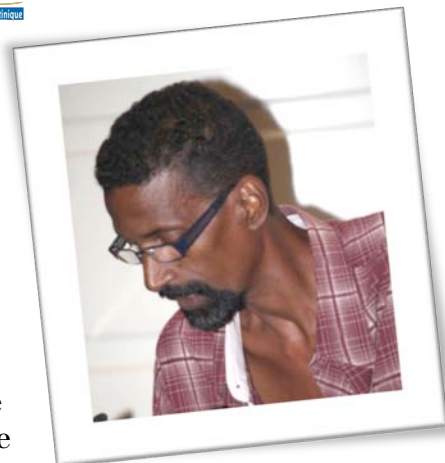
Ça veut dire : « **agissons, réveillons-nous** » !

Xavier ROY
Vétérinaire praticien
Président de l'Association
des Vétérinaires Libéraux de la Guadeloupe (AVPLG)



Patrice DRAPIN

*Responsable technique de la fourrière refuge de Céron
Plus ancien agent en poste, recruté en 1989 par la SPAM*



Témoignage d'un agent du pôle animalier

Je suis le responsable technique du refuge fourrière de Céron à Sainte-Luce. Cela fait une vingtaine d'année que j'évolue dans le milieu animalier.

J'ai débuté au refuge fourrière de la ZAC de Rivière Roche à Fort-de-France en 1989 non loin du site de la décharge publique dans un petit local sans électricité, sans sanitaires, avec un bureau communiquant avec l'espace réservé aux animaux avec bien entendu tous les inconvénients qui en découlaient : odeurs, aboiements...

Les cages étaient superposées, il me fallait tout le temps soulever les animaux.

Le refuge ne désemplissait pas et les possibilités d'accueil étaient difficiles, surtout avec la publication d'informations dans les media.

En 1996, le refuge fourrière de Céron à Sainte-Luce voit le jour et l'effectif des employés de la SPAM augmente. Il passe à deux puis bien plus tard, à cinq.

La capacité d'accueil théorique était de vingt cinq chiens et vingt chats.

Nous nous trouvons vite dépassés par l'ampleur de la demande.

C'est pour cela qu'en 2005, le pôle animalier de Carrère ouvre ses portes.

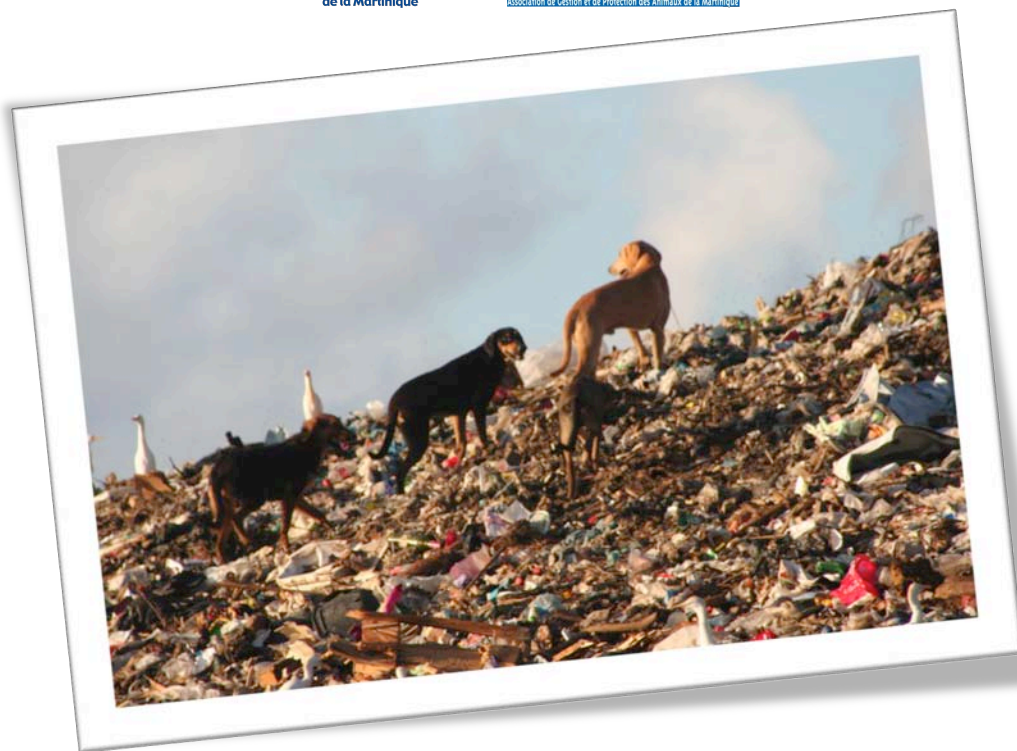
Avec une capacité d'accueil théorique de cinquante chiens et vingt chats.

Les causes des abandons sont : surnombre d'animaux, départ en vacances, problèmes familiaux, perte d'emploi, déménagements notamment suite à la crise. Ce sont des situations auxquelles nous devons faire face en permanence car toutes les personnes en difficulté qui ont déjà frappé à toutes les portes trouvent chez nous le dernier recours et ne cessent de nous en remercier.

Les animaux rejetés et malades qui nous arrivent tous les jours, nous devons courageusement les réceptionner et malheureusement souvent, les euthanasier.

Tout ce travail à fournir même si dans un premier temps j'étais seul à l'effectuer, est fait maintenant en équipe. Nous constituons une **équipe soudée, dynamique pour faire fonctionner de notre mieux les deux refuges fourrières, même si la tâche est ardue, c'est pour cela je les en remercie.**





Françoise ROSE-ROSETTE

Directeur du programme de gestion des carnivores domestiques à la Martinique

Bilan des actions conduites à la Martinique entre 1996 et 2011 pour le contrôle des populations de carnivores domestiques

Je vais volontairement caricaturer l'évolution de notre situation cette dernière décennie

« Avant »

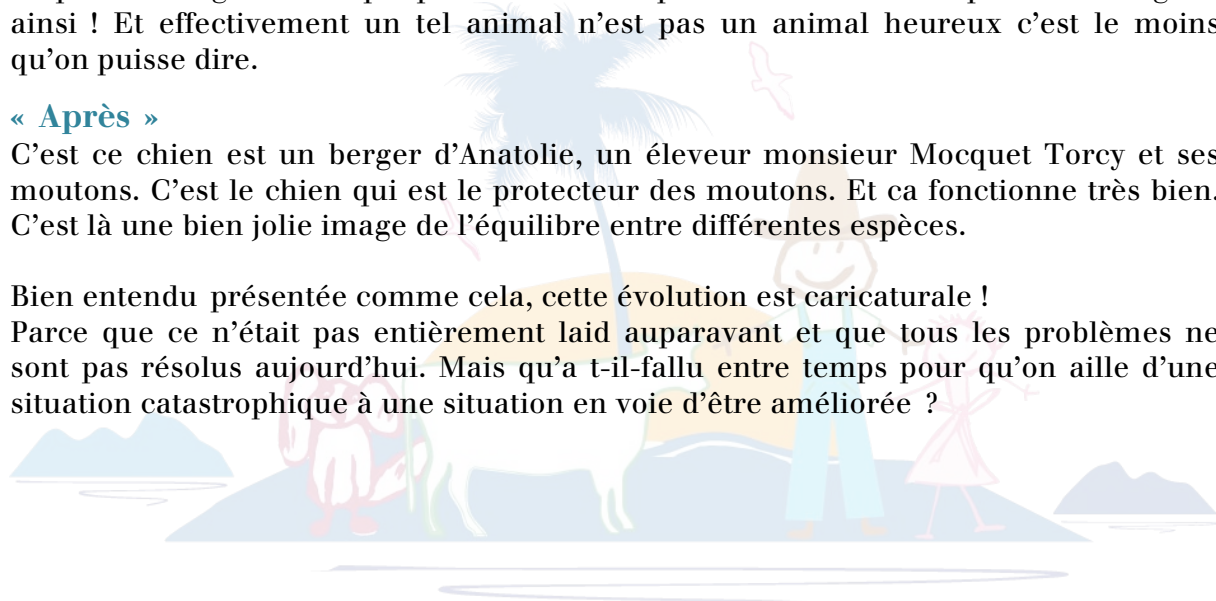
C'est une carte postale qui circulait beaucoup et ce n'est pas très joli. Vous imaginez un peu à l'image catastrophique de la Martinique et de l'outre mer qui était divulguée ainsi ! Et effectivement un tel animal n'est pas un animal heureux c'est le moins qu'on puisse dire.

« Après »

C'est ce chien est un berger d'Anatolie, un éleveur monsieur Mocquet Torcy et ses moutons. C'est le chien qui est le protecteur des moutons. Et ça fonctionne très bien. C'est là une bien jolie image de l'équilibre entre différentes espèces.

Bien entendu présentée comme cela, cette évolution est caricaturale !

Parce que ce n'était pas entièrement laid auparavant et que tous les problèmes ne sont pas résolus aujourd'hui. Mais qu'a-t-il fallu entre temps pour qu'on aille d'une situation catastrophique à une situation en voie d'être améliorée ?



Plusieurs choses

- **D'abord l'engagement de la Société Protectrice des Animaux de la Martinique.**

Véronique Alexandre la Présidente aujourd'hui, a commencé à en parler. Cette association est l'acteur historique de la gestion des populations à la Martinique car elle a accepté de prendre seule à son compte les euthanasies, à une époque où il y en avait énormément. Maintenant les efforts sont répartis avec l'AGPAM et c'est tant mieux.

La SPA Martinique c'est l'action de bénévoles, notamment Marie-Josée Dintimille qui en a été douze ans présidente. C'est donc d'abord l'engagement de personnes.

- **C'est aussi un cadrage au niveau de la loi.**

Nous avons en effet pu obtenir une **diminution du délai de garde en fourrière**, à la demande conjointe de la Martinique et de la Réunion. Le délai de garde en Outre mer est seulement de quatre jours francs, ce qui permet de gérer de façon plus souple des animaux dont on sait très bien qu'ils n'appartiennent à personne. Ce n'est en effet pas la peine de garder des animaux dont on voit bien qu'ils sont depuis longtemps à l'extérieur. **Cette disposition donne la liberté de coller davantage à la réalité et de diminuer le coût des interventions pour les collectivités.**

Il y a aussi **des arrêtés préfectoraux spécifiques**. Ce sont des arrêtés dont on pourrait dire de certains, qu'ils sont « border line », mais qui sont néanmoins très importants. Il y a un arrêté notamment, qui donne l'autorisation à un captureur d'utiliser la télé anesthésie, l'anesthésie à distance. C'est une spécificité de la Martinique. Il est possible par une personne nommément désignée par les services de l'état, d'anesthésier des chiens à distance avec un fusil, sans la présence d'un vétérinaire. Cette disposition, nous donne un degré de liberté important et nous a permis grâce à la possibilité d'intervenir rapidement, d'éviter des accidents avec des chiens pas très sympathiques sur la voie publique. Cette façon de procéder permet aussi de diviser par au moins deux le coût des captures. Il serait bien que cet arrêté continue à vivre.

- **Une organisation concertée dans le cadre d'un véritable programme.**

Vous avez des précisions dans une fiche qui vous est distribuée.

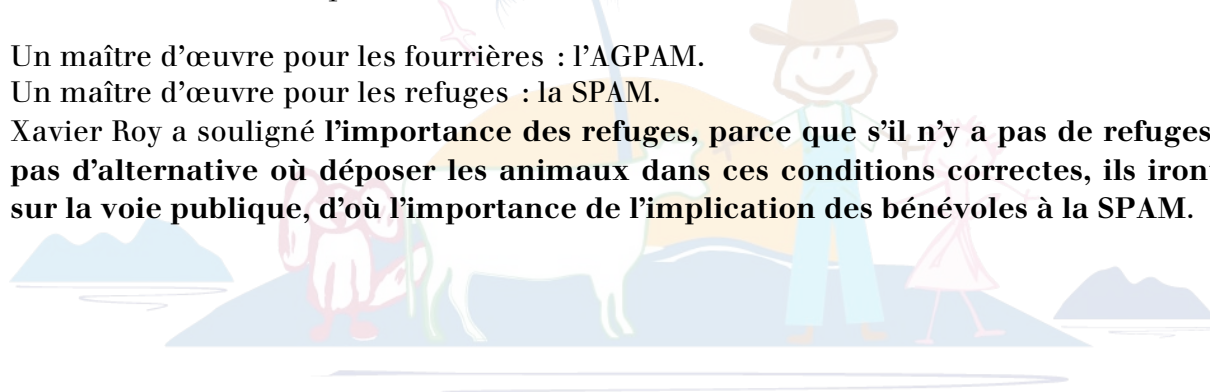
Nous fonctionnons avec les mêmes volets qu'à la Guadeloupe et à la Réunion.

Ici, le volet captures ce sont les communes, le volet fourrière ce sont les intercommunalités. Alors merci infiniment à monsieur le Maire de Saint-Joseph de l'annonce qui a été faite de déclaration de compétence communautaire à la CACEM pour le fonctionnement des fourrières. Cela signifie pour les associations, une relative sécurité dans l'accès aux financements en début d'année budgétaire. Je pense que cela fera tâche d'huile pour les deux autres intercommunalités.

Un maître d'œuvre pour les fourrières : l'AGPAM.

Un maître d'œuvre pour les refuges : la SPAM.

Xavier Roy a souligné **l'importance des refuges, parce que s'il n'y a pas de refuges, pas d'alternative où déposer les animaux dans ces conditions correctes, ils iront sur la voie publique, d'où l'importance de l'implication des bénévoles à la SPAM.**



Une originalité ici : l'organisation de la cohérence des actions en une même association l'AGPAM qui embrasse la SPAM, la DAAF, les éleveurs, les vétérinaires praticiens, les collectivités, des personnes privées. Athanase Jeanne-Rose siège au titre de la CACEM à l'AGPAM et Anne- Marie Sourdin ici présente est déléguée de la CAESM. Cela nous permet régulièrement de nous retrouver dans les conseils d'administration où sont prises des décisions que chacun comprend. Ça vaut pour l'ensemble de la Martinique.

- **Des débuts de résultats**

Aujourd'hui, on ne voit plus de grosses meutes de chiens.

Quand on demande à notre photographe Jacques Pierre-Louis de chercher des chiens et bien il n'en trouve pas, tout au moins des grappes de chiens. Ça c'est un résultat.

Le nombre d'animaux collectés sur la voie publique diminue régulièrement maintenant.

Ça peut vouloir dire plusieurs choses : que les maires font moins de captures... et c'est hélas parfois le cas. Des relâchements se font sentir, or il ne faut pas qu'il y ait de relâchement !

Cela peut vouloir dire aussi que moins d'animaux sont à collecter par les communes et aussi parce que les citoyens font un travail important en prenant eux-mêmes des animaux sur la voie publique et en nous les portant. Il y a de plus en plus une prise de conscience citoyenne qui provoque une bascule partielle des efforts de collecte, du secteur public vers le secteur privé. Alors c'est plutôt bien, parce que moins cher aux collectivités.

Mais tous ces résultats sont fragiles. Si on ne maintient pas la pression, il faut bien avoir en tête ce qui disait Xavier Roy : les chiennes font des petits ! On estime **qu'une chienne peut engendrer 1000 descendants en quatre ans.** Chez les chats ça va beaucoup plus vite encore.

Des résultats insuffisants. On voit tout le temps des chiens ou des porcs ou des veaux avec un collier beaucoup trop serré qui pénètre dans les chairs de l'animal parce qu'on oublie qu'un animal grandit.

Ce sont aussi les attaques sur le bétail qui perdurent. Ici un bovin adulte attaqué. Ce bovin là (photo) encore debout, est mort parce qu'il a été attaqué de partout. De plus en plus de chats : avec Jacques Pierre-Louis et madame Gely une déléguée de la SPAM qui n'est pas là parce qu'elle travaille, nous avons géré 100 chats chez un même particulier! La prolifération des chats est devant nous. Il faut donc faire passer des messages parce que si on se contente de collecter des chiens, ce sont les chats qui vont proliférer.

- **Que faire aujourd'hui ?**

Gérer les fourrières refuges avec une déclaration de compétence communautaire pour leur fonctionnement.

Responsabiliser les propriétaires en identifiant les chiens et les chats. C'est la carte d'identité du chien qui est insérée sous sa peau. C'est une action à mener avec le Syndicat des Vétérinaires d'Exercice Libéral. Jean-Luc Sottovia Président des vétérinaires de la Martinique représente aujourd'hui le SNVEL.

Il parlera d'une action que nous souhaitons mener avec le SNVEL. On ne va pas parler des 80% des animaux des pays anglo saxons, mais visons environ 50% des chiens en 3 ans.

Limiter la reproduction en stérilisant largement. On a commencé à le faire avec l'aide de la Région et la participation déterminante des vétérinaires praticiens. On l'a fait cependant de façon trop timide, trop limitée.

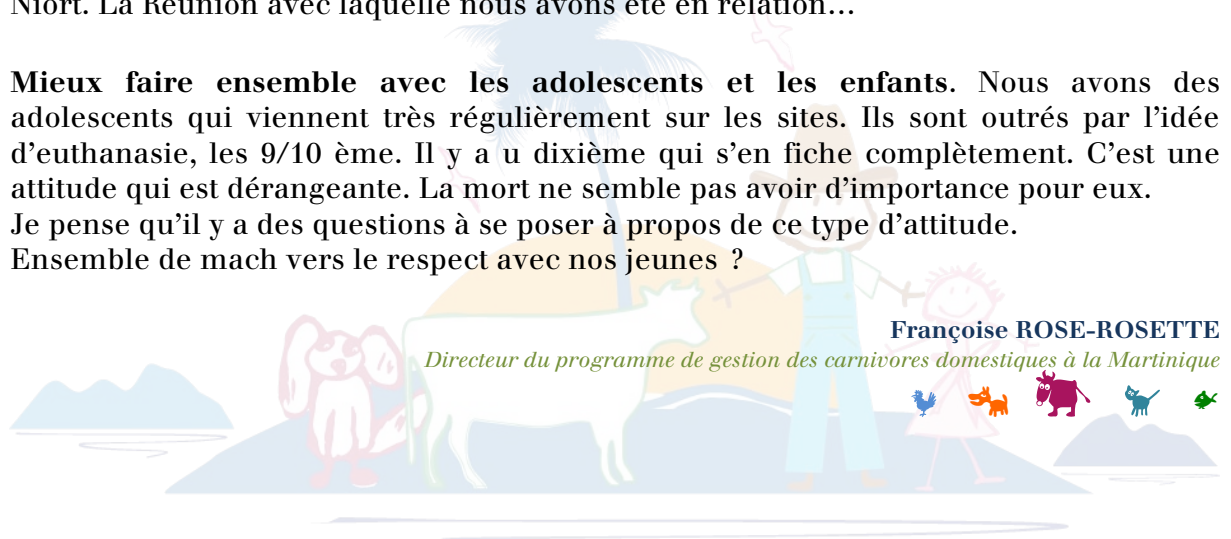
Mobiliser l'opinion publique, mais cela demande des moyens financiers conséquents. Nous avons un spot télé, mais il est sous utilisé par ce que nous n'avons pas actuellement les moyens de le diffuser. Il faut aller dans les écoles. **Monsieur Pierre Emilien Petit Inspecteur Pédagogique Régional, chargé du développement durable est avec nous.** Merci monsieur ! Surtout que monsieur Petit est avec nous de manière constante depuis des années. Il nous a accompagnés pour la réalisation d'un document audio visuel qui a été diffusé dans les écoles à partir de 2002. Nous bénéficions donc de l'appui du Rectorat par l'intermédiaire de monsieur Pierre Emilien Petit. Nous souhaitons nous tourner vers les jeunes générations et c'est pour cette raison que de façon un peu emblématique il y a avec nous aujourd'hui, un groupe de jeunes de l'association Karisko.

Mieux faire ensemble avec d'autres instances et d'autres dynamiques. Le président Palcy, Xavier Roy l'ont abordé. On jette les chiens comme on jette des déchets. Je crois qu'il est temps de travailler ensemble pour extraire des points de communs, voire un slogan commun.

Evidemment quand on va parler de stérilisations ce sera à propos des chiens, mais quand on parle de respect, il me semble qu'il faudrait travailler à une réflexion commune et que nous ne fractionnions plus totalement les analyses ou encore l'élaboration des messages. Il me semble que dans **l'esprit du citoyen toutes ces notions pourraient lui apparaître sous l'angle du respect de son territoire et donc du respect de lui-même.** A ce propos, je reprends à mon compte une formule d'Arielle Moreau une juriste de la Réunion très impliquée dans la protection animale et qui parle de « **package respect** ». Peut-être qu'à la fin de cette rencontre on aura fait un petit vers ce « package respect »

Mieux faire ensemble avec d'autres régions. La Guadeloupe est là, merci. La ville de Niort. La Réunion avec laquelle nous avons été en relation...

Mieux faire ensemble avec les adolescents et les enfants. Nous avons des adolescents qui viennent très régulièrement sur les sites. Ils sont outrés par l'idée d'euthanasie, les 9/10 ème. Il y a u dixième qui s'en fiche complètement. C'est une attitude qui est dérangeante. La mort ne semble pas avoir d'importance pour eux. Je pense qu'il y a des questions à se poser à propos de ce type d'attitude. Ensemble de mach vers le respect avec nos jeunes ?



Françoise ROSE-ROSETTE

Directeur du programme de gestion des carnivores domestiques à la Martinique



Le travail que nous faisons à l'AGPAM, il y a des groupes de personnes qui ont décidé de travailler ensemble après un conflit entre éleveurs et SPAM.

Nous avons pris en charge des missions du service public pour la gestion des fourrières notamment. Le rôle des mairies est fondamental. L'une de personnes qui nous encourage beaucoup c'est Monsieur Athanase Jeanne-Rose, que nous ne cesserons pas de remercier. Aujourd'hui en ce vendredi 13 c'est une journée de bonheur pour nous. La compétence communautaire est primordiale parce que nous avons des employés qui ont des enfants et qui doivent toucher leur salaire.

Notre action s'inscrit dans le développement durable, sur le plan économique, social et environnemental dans la conception même de la fourrière. Ceux qui ne connaissent pas le pôle animalier sont invités.

Je voudrais revenir sur l'expérimentation. Dans cette salle on doit converger mais il y a des intérêts divers. Afin de protéger nos moutons l'AGPAM a mis en place à titre expérimental le chien d'Anatolie. Chez Mocquet Torcy le troupeau avec un berger d'Anatolie n'a jamais eu d'attaque et un troupeau sans chien a été entièrement décimé.

Claude MARIE-LOUISE



Gaëlle HIPPOCRATE

*Service environnement
Ville du Robert*



Les pouvoirs publics et la prise en compte de l'animal Une expertise locale : la Ville du Robert/Martinique

Bonjour,

Le Maire de la Ville du Robert, soucieux des problèmes posés par la divagation et la prolifération des chiens errants dans la commune, a fait depuis quelques années de l'éradication et de l'errance animale sur son territoire l'une de ses priorités.

C'est une des raisons pour lesquelles il a décidé de créer un service particulier le service : « Santé, Hygiène de vie ».

En effet, nous avons tous connaissance des ravages dont ont été victimes les éleveurs sur l'ensemble du territoire de la Martinique, créant de ce fait une véritable psychose dans le pays.

Nous sommes tous les témoins oculaires de poubelles éventrées créant des nuisances olfactives et visuelles. Qui n'a pas vu déambuler en pleine rue et en pleine journée des hordes de chiens ? C'est le triste constat que nous pouvons faire.

Tout d'abord, que dit la loi sur ce sujet ?

Comment l'autorité municipale peut-elle intervenir ?

L'article L.2212-2.7e du code général des collectivités territoriales, dispose que les maires doivent remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation des animaux malfaisants ou dangereux.

S'agissant plus particulièrement des chiens et des chats errants, leur divagation est interdite par l'article 213-2 du code rural.

Le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher leur divagation. Il peut ordonner par arrêté municipal ou par délibération que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés.

Il prévoit également que les chiens et chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune, sont conduits à la fourrière où ils seront gardés.

A quel moment peut-on considérer qu'un animal est en divagation ?

On estime qu'un chien est en divagation, lorsque, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Tout animal capturé doit être mis en fourrière

La fourrière

Le code rural dans son article l'article 213-3 dispose que chaque commune doit posséder une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, sinon cette commune doit faire appel à une fourrière d'une commune voisine.

A la Martinique il a été retenu de mutualiser les efforts. C'est ainsi que 2 fourrières, une à Céron Sainte-Luce et un à Carrère Lamentin accueillent l'ensemble des chiens et chats collectés à la Martinique.

Les maires étant responsables de l'hygiène et de la salubrité publique sont donc confrontés au problème de la divagation d'animaux, chiens et chats en particulier. Ils seront tenus pour responsable en cas de problème s'ils ne prennent aucune disposition pour éradiquer le phénomène de la divagation et l'errance.

Certes le maire est compétent au regard de la loi. Mais le propriétaire reste tout de même le seul et unique responsable de son animal : il a le devoir de s'en occuper et de leur trouver un nouveau maître en cas de portée nouvelle. Mais pour certains propriétaires, il est hélas plus facile d'abandonner les animaux sur la voie publique.

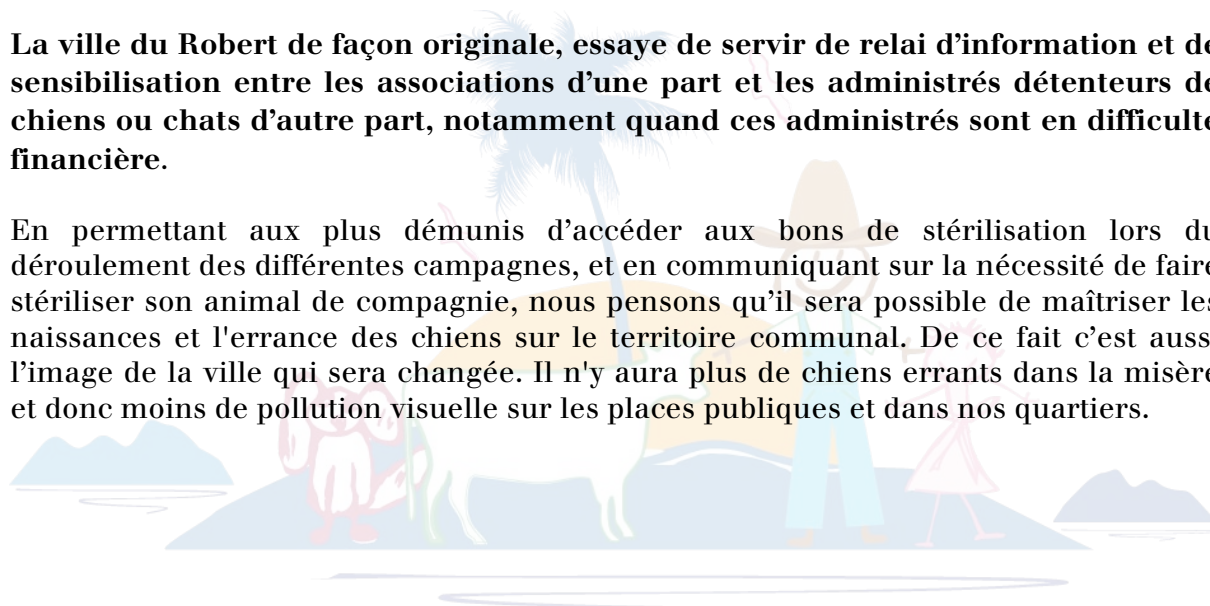
Il faut savoir qu'une chienne peut en moyenne par année faire 2 portées et que chacune peut comprendre entre 2 et 12 chiots un chien donc a elle toute seule peut engendrer près de 300 chiots en une vie, d'où le nécessité de communiquer sur la stérilisation.

Au plan pratique, pour faire face aux nuisances générées sur sa commune, le maire de la ville a à maintes reprises répondu positivement aux propositions de l'AGPAM et de la SPAM. La ville du Robert intervient selon le mode opératoire classique : en faisant appel à un prestataire de service qui procède aux captures de chiens et de chats et les conduit en fourrière.

Mais il nous semble aussi, qu'il est du devoir de la collectivité d'inciter les administrés à prendre conscience des problèmes que pose l'abandon des animaux sur la voie publique.

La ville du Robert de façon originale, essaye de servir de relai d'information et de sensibilisation entre les associations d'une part et les administrés détenteurs de chiens ou chats d'autre part, notamment quand ces administrés sont en difficulté financière.

En permettant aux plus démunis d'accéder aux bons de stérilisation lors du déroulement des différentes campagnes, et en communiquant sur la nécessité de faire stériliser son animal de compagnie, nous pensons qu'il sera possible de maîtriser les naissances et l'errance des chiens sur le territoire communal. De ce fait c'est aussi l'image de la ville qui sera changée. Il n'y aura plus de chiens errants dans la misère et donc moins de pollution visuelle sur les places publiques et dans nos quartiers.



Puisqu'il y va de la santé, de la sécurité et de la santé publique, une réflexion globale paraît nécessaire après cette première rencontre qui, je le souhaite installera une base nouvelle pour un travail collectif car ce qui se passe au Robert se passe dans toute la Martinique.

Il nous appartient de coordonner nos efforts, ainsi que nos expériences de terrains afin d'avancer sur la problématique des animaux errants d'apporter notre expertises pour améliorer la qualité de vie des Martiniquais.

Chacun pourra apporter sa pierre peut être lors d'une prochaine rencontre afin d'établir un schéma ou un programme au niveau de la Martinique avec l'appui les services institutionnels particulièrement l'AGPAM

Merci à tous ceux qui ont eu l'idée et l'initiative d'une pareille organisation
Merci de m'avoir écouté.

Gaëlle HIPPOCRATE
Service environnement Ville du Robert



Geneviève GAILLARD

Maire de Niort

Députée des Deux-Sèvres

Président de l'intergroupe parlementaire sur l'animal



Les pouvoirs publics et la prise en compte de l'animal de Niort à l'Europe

Bonjour à tous et à toutes,

Avant de commencer, je voudrais vous dire le plaisir que j'ai de partager cette journée avec vous. C'est un moment fort.

Je voudrais vous saluer pour tout ce que vous faites en termes de protection animale, évidemment saluer madame Rose-Rosette, très pugnace mais vous le savez tous, saluer madame la Présidente de la SPAM et monsieur le Président de l'AGPAM. J'ai pu voir en quelques jours à quel point ils étaient mobilisés sur un sujet particulier relatif à ces animaux errants divagants que l'on rencontre dans les territoires et départements d'outre mer, un peu moins en métropole même si de temps en temps nous sommes confrontés à ces problématiques.

Donc je vous dis bravo pour le travail individuel des uns et des autres et pour le travail collectif, réunis ensemble permettant d'avancer.

Pour moi, c'est important de pouvoir constater ce travail de pouvoir entendre aussi et rapporter au parlement dans l'intergroupe parlementaire des problématiques que nous ne connaissons pas et que probablement nous traitons moins bien que d'autres.

Je voudrais vous dire que vous avez une très belle île et que je m'y suis promenée depuis samedi dernier. Je suis vigilante mais pourtant, je n'ai pas vu de chiens comme vous les décrivez. Cela prouve sûrement que les choses ont avancé. Il n'empêche qu'il faut sûrement continuer de travailler ensemble pour obtenir des résultats, disons-le ainsi, convenables.

Un peu de présentation.

Je suis parlementaire des Deux-Sèvres. J'ai été élue en 1997 et dès 98 j'ai souhaité créer le **groupe parlementaire de protection animale** parce que dans ce domaine là, le parlement n'était pas du tout mobilisé et pourtant nous savons que dans notre pays la maltraitance animale ne régresse pas. Donc nous avons créé ce groupe à la chambre des Députés qui s'est élargi ensuite au Sénat.

Aujourd'hui nous **traitons des problématiques d'ordre général, la maltraitance, l'abattage, le commerce des animaux.** A ce titre là, j'avais été responsable d'une mission d'information sur le commerce de chiens et de chats. On m'avait informée que c'était une démarche périlleuse. Nous nous sommes aperçus que le commerce de chiens allait de paire avec d'autres commerces. Les pressions que j'ai reçu à ce moment étaient importantes et en définitive, personne n'a souhaité faire quoique ce soit.

Tout est resté en quasiment l'état avec comme prétexte que l'Europe devant s'agrandir, il n'y avait pas lieu de lutter contre ce trafic d'animaux puisque les chiens passaient par la Belgique.

Nous avons traité des problèmes de transport.

Pour faire ce travail, nous nous appuyons sur deux textes fondateurs, la **loi Gramont** qui est très ancienne. C'est cette loi qui interdisait en 1853 de faire publiquement des sévices aux animaux et en particulier au cheval. Cette loi Gramont a été à l'origine d'un autre texte, la **loi Nungesser en 1976 qui considère l'animal comme un être sensible**. A partir de là, nous pouvons travailler avec les associations de protection animale, avec les vétérinaires, avec les pouvoirs publics, pour lutter contre cette maltraitance qui existe toujours.

Nous nous appuyons sur le code civil, le code pénal. Le code civil lui, considère toujours que l'animal est une chose. Et donc c'est compliqué de pouvoir lui appliquer un quelconque regard, on ne va pas dire « des droits »... Nous travaillons en ce moment sur le statut de l'animal. Nous travaillons avec des juristes...pas mal de personnes qui nous aident.

Nous essayons de faire un texte général sur le statut de l'animal. Là on en est aux balbutiements.

Le code pénal nous aide beaucoup puisqu'il punit celles et ceux qui font des maltraitances à des animaux. Sauf deux exceptions que vous connaissez ici, la tauromachie et les combats de coq. Dans l'intergroupe parlementaire, nous tentons de faire appliquer le code pénal et nous nous apercevons qu'il nous manque beaucoup de juristes compétents sur le sujet. Il y en a qui se donnent beaucoup de travail pour nous aider, malheureusement vous savez comment ça se passe et la RGPP ne nous y aidera pas à l'avenir : les dossiers sont tellement nombreux que les dossiers animaux restent sous la pile. Si vous n'avez pas quelqu'un qui se permet de donner un petit coup de fil, rien ne se passe et pourtant nous en voyons de la maltraitance, chez les éleveurs pour les animaux de compagnie, pour les animaux de rente...

Par rapport à la divagation des chiens, **nous avons dans quelques régions de France des problèmes d'attaques de troupeaux**. Ma consœur m'a demandé ce que nous pouvions faire puisqu'en métropole lorsque des troupeaux en particulier dans les Alpes sont attaqués, **les éleveurs ont droit à des indemnités à condition qu'il s'agisse du loup**. On fait beaucoup passer le loup comme responsable des attaques de troupeaux. Mais bien souvent ce ne sont pas des loups mais bien des chiens qui attaquent les troupeaux. Les mesures de protection ont été mises en place pour la garde des troupeaux par les chiens Patou et commencent à prendre de l'ampleur pour protéger ces troupeaux. Aujourd'hui ont fait des recherches ADN pour vérifier qu'il s'agit d'un loup et non pas d'un chien. Dans un cas on est indemnisé, dans l'autre cas on ne l'est pas. Il y a un vrai problème économique pour les agriculteurs confrontés à cette problématique. En dehors du côté économique, l'agriculteur est attaché à son troupeau, il a de l'affection pour son troupeau, il aime ses bêtes. **En plus de la douleur économique il y a la douleur psychologique que peut ressentir une personne qui met toute sa vie à faire en sorte que son élevage se porte bien.**

Nous nous appuyons aussi dans ce groupe interparlementaire, sur la **Convention européenne des droits de l'animal qui a été adoptée en 1993, que la France a signé en 2003** et qui concerne l'abattage des animaux, le transport, la possession, le commerce des animaux et, cette partie vous concerne, la limitation des animaux errants. Je me demande si en travaillant avec l'Europe vous ne pourriez pas avoir, et on peut peut-être travailler sur le sujet, quelques financements qui permettraient d'avancer un peu plus vite dans ce domaine là.

Voilà donc brossé rapidement, le travail que nous effectuons.

Je souhaitais aussi vous dire que concernant le Vivant, ma démarche va bien au-delà des animaux de compagnie et des animaux domestiques puisque **je suis rapporteur pour la biodiversité de la loi du Grenelle 2** et qu'à ce titre là, on replace, comme l'a dit Françoise Rose-Rosette avec laquelle je partage son propos d'introduction, nous nous plaçons dans un contexte de recul pour voir quelles sont les relations entre l'homme et le Vivant, relations extrêmement complexes qui nécessitent qu'on s'y attarde.

Quand on observe, je ne suis pas sociologue et certains le feront beaucoup mieux que moi, notre société a beaucoup évolué, désormais tout est devenu bien de consommation, et on a tendance à laisser de côté ce lien intime, ce lien très fort, qui existe entre l'homme et l'animal. On a **tendance à oublier que l'animal, on en a besoin au quotidien.**

Notre combat, mon combat sur la ville de Niort, j'en parlerai tout à l'heure, concerne les abeilles, parce que nos abeilles sont décimées non seulement par la Gauchon (*un pesticide*) mais aussi par un frelon, le frelon asiatique. J'espère que vous n'aurez jamais cette espèce de frelon. Il ne mange que les abeilles et est en permanence à la sortie de la ruche pour pouvoir dévorer les abeilles.

Je m'occupe de cette biodiversité pour le Grenelle de l'environnement, ce qui me permet d'aborder, de façon incomplète certes, ces relations entre l'homme et l'animal, de faire comprendre à mes collègues parlementaires que si nous ne faisons pas attention, demain nous ne serons plus rien et les générations qui viennent, qui ont tellement besoin de l'apport de ce Vivant, risquent de trouver un monde désolé et risque de ne pas pouvoir vivre convenablement.

C'est aussi tout un combat sur les pratiques agricoles, sur la biodiversité des sols, sur l'équilibre des espèces, les espèces classées nuisibles, les espèces protégées car là encore nous avons un gros travail à faire et ce travail nous le faisons comme nous pouvons.

Donc voilà pour l'intergroupe parlementaire le travail que nous effectuons. Alors peut-être qu'ici il ne faut pas trop en parler, mais le combat que nous menons, est essentiellement mené contre la tauromachie, cette cruauté épouvantable que nous rencontrons. Je sais que les combats de coq ici sont très reconnus, mais cet article du code rural ne nous satisfait pas parce que la cruauté envers les animaux ce n'est pas au 21^{ème} siècle une chose qui nous apparaît comme étant utile. Nous travaillons aussi sur les animaux de cirque parce qu'on a constaté que les animaux sauvages étaient traités plus ou moins bien. Là aussi les pressions sont extrêmement fortes, les gens sont très sensibles, quelque fois violents. Mais il ne faut jamais abandonner en matière de protection animale si on veut pouvoir avancer.

J'ai été élue à la ville de Niort en 2008, Niort une ville de l'Ouest de la France située entre Nantes et Bordeaux aux portes du marais poitevin espace remarquable à la confluence de la terre, où les espèces sont nombreuses.

Cette ville de 60 000 habitants a commencé depuis longtemps à s'intéresser aux animaux domestiques et aux chiens en particulier, car les populations se plaignaient essentiellement des crottes de chiens. On m'a nommé « madame crottes de chiens ». J'étais chargée avec l'appui de Jean-Luc Vuilleminot, de mettre en place des mesures pour rendre la ville propre en faisant en sorte de ne pas opposer les propriétaires de chiens et de chats, avec ceux qui ne sont pas propriétaires. En métropole les choses peuvent vite glisser dans un sens ou l'autre et il faut expliquer travailler avec précautions, dériver et il faut travailler avec des partenaires.

La spécificité de Niort, c'est qu'il n'y a pas d'associations de protection des animaux. Il y a une qui s'est créée il y a 15 jours. **J'ai souhaité faire de Niort une ville qui aime les animaux qui s'en occupe.** C'est ainsi que nous avons commencé à mener un certain nombre d'actions. Actions en direction de propriétaires d'animaux et des écoles. Il a fallu du temps pour convaincre l'équipe que je mène, que l'animal est important.

Une ville sans chats, une ville sans chiens, sans oiseaux, sans souris...n'est plus une ville ; ce serait un désert. A nous de faire que ce Vivant intègre la ville et qu'il y soit bien.

Ainsi nous avons créé en 2010, un **Festival de la diversité biologique** qui a lieu tous les deux ans et qui montre que **les richesses culturelles et les richesses biologiques sont consubstantielles à l'homme et que notre patrimoine vivant est aussi important que notre patrimoine architectural, que nos musiques et que cette diversité, nous devons la valoriser.**

Le prochain thème sera les insectes et les araignées. Toutes les populations niortaises quelles soient individuelles, institutionnelles, participent au thème des insectes et des araignées, présentent toutes sortes de création autour de ce thème. Je vous invite en 2012 en juillet à participer à ce festival. C'est important pour faire comprendre qu'une araignée, on ne l'écrase pas bêtement.

Evidemment pour le moustique qui donne la dengue c'est différent. Mais il y a aussi tous les animaux inoffensifs pour lesquels les raisons d'être là, existent. Nous n'avons plus d'hirondelles en France. Pourquoi ? Parce que nous n'avons plus d'insectes et nous n'avons plus d'insectes parce que nous avons utilisé à tort et à travers un certain nombre de molécules qui font qu'aujourd'hui toute cette faune a disparu. Cela intéresse les gens. A nous de leur donner la capacité à pouvoir s'y intéresser encore plus et à pouvoir y participer et à travers cette participation très générale, nous continuons à travailler sur l'animal de compagnie.

Là nous utilisons nos agents, nous avons une fourrière qui reçoit à peu près 300 animaux par an, la moitié sont des animaux qui se sont échappés et donc ils sont très rapidement récupérés. Pour le reste, il s'agit d'une petite proportion d'animaux errants, abandonnés. Nous n'avons pas les problèmes que vous rencontrez sur l'île.

Il faut cependant toujours continuer à mobiliser les gens autour de cette problématique, à les éduquer et cette éducation passe évidemment par les enfants, avec le travail que l'on peut faire dans les écoles, dans les activités périscolaires, dans les centres socio culturels.

Nous travaillons aussi avec les adultes. L'année dernière nous avons mené des actions de formation des maîtres, ce qui est important. Vous savez comment ça se passe : avec un enfant on va dans une animalerie...

Là la loi est beaucoup plus permissive qu'auparavant. Nous n'avons plus le droit d'intervenir dès lors que les surfaces commerciales font moins de 1000 M2. Il y a quelques années à Niort, j'ai voulu interdire la vente à l'étalage de chiots. Cela n'a pas été possible. Dès lors que les animaux ont été vu par les services vétérinaires, que les papiers sont en règle, vous ne pouvez pas interdire ce genre de manifestation. On voit des populations énormes qui viennent acheter des animaux et nous contribuons à la fourniture de chiens qui termineront en partie à la fourrière municipale ou au refuge. Alors donc, actions auprès des adultes et des enfants. C'est toujours bien perçu par les populations et nous avons mis en place toujours dans le cadre de l'animal en général, une action que nous prolongeons tous les ans depuis 2008, qui consiste à faire que les enfants de zone d'éducation prioritaire puissent bénéficier de ce que nous appelons à Niort, le « poney maître d'école ». Les enfants apprennent à compter, à lire des histoires avec les poneys. Ils apprennent en même temps à connaître l'animal à le respecter.

Le respect envers l'animal est fondamental pour avoir des actions conséquentes qui portent des fruits.

Je souhaite que nous puissions avec le Robert, initier des actions peut-être entre les enfants et aussi avec l'Inspection d'académie. Je suis tout à fait prête. En tout cas ce combat que nous menons en métropole et en Martinique doit être mené. Nous devons le faire pour l'avenir des générations futures. Les animaux domestiques ont toujours été les compagnons de l'homme. Ils servent et dans beaucoup de situations. Il existe encore trop de barrières pour pouvoir aller plus loin. Les chiens ont sauvé les hommes dans beaucoup de situations difficiles. Ne l'oublions jamais, sinon nous risquons de scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Un mot sur la problématique des chats. Si nous avons moins de problèmes en matière de chiens, nous commençons à avoir des problèmes avec les chats, tout au moins à Niort. Nous sommes en train de mobiliser les populations, les vétérinaires, pour essayer d'avoir de gérer tout cela sans avoir recours à l'euthanasie, puisque vous savez très bien, la nature à horreur du vide.

Si on retire en permanence les chats errants, nous verrons toujours d'autres chats errants et ce sera un cercle vicieux. Nous sommes en train de voir comment créer un collectif citoyen pour construire des lieux où les chats errants viendraient se nourrir le soir. Ce serait plus circonscrit.

J'ai demandé aux services de la ville et c'est compliqué à faire avancer, que chaque fois que nous construisons un équipement public, nous regardions comment nous intégrons la problématique animal de compagnie. Dans les jardins publics, il pourrait y avoir un endroit pour pouvoir balader leur chien sans que cela pose problème et c'est un travail très lourd.

Dans les collectivités, on a une culture, des habitudes et changer les habitudes des gens, ouvrir les yeux sur une problématique inhabituelle, ça prend du temps, mais il ne faut jamais baisser les bras, à l'image de ce qui est fait à la Martinique et à la Guadeloupe, il faut persévérer. Le résultat n'est pas toujours là.

Cela peut demander plusieurs mois ou plusieurs années, mais la prise de conscience sera de plus en plus importante si nous sommes réunis pour le même combat celui de l'équilibre entre les hommes et les animaux, l'équilibre entre les espèces animales et aussi végétales.

Merci de m'avoir invitée dans votre belle île et vous êtes tous attendus à Niort.

Geneviève GAILLARD

Maire de Niort

Députée des Deux-Sèvres

Président de l'intergroupe parlementaire sur l'animal



Témoignage

Bonjour à tous,

Madame la Députée de Niort, j'ai une surprise pour vous.

Je vous demande la permission, cela ne me rajeunit pas mais il y a trente ans, j'allais me ressourcer à l'orée du poumon de Niort, la forêt de... j'aurais pu vous dire cela discrètement mais je voulais que vos amis partagent la joie que j'ai à vous rencontrer à la Martinique d'autant plus que les citoyens de Niort qui m'accueillaient chaque année m'offraient une ville plus que familiale.

Merci d'être parmi nous.

Metty CHIAPUSSO



Témoignage

Guy Aubry

*Inspecteur de salubrité en retraite
au bureau municipal d'hygiène
de Fort-de-France en charge des animaux
errants et divagants
Membre fondateur de l'AGPAM
Trésorier de l'AGPAM*



*Entouré de Véronique ALEXANDRE BEROARD
et Patricia LOWENSKI*

J'ai travaillé au service d'hygiène de la **ville de Fort-de-France** depuis 1970.

Il y avait de **très gros problèmes** dans la ville et une **très mauvaise image** à cause de la prolifération des chiens. La proximité de la **décharge municipale** attirait des **centaines de chiens**. Depuis, la décharge a fermée grâce à la mise en place de l'incinérateur. Les gens venaient jeter les chiens dans la décharge, comme on jette les ordures. Les chiens venaient se nourrir sur la décharge et se baladaient la nuit au centre ville par **hordes de 20, 30, 40** parfois !

Les premières années la lutte contre les chiens errants était extrêmement difficile.

Il fallait circonscrire les opérations et ça se faisait au début **avec l'aide de l'armée** pour protéger le site de la décharge pour pouvoir déposer les appâts empoisonnés ! La ville avait pu obtenir une dérogation pour l'euthanasie sur place de chiens par des appâts à la strychnine. A ce moment là quand on faisait des opérations, **c'est par 200, 300 chiens qu'on détruisait en une soirée**. On faisait évidemment ces opérations la nuit par mesure de sécurité.



Témoignages

Patricia COMME

Présidente de l'association le refuge du Papillon



Je suis ravie d'être ici parmi vous.

**La Martinique est pour nous un exemple à suivre.
En Guadeloupe, nous n'avons pas de refuge central où
on replace les animaux...**

J'ai créé une association, on a trouvé un terrain, on a les plans. On va je l'espère, trouver des subventions régionales, européennes. J'aimerais que les collectivités nous aident autant qu'en Martinique. Bravo ! je suis émerveillée par ce qui se passe ici. Bien sûr rien n'est parfait mais il y a un consensus entre les agriculteurs, les mairies, la Région, les citoyens.

Bravo !

Solange MONTLOUIS FELICITE

Présidente de l'association KARISKO

et

Mery SARIISTO

**KARISKO prend en charge des jeunes dans
des chantiers d'insertion.
En ce moment nous en avons 12.**



Nous avons un projet un peu spécial. Il ne s'agit pas d'espaces verts, mais d'un chantier davantage culturel et autour de la navigation.

On fait des constructions nautiques, une pirogue de 16 mètre avec des matériaux modernes.

KARISKO est un projet citoyen qui s'ancre aussi dans son environnement. Il nous semble indispensable de ne pas dissocier les jeunes de cet environnement.

On ne peut pas parler du Martiniquais uniquement dans son travail. Il faut qu'il ait contact avec sa faune, sa flore, pour être lui-même, pour se fixer dans son identité, dans son être profond.

Ce n'est pas simplement : « On t'apprend un travail, tu fais ça... » ! Tu ne peux pas déposer ton stylo ou ta pelle et écraser l'araignée, comme l'a dit une intervenante, en ignorant totalement les impacts que cela pourrait avoir.

Louis Daniel BERTOME
Président de la chambre d'Agriculture



Deux petits mots à la demande de Claude Marie-Louise. Je ne pourrai malheureusement pas être avec vous toute la journée.

Je salue les invités qui sont venus de l'extérieur, Niort, Guadeloupe...

Je remercie le Président de l'AGPAM et la Présidente de la SPAM pour l'organisation de ce colloque qui est très important du fait des problèmes importants posés par les chiens errants et divagants et bien sûr, je remercie tous les intervenants.

Simplement rappeler que Claude Marie-Louise représente la Chambre d'Agriculture au sein de l'AGPAM, donc c'est un apport de la Chambre d'Agriculture dans cette problématique.

Je voudrais aussi rappeler encore tout le **drame pour les agriculteurs du fait de ce fléau, car il faut appeler cela un fléau**. Conséquences économiques parce que pour les professionnels de l'élevage, c'est leur gagne pain et **quand vous perdez dans une année 10%, 20% des bêtes, vous perdez en réalité votre salaire**. Le reste des animaux ne fait que couvrir les charges.

Pour d'autres, même si c'est moins important parce qu'il a des cultures ... pour d'autres, c'est avec ces animaux qu'il fait du fumier, qu'il nettoie son terrain. Ou c'est ce qui permet de payer la rentrée des classes. Et puis pour un éleveur, c'est un véritable drame de découvrir le matin les animaux qui ont été attaqués. **C'est dramatique de voir des animaux qui sont déchiquetés, agonisants!** C'est vraiment dramatique de voir ceux qui sont agonisent. On ne souhaite à personne, même si on le déteste, d'avoir une attaque de chiens.

J'ai été président de la FDSEA et ai eu l'occasion de dire au Président de la SCACOM qu'il fallait conduire une action syndicale, mettre des animaux un endroit où **tout le monde puisse voir, dans la cour de la mairie, où un endroit où on peut voir cela, parce qu'on ne s'imagine pas ce que c'est**.

Il faut absolument qu'on puisse accompagner les agriculteurs, on l'a vu, il y a des solutions par les chiens de berger...il y a aussi la solution de mieux sécuriser les bâtiments, les clôtures ...mais ça demande des moyens financiers considérables.

Il faut continuer à **accompagner les deux associations qui font un travail énorme, pour permettre le contrôle de ces populations de chiens**. Le travail repose essentiellement sur le militantisme de certains et de certaines, madame Rose-Rosette est le pilier de ce militantisme et donc il faut continuer à **accompagner ces associations avec des moyens financiers plus importants** pour qu'on arrive à faire un travail intéressant.

Il faut qu'on arrive à faire un travail de **conscientisation de la population**. Un travail en direction de la population sur ce civisme qu'il faut avoir. On a parlé des déchets, chaque week-end quand je débarque sur mon exploitation, j'ai la crainte de voir une décharge publique parce que je suis au bout d'un chemin... Pratiquement tous les mois, je suis au François, on a deux chiens, de jeunes chiens qui sont lâchés et ils restent plusieurs semaines à circuler. Il faut absolument qu'on mette en place des **actions de sensibilisation de la population**. C'est bien sûr le travail des associations, mais c'est aussi le travail des maires...

Merci et bonne continuation pour cet après-midi.

Louis Daniel BERTOME
Président de la chambre d'Agriculture



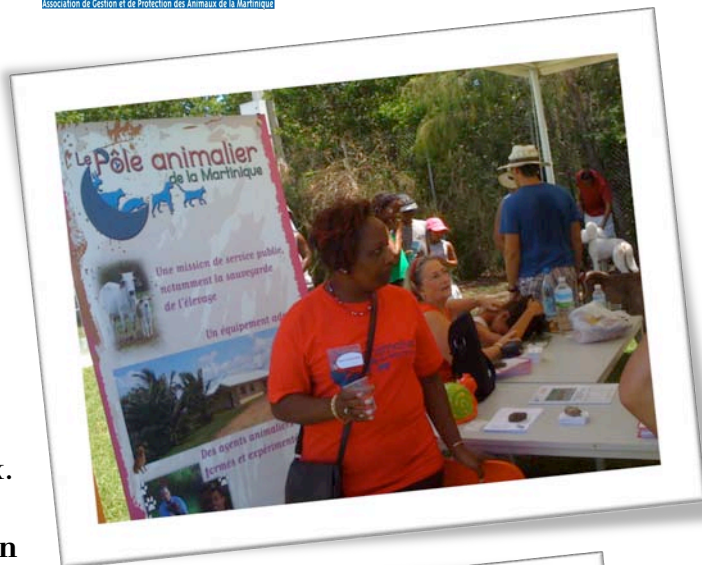
Témoignage

En effet cela a commencé avec des propos comme ceux que monsieur vient de tenir. C'est suite à de propos comme cela que la SPAM s'est alliée avec l'AGPAM dans la protection animale en protégeant tous les animaux.

En tant que présidente d'association de protection animale, je suis sensible à la protection de tous les animaux.

Et pour votre information, tous les animaux qui sont adoptés à notre refuge sont identifiés.

Véronique ALEXANDRE-BEROARD



Témoignage

Bérard CAPGRAS
Président de la FDSEA



Je ne sais pas s'il y a un assureur ici, mais nous avons d'énormes difficultés à assurer nos bêtes.

Je voudrais aussi appuyer le fait qu'il faut travailler sur l'identification des chiens. Je ne sais pas par quel bout on va prendre le dossier mais en tout cas, il faut trouver la solution, parce que si on rencontre des bêtes chez nous, on ne peut pas identifier des propriétaires.

Je voudrais dire quelque chose qui n'est pas facile à entendre : chaque fois que j'ai été invité par des agriculteurs à voir les catastrophes quand il y a des attaques de chiens, je leur dit « **munissez-vous d'un fusil** ». Je leur demande de faire comme ça. Quand vous arrivez, vous entendez les ravages des chiens, c'est vraiment dramatique d'assister à cela sans rien faire, sous prétexte qu'on ne doit pas toucher aux chiens. Si je dois assumer dans quelque endroit que ce soit une responsabilité, je vais l'assumer mais ça véritablement si on ne choque pas les gens, les choses vont continuer.

Je voudrais aussi demander aux vétérinaires de la Martinique s'ils ne peuvent pas s'associer comme à la Guadeloupe pour avoir plus de moyens pour qu'ils puissent réagir.

J'ai des photos là que je l'ose pas présenter. Il y a eu une attaque il y a une semaine chez Marcel Edmond. Il a tué cinq chiens sur les sept. Je sais que c'est dangereux qu'il y a des risques. Je leur demande de faire comme cela, sinon on va prendre ces moutons là, on va les emmener dans les mairies.

Je voudrais que tout le monde soit sensibilisé. Nous producteurs, nous ne pouvons pas tolérer plus que cela parce que cela fait **10% du cheptel autour de 35 000 têtes, ça chiffre, 3500 têtes.** Ça donne envie de pleurer. On a photographié un chien qui nous interrogeait, mais j'ai l'impression que le mouton m'interroge, il me regarde. Quand je vois la bête agonisante, elle me regarde d'une drôle de manière. Ce mouton là me dit « c'est toi qui fait ça... à nos petits ». J'ai mal au cœur quand je vois ça. **Il faut faire quelque chose !**

Je vous remercie.



Jean-Luc SOTTOVIA
*Docteur vétérinaire
Président de l'Association
des Vétérinaires de la Martinique
Représentant le Syndicat
des Vétérinaires Praticiens Libéraux*

Remise de lecteurs de puces électroniques du SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires Praticiens Libéraux) aux représentants des communes



Bonjour,

Je représente ici, le Syndicat des Vétérinaires qui ne peut pas être présent.

Rémi Gellée l'ancien Président du syndicat devait venir. Il a été empêché. Ils nous ont envoyé des lecteurs à distribuer aux mairies, aux représentants d'associations. Venez prendre ces lecteurs. On a aussi des affiches informatives.



Nous vétérinaires praticiens à la Martinique, nous avons fait une affiche un peu sur le model de ce qui s'est fait en Guadeloupe avec un peu les mêmes actions. Seulement on passe avec Françoise des actions de partenariat. **Françoise mène les actions auprès des collectivités et nous on est partenaires au niveau des actions des stérilisations, de l'identification...**

Je pense comme l'a dit Monsieur Capgras tout à l'heure : tout passe par **l'identification**. Si on arrive à mettre en place une action d'identification massive, beaucoup moins de gens prendront le risque de laisser leur chien divaguer. Nous, nous sommes tout à fait partie prenante, mais nous ne pouvons pas imposer aux gens qui viennent faire vacciner leur chien de le faire identifier, si derrière il n'y a pas des meures de rétorsion. Si on propose systématiquement une identification qui représente environ une cinquantaine d'euros, **il faut que le propriétaire sache que la loi l'y oblige et il faut qu'il y ait des contrôles derrière.**



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO
*Maître de Conférence et Responsable
du Département de Biologie à la Faculté
des sciences exactes et naturelles
à l'Université des Antilles et de la Guyane*



Modernisation de la prise en compte de l'animal de laboratoire à l'Université des Antilles et de la Guyane

*Monsieur le Président de l'AGPAM,
Madame la Présidente de la SPAM,
Madame la Députée maire Geneviève Gaillard,
Messieurs les Elus du Conseil régional de la Martinique
Messieurs les Président des Associations de Vétérinaires praticiens
Mon cher collègue Christian Baptiste,
Mesdames et Messieurs en vos grandes et qualité,
Cher public,*

Je vais vous parler de l'expérimentation animale à l'Université des Antilles et de la Guyane. Effectivement ça sort un peu du champ d'investigation de ce matin, mais le docteur Françoise Rose-Rosette voulait que l'UAG puisse également apporter un regard et vous dire ce que nous faisons avec les animaux quand ils sont dans nos locaux.

L'expérimentation animale c'est l'utilisation des animaux en vue de nos activités pédagogiques c'est-à-dire des activités de travaux pratiques, mais également en vue de réaliser des travaux au niveau de la recherche scientifique et cette expérimentation animale est régie par des directives et des réglementations.

La première directive européenne 86-609 du conseil européen du 24 novembre 1986 va définir la protection des animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques. Donc c'est dans ce cadre là que nous travaillons à l'Université. Cette directive sera ensuite modifiée et un peu plus détaillée puisque cela conduira à la directive européenne 2010-63 du 22 novembre 2010.

Actuellement au niveau national, les textes sont en cours de transposition en droit national. Il faut compter un délai maximal de deux ans jusqu'en octobre 2012 pour avoir la nouvelle réglementation.

Néanmoins dans cette directive européenne et dans celle qui l'a précédé, des mesures sont prises pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques ou éducatives. Ainsi par exemple ces directives préconisent le remplacement et la diminution de l'utilisation des animaux dans les procédures, un affinement des conditions d'élevage, d'hébergement de soins et d'utilisation des animaux. Il nous est également demandé de définir l'origine, l'élevage, le marquage l'hébergement et la mise à mort des animaux. Des opérations d'éleveurs et des utilisateurs, ainsi que l'évaluation de projets impliquant l'utilisation d'animaux dans les procédures.

L'expérimentation animale s'applique à des animaux qui sont destinés à être utilisés dans les procédures ou lorsqu'ils sont destinés à avoir leurs organes ou leurs tissus utilisés à des fins scientifiques. Donc nous parlons bien à la fois de l'utilisation dans le cadre d'actions pédagogiques donc à former de futurs scientifiques de futurs médecins et également au niveau également de la recherche médicale et au niveau de la recherche fondamentale. La directive s'applique jusqu'à ce que les animaux aient été mis à mort, placés ou relâchés dans leur habitat ou un système d'élevage.

Cette directive européenne s'applique à quel type d'animaux ? Aux animaux vivants. Les animaux congelés utilisés dans les travaux pratiques ne rentrent pas dans le cadre de l'expérimentation animale. Ce sont tous les animaux vertébrés non humains vivants, du poisson aux primates y compris les formes fœtales de mammifères à partir du dernier tiers de leur développement normal. C'est-à-dire tous les animaux dont on est sûr de manière scientifique, avérée, que ces animaux la vont pouvoir développer des processus douloureux suite à la manipulation.

Donc en fait, ces directives demandent tout simplement de prendre en compte la douleur dans les expérimentations animales.

Sont aussi concernés les céphalopodes car les dernières études scientifiques ont montré très clairement que chez les pieuvres, les chatrous et autres sèches on pouvait mesurer des molécules liées à l'existence de douleur chez ces animaux. Donc de ce fait, l'utilisation de céphalopodes est dès lors strictement réglementée.

Donc tous les animaux vertébrés, cela va du poisson jusqu'aux primates.

Egalement au stade embryonnaire. Il s'est avéré que si on ne peut pas quantifier la douleur lorsque l'animal est au stade embryonnaire, in utero dans le ventre de sa mère, on peut quand même dire que par certaines manipulations, on va influencer sur le développement normal et harmonieux de l'embryon. Ce sont vous savez, toutes les recherches sur le développement des organes des tissus embryonnaires et bien également à de moment là, les embryons entrent le cadre de cette directive.

Les directives européennes de 1986 et de 2010 ont permis de mettre en place d'un comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale des comités régionaux d'éthique.

A quoi servent ces comités ?

Ils servent à transposer les directives européennes et à s'assurer que chaque personne, que chaque institution, qui maintient ou qui garde des animaux, applique les directives européennes.

Et donc le Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale a élaboré une charte nationale. Tous les individus c'est-à-dire les chercheurs, les enseignants... sont tenus d'appliquer cette charte nationale. Elle a été élaborée en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que le ministère de l'agriculture et de la pêche. Cette charte nationale prône bien évidemment le respect de l'animal. Ce qui est important c'est la responsabilité individuelle et morale de l'expérimentateur. A partir du moment où nous utilisons l'animal nous ne pouvons pas faire n'importe quoi.

La responsabilité morale des institutions. A partir du moment où un animal vivant est détenu à l'intérieur d'une institution, université, laboratoires de recherche... l'institution est pénalement responsable de la qualité d'hébergement, des soins et de la manipulation qui sont prodigués à cet animal.

Cette charte a aussi défini les compétences des expérimentateurs donc a défini un palier d'habilitation pour pouvoir prétendre à manipuler les animaux. L'habilitation de niveau 3 pour les animaliers, puis celle de niveau 2 et 1. L'habilitation de niveau 1 est la plus large habilitation qui permet à la fois de concevoir des protocoles expérimentaux et d'utiliser des animaux à des fins expérimentales.

Cette charte nationale permet aussi de poser des principes généraux c'est-à-dire le bienfondé de l'expérimentation. A chaque fois que nous allons avoir recours à un animal dans un protocole expérimental, nous devons nous poser la question fondamentale : est-ce qu'il est absolument inévitable d'utiliser cet animal ? Et à cette fin, beaucoup de nos travaux pratiques, je parle de l'enseignement supérieur, nous avons mis en place des « TP secs » des TP de substitution qui permettent grâce à des logiciels de simulation, d'éviter certaines expérimentations.

D'où le recours aux comités d'éthique. Les comités d'éthique sont là aussi pour nous guider et vérifier le bien fondé des protocoles utilisés. Ces comités sont là aussi pour donner un label de qualité.

La charte nationale définit aussi le rôle, la composition, la déontologie des comités d'éthique.

Au sein de l'Université des Antilles et de la Guyane, nous menons des expérimentations pour nos activités pédagogiques, puisque nous formons de scientifiques, des futurs médecins, nous avons des laboratoires sur le pôle Guadeloupe et Martinique. Nous avons un gros laboratoire de biologie marine qui travaille sur les poissons, les céphalopodes qui vont rentrer dans ce cadre de l'expérimentation animale.

Je suis arrivée en 2006 à l'UAG après 13 ans passés à l'université d'Aix Marseille 1, où j'avais été initialement recrutée et je travaillais dans un gros laboratoire d'expérimentation animale.

Lorsque je suis arrivée en 2006 à l'UAG, j'ai compris qu'il fallait de manière très rapide répondre aux directives européennes.

Ce que je voudrais dire c'est que c'est grâce à la volonté du président Pascal SAFFACHE, que de 2009 à 2011, nous avons mené toutes les procédures et certifications nécessaires, ce a coûté 380 000 euros pour l'habilitation des locaux.

Donc nous avons un Président qui est parfaitement conscient et sensible à la problématique de l'utilisation de l'animal.

Dès lors que je lui ai exposé cette problématique à son arrivée en 2009, il a répondu.

A l'UAG l'expérimentation animale nécessitait à la fois l'habilitation du personnel et l'habilitation des locaux.

Tout d'abord l'habilitation du personnel :

Nous avons pu faire un stage d'habilitation expérimentation animale, en juin juillet 2009. Nous avons pu fédérer un groupe de 16 personnes :

- des enseignants chercheurs, des ingénieurs et des techniciens de l'UAG répartis sur les trois pôles de l'université, de l'UAG
- l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres)
- l'IUT (institut universitaire de technologie)
- l'INRA (institut national de recherche agronomique).

Pendant trois semaines, nous avons suivi des cours pour l'habilitation de niveau 1, complétés par des cours d'habilitation de niveau 2 qui est le niveau de chirurgie, puisque dès lors que nous procédons à la vivisection, nous devons procéder à l'habilitation au niveau chirurgie. Cette habilitation comporte un stage théorique et pratique de trois semaines qui faut menée de manière très dense avec l'ensemble du personnel vétérinaire à Marseille sous l'égide du Comité régional d'éthique Provence Alpes Côte d'Azur.

Le CNRS de Marseille a pleinement joué son jeu puisque pour les 16 agents, la formation plus les frais de mission, nous en avons pour 115 000 euros et le CNRS nous a permis vraiment de pouvoir réaliser tout cela à un coût très contrôlé.

Pour l'habilitation des locaux.

Depuis 2009 nous avons commencé l'habilitation des locaux. Nous avons menés l'habilitation des locaux pour le bâtiment de TP qui est en Guadeloupe de la Faculté des sciences exactes et naturelles. Nous devons également mener l'habilitation des locaux pour le laboratoire de biologie marine aussi localisé en Guadeloupe et nous avons mené l'habilitation des locaux pour le DSI sur le campus de Schœlcher. Cette habilitation n'est possible que grâce à la participation active des services vétérinaires l'ex DSV. Pour la Martinique le docteur Loïc Gouyet qui était dans la salle et le docteur Guillaume Gerbier pour la Guadeloupe. Grâce à leur expertise et leur conseil nous avons pu mener l'habilitation des locaux.

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO

*Maître de Conférence et Responsable du Département de Biologie
à la Faculté des sciences exactes et naturelles à l'Université des Antilles et de la Guyane*



André PROSPER
Eleveur
Président de la CODEM
Vice président de l'AGPAM



Bonsoir à tous et félicitations pour ce formidable débat.

Tout simplement il faut considérer que le bas de laine du Martiniquais, aucun mariage, aucun baptême, ne se fait sans préparer un taureau ou une génisse et c'est important comme l'a rappelé le docteur Rose-Rosette que le bas de laine du Martiniquais continu à exister.

Alors rassures-toi Françoise, il n'y aura pas de le beauf au piquet, bas de laine du Martiniquais et l'élevage intensif,

Merci à vous.



Julie SEVILA, Fanny DEBIL
CIRAD Guadeloupe



L'image du bœuf au piquet à Marie-Galante

La tique sénégalaise (*Amblyomma variegatum*) représente un problème majeur en élevage des ruminants dans les Petites Antilles, depuis de nombreuses années. En plus de la spoliation sanguine, la tique sénégalaise peut transmettre aux bovins et petits ruminants l'agent de la cowdriose, maladie mortelle, et favorise la dermatophilose, une maladie infectieuse de la peau. La cowdriose n'est présente qu'en Guadeloupe, Marie-Galante et à Antigua tandis que la dermatophilose est plus répandue dans les îles où la tique sénégalaise est présente. Entre 1995 et 2006, plusieurs programmes de contrôle et d'éradication de la tique sénégalaise ont été mis en place dans les Antilles anglophones (programme CAP) et en Guadeloupe et Martinique (POSEIDOM) avec un bilan mitigé. Depuis l'arrêt de ces programmes, la lutte contre la tique est à la charge des détenteurs et éleveurs d'animaux qui ne mettent pas en application des traitements acaricides, pourtant recommandés et reconnus comme étant efficace.

Dans le cadre du groupe de travail « Tiques et maladies transmises » du réseau régional de santé animale CaribVET qui s'est réuni en 2009, il a été recommandé de mettre en place une étude sociologique afin de comprendre les freins aux actions sanitaires pour améliorer la communication envers les éleveurs et détenteurs pour, in fine, améliorer l'efficacité des programmes de lutte.

Pour ce faire, Marie Galante (MG) a été choisie comme zone pilote pour plusieurs raisons : l'identification des bovins y est encourageante, il y a peu de mouvements d'animaux en provenance de Guadeloupe continentale (faible risque d'introduction de tiques par le continent), et le territoire est petit, ce qui améliore les chances de contrôler le niveau d'infestation.

L'enjeu de cette étude est de mieux comprendre l'élevage à MG, de juger de l'intégration du bovin dans le milieu socio-culturel de MG afin de fournir des préconisations pour optimiser les campagnes de sensibilisation des éleveurs et détenteurs de bovins à la lutte contre la tique sénégalaise.

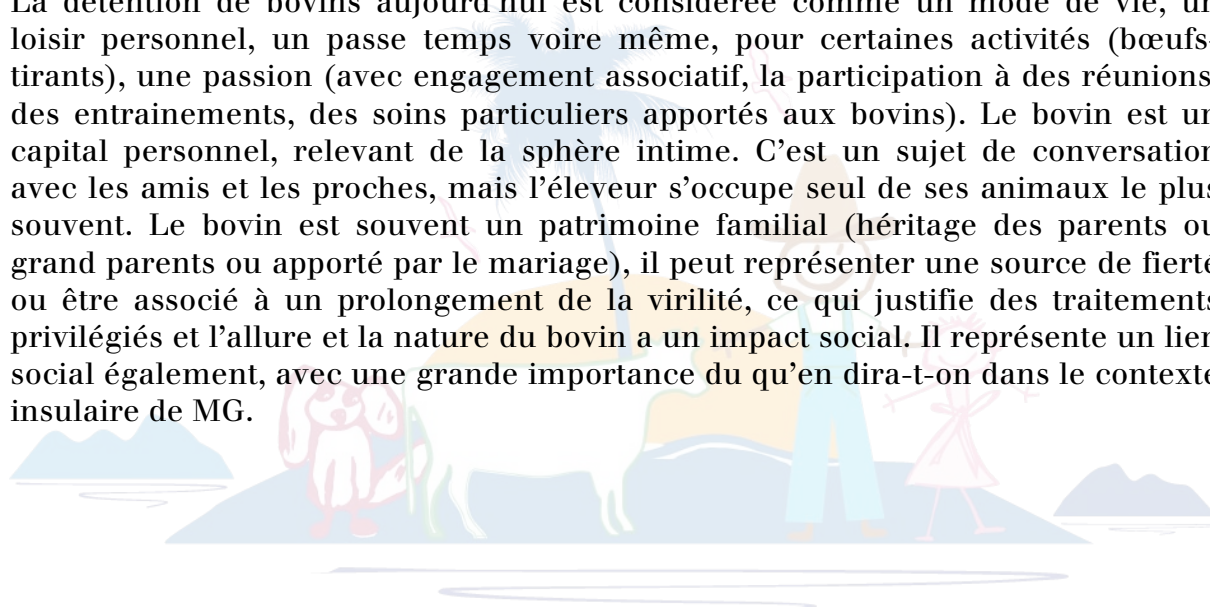
Pour ce faire, une étude sociologique qualitative a été réalisée de manière compréhensive en 2010, basée sur des entretiens semi-directifs auprès d'une trentaine de détenteurs de bovins recrutés en boule de neige (en partant des premiers contacts pour en avoir de nouveaux). Les questions portaient sur les comportements, les valeurs et la vision des différentes personnes interrogées. Ce travail a été complété par des observations ethnographiques et une étude de la littérature ainsi que des entretiens avec les partenaires en santé animale (CIRAD, vétérinaires, techniciens du GDS, etc.).

L'agriculture est indissociable de la société Marie-Galantaise car elle est vécue comme une activité socioculturelle. À Marie-Galante, la détention d'animaux sans visée productive, distincte de l'élevage « professionnel » exclusif, reste encore majoritaire. Les bovins sont arrivés en Guadeloupe avec la colonisation pour assurer le transport de la canne, la mécanisation du transport par camion marque un tournant dans les années 80, néanmoins la charrette reste utilisée à Marie-Galante (surtout pour les petites productions et bœuf tirants). Les bœufs tirants constituent une détention à part entière. Cette pratique représente autant un loisir qu'un rappel historique du transport bovin, lequel, quoique résiduel, a encore cours à Marie-Galante durant la période de récolte de canne.

La détention de bovins à MG est peu structurée. Il existe environ 8000 têtes à MG aujourd'hui, la majorité des bovins étant conduits au piquet plus qu'en pâture. La race créole est majoritaire et est appréciée pour sa robustesse, même si les croisements progressent. La petite détention (5 animaux en moyenne) est majoritaire et souvent associée *a priori* à un investissement minimal du détenteur envers son animal. Le bovin représente alors un capital sur pattes, une épargne d'appoint et participe d'une économie informelle de l'aléa. Une logique de production concerne quelque détenteurs élevant une ou plusieurs espèces d'animaux visant « faire sortir » la bête tous les 2-3 ans et en vendre la viande. Dans ce cas, le bovin représente un revenu, mais l'activité d'élevage est peu structurée malgré un abattoir et un atelier découpe et explique les difficultés de compréhension des devoirs réglementaires.

La détention s'apprend sur le tas, dès l'enfance par mimétisme et éducation familiale principalement. Les formations agricoles institutionnelles sont quasi inexistantes. La détention est un mode de vie plus qu'un outil de production et de développement. Aussi, l'identification administrative est faible même si elle est encourageante, on note une difficulté des détenteurs à gérer les papiers (problèmes d'alphabétisation, incompréhension de la nécessité d'entretenir ce type d'administration, pas l'habitude de noter, classer, compter, ...). Il y a peu de connaissances voire une méfiance envers le système administratif (crainte de l'état et des sanctions).

La détention de bovins aujourd'hui est considérée comme un mode de vie, un loisir personnel, un passe temps voire même, pour certaines activités (bœufs-tirants), une passion (avec engagement associatif, la participation à des réunions, des entraînements, des soins particuliers apportés aux bovins). Le bovin est un capital personnel, relevant de la sphère intime. C'est un sujet de conversation avec les amis et les proches, mais l'éleveur s'occupe seul de ses animaux le plus souvent. Le bovin est souvent un patrimoine familial (héritage des parents ou grand parents ou apporté par le mariage), il peut représenter une source de fierté ou être associé à un prolongement de la virilité, ce qui justifie des traitements privilégiés et l'allure et la nature du bovin a un impact social. Il représente un lien social également, avec une grande importance du qu'en dira-t-on dans le contexte insulaire de MG.



Les conclusions montrent que le bovin à MG est indispensable aux pratiques agricoles et culturelles. Il représente un lien entre la sphère personnelle et la sphère élargie et aussi plus largement entre le privé et le public. La prédominance de l'aspect informel rend les devoirs administratifs et juridiques difficiles à la compréhension des détenteurs. Dans ce contexte, le bovin apparaît donc comme un marqueur culturel et un motif de compréhension de la société marie-galantaise.

Dans le contexte sanitaire que je vous ai présenté précédemment, le CIRAD que je représente aujourd'hui, utilise et valorise les recommandations qui ont été faites suite à cette étude sociologique. **En effet, il nous a été recommandé d'utiliser l'entretien du bovin comme socle de valeur clef mobilisable et de privilégier les formats visuels et le langage créole dans la communication. Il faut faire confiance à la communication informelle mais rester vigilant quant à la qualité des informations aussi importante que la communication elle-même, ce qui est pris en compte dans les projets qui sont menés actuellement en Guadeloupe, notamment dans le cadre de la surveillance de la cowdriose conduite depuis 2010.**

Julie SEVILA, Fanny DEBIL
CIRAD Guadeloupe



Nicole MALIDOR

*Club Soroptimist Fort-de-France Alizés Sud
Présidente de 2000-2002*



Les chiens partenaires de vie en Martinique

J'interviens aujourd'hui en tant que Soroptimist de Fort-de-France Alizés Sud.

Je suis Soroptimist depuis plus de 22 ans et lors de ma présidence, j'ai été amenée à rencontrer un chien pour handicapés sur fauteuil roulant et ça m'a donné l'idée de voir dans quelle mesure on pourrait à la Martinique, faire profiter à des handicapés de ce fameux compagnon de vie. On l'appelle le chien de l'espoir, partenaire de vie pour l'handicapé moteur.

C'est l'Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance, l'**ANCAH** et devenue maintenant **HANDI' CHIEN**. Elle a été créée en 1989 par une **femme d'exception, Marie-Claude Lebre**t. L'éducation des chiens est faite pour les remettre gratuitement à des personnes qui en font la demande et qui répondent à un critère : être handicapé sur fauteuil roulant. Ce sont des chiens sociables Labrador et Golden Retriever, qui sont sélectionnés parce que par nature sociables et avenants.

Outre l'affection qu'ils prodiguent à leur maître, ils constituent **un indéniable vecteur de communication entre le monde du handicap et le monde des valides**. Le chien masque le fauteuil, il recrée le lien brisé par la différence. On vient parler au chien, la conversation s'engage et finalement c'est la personne que l'on découvre, la communication s'est établie.

La mission d'**HANDI'CHIEN** : former ces chiens compagnons d'indépendance, en mettant la complicité qui unit l'homme et le chien au service d'une autre cause, l'autonomie d'une personne atteinte d'un handicap moteur. Ces chiens sont **capables de répondre à 53 fonctions en deux ans de dressage**. Le coût des frais de ces deux ans s'élève à près de treize mille euros. On le remet gratuitement aux handicapés. Mais ces treize mille euros, il faut les trouver !

Les chiens apprennent donc à se déplacer correctement à côté d'un fauteuil roulant, sans gêner sa progression, marcher à reculons devant le fauteuil lorsque le passage est rétréci, maintenir une position donnée pour faciliter une action, des soins le toilettage...ou pour ne pas représenter une gêne à l'extérieur ou dans les lieux publics, ramasser toute sorte d'objet sans les abîmer, effectuer des transactions dans les magasins en passant la carte de crédit, prendre une bouteille d'eau en restant imperturbable au bruit de la foule, débarrasser une table, mettre des assiettes dans l'évier, rapporter le téléphone qui sonne à son maître, ouvrir et fermer les portes...Aboier sur commande pour avertir en cas de problème. Effectivement on avise tous les voisins que si le chien aboie c'est qu'il y a un problème, parce que ces chiens là n'aboient pas n'importe comment.

Une parfaite obéissance de base est nécessaire au chien d'assistance conduit par une seule personne, son maître l'handicapé.

Les Soroptimist particulièrement sensibilisées par le travail de l'ANECAH pour l'éducation des chiens d'assistance pour handicapés, ont déployé une formidable énergie afin que soit rendue possible ici à la Martinique, l'octroi de chiens éduqués pour nos handicapés.

En 2001, le club Soroptimist Alizés Sud a mené une opération d'envergure. L'idée était de pouvoir parrainer un chien. La première opération -pas simple- qui avait été retenue était de vendre un container de neuf tonnes de crevettes. On a vendu ça en trois jours ! Une véritable chaîne de solidarité s'est formée autour du club Soroptimist Alizés sud pour mener à bien ce projet. Les frais de fonctionnement mettant à contribution toutes les instances, les douanes, les transitaires, le transport... ont vu réduit leurs coûts, le tout relayer par tous les médias.

Ce sont ajoutés de généreux donateurs, les aliments pour chiens... et le docteur Bernus qui a assuré et assure encore gratuitement le suivi médical des chiens. Finalement à partir de cette opération, le club a pu parrainer deux chiens. L'année suivante le club a organisé un concert à l'Atrium avec Raoul Paz, ce qui a permis de parrainer le troisième chien, puis ensuite le quatrième. Enfin, le quatrième chien a été remis à une personne qui en avait un besoin vital et lui a permis de transformer sa vie.

Toucher du doigt comment un chien d'assistance peut transformer la vie d'une personne à mobilité réduite, c'est immense. Nous avons réellement voulu mettre dans le cœur et dans les yeux de ces personnes, une vraie joie et tenter de leur offrir une autre vie. **Le chien d'assistance d'HANDI'CHIEN, que du bonheur !**

Nicole MALIDOR

Club Soroptimist Fort-de-France Alizés Sud

Présidente de 2000-2002



Jean-Luc VUILLEMENOT

*Journaliste spécialisé dans le rôle et le statut
de l'animal de compagnie.*

*Responsable de l'agence de communication
« Animal, Faits et Société »*



Lien avec la communication de Nicole MALIDOR et introduction à l'interview de Boris CYRULNIK

Je voulais juste faire un petit lien puisque nous allons aborder une ITW que nous avons partagée avec le docteur Rose-Rosette et Boris Cyrulnik et faire le lien avec ce qui vient d'être dit à propos d'handi chien. Pour rendre hommage à quelqu'un que vous venez de voir, qui est une amie, Marie-Claude Lebret, l'histoire d'handi chien est une formidable histoire d'espoir. En 1986, Marie-Claude découvre un reportage que j'ai eu le privilège de coproduire sur ces chiens là aux Etats-Unis. Professeur de biologie au lycée professionnel d'Alençon, formant des jeunes filles aux carrières sanitaires et sociales...elle dit « je veux faire la même chose »...Marie-Claude nous a tous entraîné dans cette aventure !

Grâce au magnifique travail de Marie-Claude LEBRET depuis 20 ans, les voix de la médiation animale ont été ouvertes. Partis de quatre chiots remis en 1991, 1 400 chiens ont été remis à des personnes handicapées.

4 centres de formation ont été créés. Mais c'est surtout un formidable laboratoire pour découvrir d'autres capacités d'adaptation du chien à d'autres typologies de handicap.

1/3 des chiens est remis à des enfants qui ont un handicap de naissance,

1/3 à des personnes accidentées,

1/3 à des enfants myopathes dont on sait hélas le devenir.

Au delà des considérations techniques, 53 commandes ou 56 peu importe, le chien permet à la personne handicapée de se réinscrire dans un parcours de vie, dans un réseau social, de retrouver une estime de lui.

Boris Cyrulnik a été un de ceux qui a permis de mieux comprendre le concept de la résilience. Le chien est un formidable tuteur de résilience qui accompagne les personnes à mobilité réduite.

J'en arrive donc à Boris Cyrulnik, j'ai le privilège de le connaître ; c'est un ami. Il n'est pas là, mais il m'autorisera à évoquer son histoire personnelle. Il est de confession juive, ses parents ont été raflés, il a vu disparaître ses parents, il ne les a jamais revu. Cette histoire personnelle explique beaucoup le choix qu'il a fait de son métier, le choix de travailler sur la résilience. Vous allez écouter ses propos, l'histoire de ce chien dont il dit qu'il a été peut-être un moment donné son tuteur de résilience et la seule « personne » qui pouvait le comprendre. La rencontre avec Boris Cyrulnik a été magique parce que c'est quelqu'un qui vous oblige à faire marcher votre cerveau.

Aller essayer de percer l'univers mental des animaux de compagnie, nous permettra peut-être d'essayer de comprendre notre propre condition humaine.

Boris CYRULNIK

Neuropsychiatre-Ethologue

Directeur de recherche d'Enseignement à l'Université de Toulon.

Auteur de nombreux ouvrages à grands succès, notamment « Les vilains petits canards », « Parler d'amour au bord du gouffre », « Mourir de dire-La honte ».

Boris CYRULNIK est aussi l'auteur d'un rapport sur le suicide des enfants remis au Ministre de ... en septembre 2011



Interview réalisée par et grâce à Jean-Luc VUILLEMENOT en mars 2011. Paris XV

Jean-Luc VUILLEMENOT - Lorsque l'on parle de la relation entre l'homme et l'animal, peut-on dire qu'il existe un partage d'affects et d'émotions dans la relation ?

Boris CYRULNIK- Le mot « **partage** » est le mot parfait, adapté, c'est-à-dire qu'il y a une **contagion des émotions**.

C'est facile à comprendre: quand un animal nous menace, on le comprend très bien. Quand un animal nous invite au jeu, on le comprend très bien. Quand on se sent mal, il le comprend très bien.

C'est-à-dire qu'il y a une contagion des émotions à la seconde près, pourtant on n'est pas de la même espèce et ça passe impeccablement. Si on est en colère, il se méfie, il répond peut-être par la colère, si on est joyeux il sent ce qu'on sent. Il partage et très souvent si on est joyeux, il ne demande qu'à répondre par la gaité.

JLV - Lorsque l'on parle de la relation, on parle beaucoup de la notion de l'attachement. Peut-on s'attacher réciproquement entre l'homme et l'animal ?

BC- **Non seulement on s'attache, mais on s'imprègne réciproquement.**

Les chiens s'imprègnent à leur mère chienne et dès l'instant où ils sont adoptés dans un monde humain, ils prennent une deuxième empreinte qui est l'empreinte humaine et ils s'attachent intensément aux êtres humains et nous on s'attache intensément parce que nous aussi on reçoit l'empreinte. C'est difficile de vivre 10, 15 ans de sa vie et de ne pas en recevoir l'empreinte. Donc on s'imprègne fortement aux chiens, mais pour des raisons génétiques, ils ont une espérance de vie nettement moins longue que la nôtre.

Ont dit que dans une vie d'homme il y a trois vies de chiens et que généralement on fait un deuil quand ils partent. **On fait un vrai deuil que notre culture occidentale n'entend pas.** Alors que d'autres cultures, les cultures sud américaines, entendent très bien. **Il y a un vrai deuil, un chagrin de deuil, on a perdu un être d'attachement.**

Et eux aussi perçoivent...alors ils ne se représentent peut-être pas la mort, mais ils sentent que leur monde mental, leur monde affectif, est déchiré quand l'être humain part. C'est normal, leur environnement affectif est déchiré et ils sont mal parce qu'on est plus là. Donc on s'imprègne et on s'attache et on s'imprègne l'un à l'autre.

JLV - *Lorsque l'on regarde les animaux qui sont dans la mouvance humaine il y a pour certains, on peut dire, des différences culturelles. Comment se fait-il que d'une culture à l'autre, l'homme se soit attaché au travers d'un lien plus étroit avec certaines espèces plutôt qu'avec d'autres ?*

BC - L'attachement est un lien toujours particulier, c'est-à-dire que nous entre être humains, on a différentes manières de s'attacher. La plus grande majorité d'entre nous, on s'attache de manière confiante, sécurisée. **On aime explorer l'autre, on aime le rencontrer, on aime parler avec l'autre.** Je parle beaucoup à mon chien et je lui lis Lacan. Alors il couche les oreilles, il remue la queue, il est enchanté- *rire*. C'est le seul qui comprend bien Lacan.

Entre êtres humains on s'imprègne de manière différente, de manière glacée, de manière ambivalente, de manière confuse et on a exactement la même chose avec les autres espèces animales, c'est-à-dire qu'on peut tisser un lien particulier avec un animal en fonction de la représentation qu'on en a.

Si les récits culturels nous disent que les chiens sont des animaux dégoûtants et si on croit ce récit, ce qui est difficile à éviter dans une culture, on partage les mêmes cultures, les mêmes mythes et donc les mêmes rites, à ce moment là **on va se faire une représentation du chien comme un animal poubelle, un animal dégoûtant.** Donc à notre insu, on va exprimer des comportements de mépris, de rejet, qu'il va sentir et il va se comporter comme un être soumis, méfiant, qui aura peur de nous et même qui parfois pourra nous agresser.

Si à l'inverse, on vit dans une culture qui nous représente le chien comme un animal noble, c'est arrivé dans la Haute Egypte, les chiens les chats, c'étaient des animaux intermédiaires entre les dieux et les hommes, même si on ne le verbalise pas, on va répondre à cette représentation. Donc on va le regarder, on va interagir avec lui comme avec un animal noble, il va le sentir. Sa niche sensorielle va être structurée par nos représentations, notre récit culturel, et donc il va soit se comporter avec nous comme un être d'attachement, soit parfois comme un être dominant. Parce que le chien aime bien établir des relations de hiérarchie et si on lui donne la place d'un demi-dieu, eh bien il va le comprendre ! Il ne va pas le comprendre avec des mots, mais avec une organisation sensorielle et il va répondre à cette représentation qu'on se fait de lui.

JLV - *Justement puisque l'on parle de représentation, on a vu l'actualité récente, où le chien était affecté d'un délit de sale gueule ou délit de faciès, on peut peut-être le rapprocher du comportement de certains hommes à l'égard d'ethnies ou à l'égard d'autres différences culturelles.*

BC - Totale. Alors ça les chiens sont ou bien divinisés ou bien condamnés par un préjugé, un délit de sale gueule. Or ce délit de sale gueule, notre représentation fait qu'ils y répondent, ou bien en s'enfuyant ou bien en nous agressant, parce que notre comportement les agresse. **Donc ils répondent à ce qu'on se représente.**

Effectivement la manière dont une culture se comporte avec ses animaux, révèle la manière dont la culture est structurée. Si on a une culture de hiérarchie, entre êtres humains, il y a des êtres humains de meilleure qualité que d'autres, il y a des êtres humains supérieurs à d'autres, alors les chiens, les animaux, ils sont encore inférieurs. Alors cette représentation d'êtres humains hiérarchisés, fait qu'on va avoir des comportements de mépris et qu'on va organiser des institutions de persécution des animaux, d'abattage des animaux.

Si on pense que ce sont des machines, on va les abattre sans égard, comme on jette une machine, un outil cassé. A ce moment là, le comportement des institutions, surtout des animaux, révèle la manière dont nos institutions s'organisent aussi entre être humains.

JLV - *Dans le monde agité dans lequel nous vivons, de temps à autre on nous rejette l'idée que la relation que nous entretenons à l'animal est parfois anecdotique et pourtant je pense qu'elle porte des enjeux qui sont importants et que nous avons du mal à faire valoir.*

BC - **Je pense que les animaux ont joué un grand rôle dans l'humanisation.**

On ne s'est pas humanisé de la même manière, selon la manière dont les animaux qui nous entouraient avaient envie ou besoin de vivre. **Les animaux sont à la racine de la culture de la sédentarité**, les vaches aiment bien être sédentaires, elles aiment bien ruminer et c'est nous être humains qui nous sommes adaptés à leur comportement pour profiter de leur lait et pour profiter de leur force le labour.

Je pense que **dans les cultures du renne, les gens de l'Europe du Nord ou de l'Antarctique se sont adaptés au renne qui lui, a besoin de se déplacer**. Les hommes se sont adaptés et ont fait une culture de nomades pour pouvoir suivre les rennes et les respecter. Parce que si on ne respecte pas les rennes, les hommes meurent. Si on n'avait pas respecté les vaches, probablement la condition humaine ne se serait pas développée comme elle s'est développée.

Ne parlons pas du cheval. Alors le cheval a été carrément divinisé. Il l'est encore. Eh bien si les chevaux ont joué un rôle énorme dans l'humanisation, dès l'instant où on a compris qu'un cheval était aussi fort que dix hommes, ça a joué un grand rôle dans la représentation de l'esclavage. On s'est rendu compte qu'on pouvait ne plus bestialiser des êtres vivants et on pouvait les remplacer par des machines. A ce moment là on s'est pris à douter : Est-ce qu'on a raison d'établir des relations humaines de hiérarchie et de mépris de cette manière ? Et à ce moment là, les chevaux ont joué un grand rôle dans la conquête de l'espace, dans les guerres, comme on a utilisé les chiens pour faire les guerres et parfois même les dauphins, les pigeons. On a fait faire la guerre à beaucoup d'animaux. Mais en revanche les animaux nous ont humanisés. A leur contact on ne s'est pas humanisé n'importe comment.

JLV - *Lorsque l'animal est partenaire d'une personne en difficulté, estimez-vous qu'il puisse être un « outil de résilience » ?*

BC - **Tous les enfants en carence affective ont adoré un animal et c'est cet animal là qui les a sécurisés.** Ce que j'ai souvent entendu, ce que j'ai peut-être dit moi-même, c'est que quand j'étais enfant, les seules relations humaines, je les ai eues avec des animaux. Je pense que **lorsqu'un lien affectif sécurisant est tissé, l'animal choisi se transforme en tuteur de résilience**. L'enfant se sécurise à cet animal là.

J'ai travaillé avec beaucoup d'enfants abandonnés, beaucoup d'enfants en difficulté. Tous m'ont dit : « quand la vie était trop dure pour moi parce que ma famille, ma culture, la guerre, la précarité sociale, le fait qu'il y avait des effondrements humains autour de moi...je prenais la tête de mon chien, je me mettais contre lui, je lui racontais mes histoires, je me sentais mieux après et lui, ne répétait pas un seul mot de ce que je lui avais confié ! »

JLV - *En quoi l'éducation ou la culture pèse-t-elle sur la nature de la relation que nous tissons avec l'animal ?*

BC - Dans leur environnement il y a l'homme, et dans leur environnement il y a la culture de l'homme. Et on se rend compte que dans les cultures où les chiens sont nos amis, où les chevaux sont nos amis, ils se développent différemment. Ils sont de plus grande taille, leur cerveau est plus grand, ils vivent plus longtemps, ils ont des maladies de dégénérescence : infarctus, rhumatismes. Comme les êtres humains. Mais ils ont appris à résoudre les problèmes humains, parce qu'ils ont fait partie de leur environnement.

Alors que s'ils se développent sans nous, par exemple le chat dans un monde sans homme, où il n'y a que des chats miaule très peu, sauf pour la bonne cause, où là ça miaule dur. Mais en revanche, ils ont compris que nous êtres humains, on attache beaucoup d'importance à cet orifice (*la bouche*). Et dans un monde de chats ils doivent sûrement dire : « mais ça c'est important ». Cette personne importante pour moi, elle passe son temps à utiliser cet orifice, bien je vais faire comme lui, je vais miauler. Et les chats ne miaulent que dans un monde humain. Ils ont compris que c'est un organe privilégié de la communication, ils répondent par cet organe privilégié.

Françoise ROSE-ROSETTE - *Le sous-titre de notre colloque c'est : « De mach vers le respect ». Mach ça s'adresse aux chiens et ça veut dire « casse-toi ». Cette relation entre l'homme et l'animal est-ce que vous pensez que ça peut être une manière de mieux nous admettre nous-mêmes en tant qu'individus et nous-mêmes dans notre société qui est très complexe et assez tourmentée ?*

BC - Je pense que la culture humaine, parce qu'on parle aussi de culture animale, la culture humaine s'est faite dans la violence. Et en même temps dans le respect. Je respecte le corps de celui ou de celle que j'aime encore alors qu'il n'est plus là, elle n'est plus là, et pourtant dans la culture, je vais voler les autres, détruire les autres, voler leur bien.

Et l'aire industrielle a rendu cette dichotomie, cette ambivalence encore plus nette.

C'est-à-dire que parmi nous il y a des gens, nous tous peut-être probablement, on a besoin de respecter l'autre de façon à garder notre propre dignité. Je suis un homme, une femme qui respecte l'autre. C'est ma dignité de le respecter.

Je crois qu'on peut tenir le même raisonnement pour les animaux.

Ma dignité c'est de ne pas les considérer comme des machines que je vais humilier, faire souffrir, jeter. Ma dignité c'est de chercher à les comprendre de façon à les respecter. Et ça me rend digne. J'ai gagné l'estime de moi parce que j'ai compris leur monde mental et que j'ai cherché à les respecter. Et une fois qu'on fait son travail, on peut le faire aussi en êtres humains. Et quand on ne le fait pas, on a que la partie ambivalente de la condition humaine de la violence de toutes les cultures. Toutes les cultures se sont faites dans la violence. C'est par la violence qu'on s'est constitué une culture, mais c'est aussi par le respect.



Et cette ambivalence là, l'aire industrielle a une dichotomie en créant des œuvres d'art magnifiques, en créant des performances humaines, intellectuelles magnifiques, et en même temps en créant des guerres, en créant des aliénations de l'autre, l'esclavage, le racisme, la destruction, la guerre, le mépris de l'autre. On fait les deux en même temps.

Or, si on en prend conscience aujourd'hui, on peut essayer de cesser de vivre dans des rapports de hiérarchie, de mépris entre hommes et avec toutes les autres formes de Vivant, les animaux. La nature aussi est importante. La nature, on a cru que c'est une chose qu'on pouvait piller à l'infini. On découvre maintenant que c'est faux, que la nature est un être vivant qu'on doit découvrir pour la respecter. Et si on la respecte, on vivra mieux. Si on la détruit, on ne vivra pas mieux. Je pense que ce raisonnement, il faut le tenir entre êtres humains et avec les animaux.

Boris CYRULNIK

Neuropsychiatre-Ethologue

Directeur de recherche d'Enseignement à l'Université de Toulon.

Auteur de nombreux ouvrages à grands succès, notamment « Les vilains petits canards »,

« Parler d'amour au bord du gouffre », « Mourir de dire-La honte ».

Boris CYRULNIK est aussi l'auteur d'un rapport sur le suicide des enfants à la demande du Gouvernement.



Jean-Luc VUILLEMENOT

*Journaliste spécialisé
dans le rôle et le statut de l'animal de compagnie.
Responsable de l'agence de communication
« Animal, Faits et Société »*



L'animal et la vie peut être plus belle ! Qualité de vie, santé mentale et physique, respect de l'autre...

Bonsoir à nouveau,

Je vais essayer de faire court parce qu'il se fait tard. Je voudrais dire quelques mots par rapport aux discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. J'ai pris des notes...

Mais d'abord vous dire le plaisir d'être parmi vous, l'accueil, la chaleur, l'humanité. Vraiment ça fait du bien d'être chez vous.

Je sais que vous avez des problèmes et je vais vous paraître plutôt iconoclaste en essayant d'avoir un autre regard et en renvoyant à une phrase que je répète assez souvent du petit prince de Saint Exupéry : « **Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé** ». En la méditant, elle nous renvoie au questionnement que nous avons aujourd'hui.

Je ne suis pas un spécialiste du protocole et je remercie tous ceux qui nous ont permis d'être là, qui nous ont accueilli. Plus particulièrement tout de même Françoise Rose-Rosette, parce que je pense que sans sa pugnacité, sa détermination, les nombreux aller et retour à Paris, ce colloque n'aurait pas eu lieu. Merci.

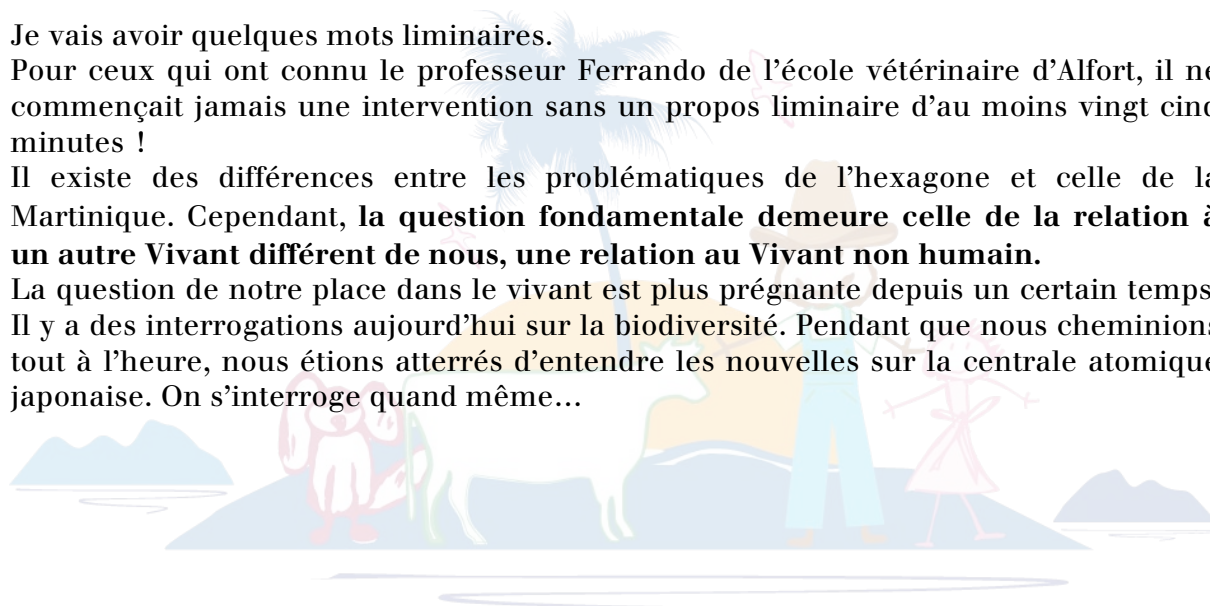
Le titre de mon ouvrage c'est : « Un animal et la vie est plus belle ». Françoise m'a dit : « Ho la la, on va parler des chiens qui attaquent les troupeaux »...J'ai donc appliqué la consigne et le titre de ma communication c'est : « Un animal et la vie peut être plus belle » !

Je vais avoir quelques mots liminaires.

Pour ceux qui ont connu le professeur Ferrando de l'école vétérinaire d'Alfort, il ne commençait jamais une intervention sans un propos liminaire d'au moins vingt cinq minutes !

Il existe des différences entre les problématiques de l'hexagone et celle de la Martinique. Cependant, **la question fondamentale demeure celle de la relation à un autre Vivant différent de nous, une relation au Vivant non humain.**

La question de notre place dans le vivant est plus prégnante depuis un certain temps. Il y a des interrogations aujourd'hui sur la biodiversité. Pendant que nous cheminons tout à l'heure, nous étions atterrés d'entendre les nouvelles sur la centrale atomique japonaise. On s'interroge quand même...



Pour revenir aux débats du matin, je fais un retour en arrière, quand j'étais secrétaire général de l'AFIRAC Association Française Recherche sur l'Animal de Compagnie, où, à la demande de l'Etat, du Conseil général et régional, j'avais mené une mission à la Réunion sur l'errance et la divagation canine.

Il y avait une image différente de celle de la Martinique, plus dure, plus sévère. Cela étant, les attaques sur les troupeaux étaient semble-t-il, moins impactantes qu'ici. Il y avait nécessité de s'engager sur un état des lieux, sur une véritable réflexion stratégique d'actions.

Il y a une pierre de l'édifice, c'est la volonté de l'éducation. La pédagogie d'encouragement est toujours préférable à la politique du bâton. Travailler sur l'avenir, sur les jeunes en construction, certes ne répondra pas à l'immédiateté du questionnement, mais probablement dans quelques années vous en recueillerez les fruits.

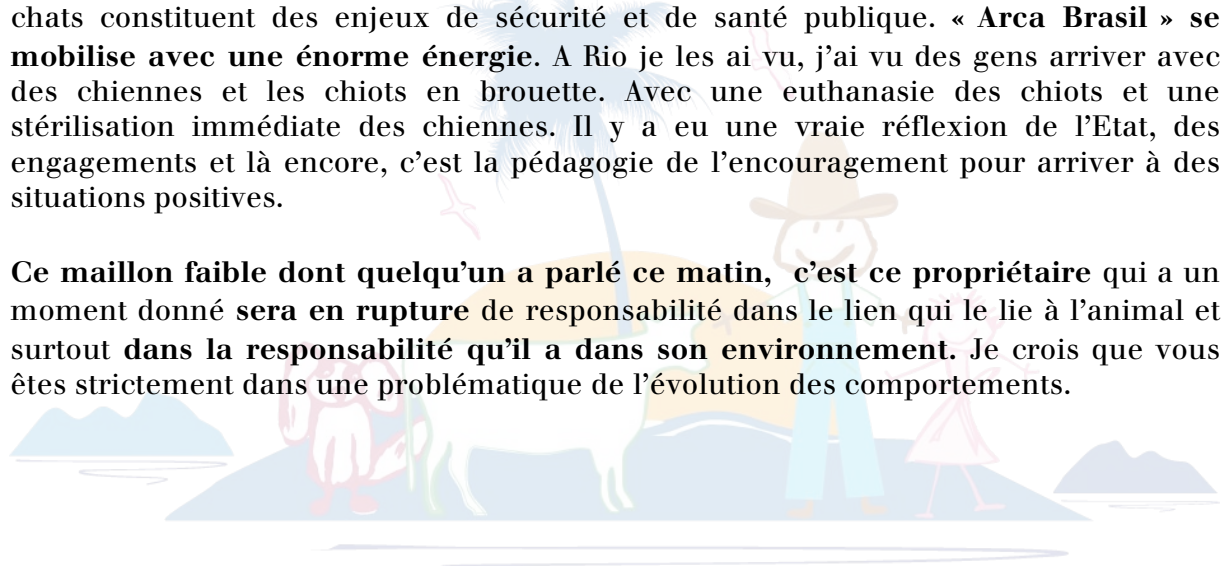
Au refuge de la SPA de Genevilliers, le plus grand d'Europe, il y a quinze ou vingt ans, l'abandon dans la rue était chose commune. Il y a eu un vrai travail de la part des associations et l'abandon se fait de manière très générale aujourd'hui, à l'intérieur d'une structure de protection animale. Cela ne résout pas le problème de l'abandon, mais celui de l'errance a été en partie résolu par cette pédagogie de l'encouragement, par l'exemplarité. C'est le résultat du travail concerté entre les acteurs et d'une pédagogie de l'encouragement. Le rôle des politiques dans tout cela ? Eux qui sont en permanence entre la nécessité de répondre à l'immédiateté et la nécessité d'avoir une vision pour les autres, de se projeter.

Je rencontré il y a trois semaines le Ministre de l'Agriculture. Ce n'est peut-être pas facile d'être Ministre de l'Agriculture avec des dossiers comme le vôtre. Qu'est-ce qu'il doit gérer ? Quelles sont ses priorités ? Il a en charge le développement de l'élevage et aussi le bien être animal.

Ce qui est clair, c'est ce qui a été fait dans des pays d'économies émergentes. Je vous renvoie à un travail conduit par l'**Organisation Mondiale de la Santé qui préconise ce que vous faites à la Guadeloupe, c'est-à-dire les stérilisations systématiques, l'identification.**

Voir sur internet une petite association « Arca brasil » avec des gens qui ont peu de moyens mais une grande volonté et vont dans les favela. L'errance des chiens et des chats constituent des enjeux de sécurité et de santé publique. « **Arca Brasil** » se **mobilise avec une énorme énergie.** A Rio je les ai vu, j'ai vu des gens arriver avec des chiennes et les chiots en brouette. Avec une euthanasie des chiots et une stérilisation immédiate des chiennes. Il y a eu une vraie réflexion de l'Etat, des engagements et là encore, c'est la pédagogie de l'encouragement pour arriver à des situations positives.

Ce maillon faible dont quelqu'un a parlé ce matin, c'est ce propriétaire qui a un moment donné sera en rupture de responsabilité dans le lien qui le lie à l'animal et surtout dans la responsabilité qu'il a dans son environnement. Je crois que vous êtes strictement dans une problématique de l'évolution des comportements.



Vous avez encore beaucoup de travail devant vous mais vous avez déjà fait un grand chemin. Quelqu'un a évoqué ce matin les rencontres « animal et société » de. Il se trouve que j'ai participé à ces rencontres et que je suis membre du Comité de suivi auprès du conseiller d'Etat. On voit bien la difficulté de faire changer les choses; il y a de lobbies très forts. Néanmoins, **ce que vous faites ici aujourd'hui, quasiment en métropole nous avons du retard.** Réunir la société civile, réunir les acteurs politiques, réunir les associations, les administrations se mettre autour d'une table et tracer une ligne directrice même si cela peut faire dissensus avec les éleveurs, au moins vous vous parlez, vous trouvez des points d'accord. Pour cela très je vous tire mon chapeau.

Je vais vous parler de la relation idéale avec nos chats et nos chiens que j'ai appelé « nos commensaux affectifs ». Ce n'est quand même pas une histoire qui a commencé hier...et qui nous emmène sur un chemin partagé depuis tant des milliers d'années. Ce côtoiement, cette co adaptation, cette co évolution entre l'espèce canine l'espèce féline et l'espèce humaine ne doivent pas être vus à l'aune de problèmes qui se posent certes de manière aigüe, mais ne sont à l'échelle du temps, qu'une petite goutte.

Je vais vous proposer dans un premier temps quelques chiffres. J'ai hésité à donner des chiffres et hier Françoise Rose-Rosette a été interrogée sur l'évaluation du nombre d'animaux. Le taux de possession se corréle assez bien avec ce que les chiffres que l'on connaît sur le territoire métropolitain.

Les chiffres que je vous donne c'est la population 2008, en millions d'animaux sur chacune des catégories.

C'est une enquête qui est conduite par TNS Sofress tous les deux ans depuis dix huit ans. Quelque soit les valeurs absolues, c'est tendanciellement qu'il faut l'observer. L'intérêt de cette récurrence est que c'est la même méthodologie qui est utilisée, confirmée par un travail avec l'INSEE. Par ailleurs ce sont des industriels qui disposent de cet outil et ils ont tout intérêt à connaître leur marché, donc on peut se dire que l'outil est assez fiable.

Voilà aujourd'hui la situation de la population des animaux en France.

Il s'agit d'animaux possédés réellement par un propriétaire. Ceux qui n'ont pas véritablement un lien avec un propriétaire ne sont pas comptabilisés là. **Au moins un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie. Et au moins un foyer sur trois partage son existence avec au moins un chien ou un chat.** C'est dire que la France, comme les pays occidentaux dits développés, a une relation très forte avec les animaux. On peut observer tendanciellement un phénomène majeur : la prise de leader chip de l'espèce féline sur l'espèce canine. Ce phénomène était avéré Etats Unis il y a 15 ans à peu près.

La situation expérimentale par le professeur Aaron Katcher était la suivante : il avait équipé des patients de capteurs dans une salle neutre, posé une caméra, et il était en entretien en face à face. Et on voyait les graphes qui s'agitaient au maximum, ça grimpait haut sur l'échelle de Richter !

Et puis, sans que la personne ne sache, on introduisait son propre chien. Et vous aviez sur le plan corporel, une direction immédiate du regard vers le chien qui venait d'être introduit. La personne expérimentée oubliait totalement le docteur Aaron Katcher.

Le suivi des courbes indiquait une diminution de la tension et la caméra indiquait immédiatement une diminution de tous les signaux visuels, les rictus..., de micro stress.

Les mêmes études ont été faites autour des aquarium que l'on voit d'ailleurs chez certains praticiens dentaires. Il y a eu une expérience très intéressante à l'hôpital Necker, qui n'a pas pu être renouvelée faute de moyens. Ils avaient installé des petits aquariums placés en hauteur face au fauteuil et qui permettaient aux enfants lors de soins dentaires, sur des enfants ayant des pathologies lourdes, d'avoir des effets très intéressants.

L'animal dans la famille.

Vous avez vu que **l'animal est le partenaire de la famille.**

L'enquête TNS Sofress montre que ce n'est ni l'animal de la personne isolée, ni l'animal des personnes âgées. Aujourd'hui, **le profil type d'une personne qui a un animal de compagnie c'est quelqu'un qui a entre 35 et 55 ans, plutôt un couple avec au moins un enfant de catégorie socio professionnelle moyenne et inférieure.** Ce sont des **gens actifs.** L'animal s'installe dans un rang de partenaire actif du foyer. Donc il y a des émotions, des échanges affectifs et il y a quelque chose qui fait lien avec l'ensemble de ces partenaires.

Un point aussi par rapport à l'enfant, je vous renvoie aux travaux du professeur Hubert Montagnier, notamment un livre malheureusement épuisé aujourd'hui qui s'appelle « L'enfant, l'animal et l'école ». Il a mis en avant des choses extrêmement intéressantes, d'abord sur les systèmes de communication entre le jeune enfant et son chien... Il a montré très clairement, **la capacité que le jeune enfant et le chien peuvent avoir à communiquer de manière bilatérale hors le champ de la parole.** Ce qui est singulier, c'est que dans les observations, à la fois en laboratoire et in situ dans la famille, j'oserais dire que celui qui comprend le mieux, c'est souvent le chien. D'où la nécessité de ce travail éducatif auprès des propriétaires, pour que les parents deviennent des parents éducateurs et que les parents apprennent à l'enfant à lire leur chien, notamment dans des situations qui peuvent être des situations à risques pour lui. Rappelons tout de même qu'un bon nombre des accidents aujourd'hui à l'égard de l'enfant, ne sont pas le fait du chien, mais le fait de l'enfant, par incompréhension de la sémantique du chien. **Il est très rare qu'un chien agresse l'enfant sans que des signaux précurseurs que l'enfant n'aura pas su lire, aient été émis.**

Le parent a le rôle d'éduquer l'enfant. Il a une responsabilité de parents à expliquer la nature de la différence de cet animal et **ne doit jamais laisser un chien aussi gentil soit-il, avec un enfant seul, sans regard et sans contrôle.**

Hubert Montagnier développe aussi l'ensemble des compétences socles qui sont partagées entre l'enfant et l'animal.

Entre le chien et, dans un certain nombre de cas aussi le chat, et le petit âge (inférieur à trois ans), vous avez un certain nombre de compétences partagées.

Je vais en prendre une, c'est ce qu'il appelle le besoin affiliatif, **le besoin empathique d'aller vers l'autre.** Un petit bout de chou a un besoin empathique d'aller vers ses parents, d'aller vers son environnement familial. Le chien est souvent empathiquement débordant. Il partage cette compétence avec l'enfant.

De même, la compétence sociale d'imitation. Renvoyons-nous à ce vieil adage populaire qui dit : «il me suit comme un petit chien». Que fait l'enfant: je vois encore ma fille au début de la reptation, cavalier dans le couloir pour aller chez son grand frère ou sa grande sœur, avec le chien de la famille. Ils étaient tous les deux dans une mutualité d'intérêt, pour aller vers une pièce où sont des enfants un peu plus âgés, avec lesquels ils allaient développer des interactions positives et affectives...

Donc l'animal a un intérêt pour l'enfant.

Je terminerai par l'enfant en situation de déficience.

En citant l'exemple très concret d'un travail conduit à l'académie de Bordeaux en ZEP, avec Marie-Josée Dubocs, par le professeur Hubert Montagnier.

C'est l'histoire toute bête d'un chat.

Marie-José a un chat qui se coince un jour la queue dans une porte et on doit couper son bout de queue...le chat cherche par tous les moyens à enlever son pansement. Marie-Jo prend alors son chat dans un panier et l'installe dans la classe où elle le laisse en liberté. De ce jour là, parce qu'elle était aussi une enseignante en lecture de ses élèves, elle regarde ce qui se passe. Elle pose la question à la fin de la première journée de classe : « Voulez-vous que je revienne avec lui ? ». La totalité du groupe a répondu oui. Le chat a passé l'année dans la classe.

Le travail qui a été suivi sur plusieurs années, a permis aussi au professeur Hubert Montagnier d'attirer l'attention de cette enseignante, singulièrement sur des enfants en grande difficulté et de construire un programme pédagogique prenant appui sur cet autre être vivant non humain qu'ils avaient avec eux.

Je terminerai par cet exemple dans cette même classe où il y avait une petite fille en très grande difficulté familiale que l'enseignante ressentait, sans pouvoir identifier le nœud du problème. Dans les moments de pause, l'enseignante a observé que l'enfant jouait un jeu de rôle et qu'elle verbalisait en transférant sur l'animal ce qu'elle vivait elle-même à la maison.

Ce fait là, a été reconduit quelques années plus tard par une magistrate belge dans une affaire bien connue. Cette magistrate qui n'est pas dans une situation d'écoute en psycho thérapie, mais dans une situation d'écoute de témoignages, a conduit tout un travail en installant sa chienne labrador dans son bureau de juge d'instruction et a laissé jouer les enfants avec le chien en observant et en les faisant parler ensuite. Elle a voulu publier son travail. **Elle a dit comment dans nombre de situations elle avait déverrouillée affectivement l'enfant** parce que l'enfant avait une préconception de sa présence face au magistrat. Ils savaient de manière inconsciente que ce qu'ils allaient dire auraient des conséquences sur leur réseau familial, dont ils ne voulaient pas, là encore de manière inconsciente, assurer la responsabilité.

L'animal peut donc dans certaines circonstances être un « outil » extrêmement intéressant.

L'animal est aussi, source d'épanouissement d'équilibre.

On sait qu'il a des effets anxiolytiques, qu'il diminue le stress. Les animaux nous font faire de l'exercice physique sur un des spots, on conseille la promenade de votre chien à hauteur de vingt minutes par jour. C'est dire si le message est entré quand même dans la tête des décideurs !

Pour revenir sur un point abordé ce matin par madame la Députée, l'animal en ville, renvoyons-nous à la notion du lien au Vivant. **Que ferions-nous d'une ville totalement mécanisée** d'où seraient totalement absents les végétaux et les animaux? Est-ce qu'on est dans le monde de Georges Orwell ? Ou est-ce que l'on veut maintenir ce lien et il y a un lien de facto qui est proche, ce sont les animaux qui nous accompagnent et qui sont les premiers coopérateurs de la cellule familiale, les chats et les chiens.

L'animal à travers les générations.

Dans cette société où les échanges ne sont pas toujours faciles, il y a une très grande complexité, très curieusement, je vais prendre un exemple qui illustre parfaitement cette fracture entre les gens âgés ou très âgés et les plus jeunes...

L'exemple est le suivant: Robert Coler directeur de la maison de la Rose dans l'Est de la France accueille des personnes moyennes d'âge 84, 86 ans extrêmement dépendantes. Il s'agit d'une EPAHD semi médicalisée. Un jour il croise Marie-Claude Lebreton et il adopte un des chiens d'handi chien qui ne peut pas suivre le cursus normal et qui arrive dans l'institution. Elle s'appelle « Passion » et porte merveilleusement son nom.

Et dans cette maison de retraite, il y a l'accueil périscolaire. Des personnes résidentes de la maison assurent la sortie de l'école, font faire les devoirs et le mercredi accueillent les enfants. **Qu'est-ce qui fait lien souvent entre ces personnes âgées et les enfants ? C'est souvent Passion** et maintenant les deux autres chiens qui sont dans la maison qui vont parfois créer un incident. Ce n'est pas toujours positif. Mais comme le dit Robert Coler, « provoquer un seul sourire dans la journée chez un seul de mes résidents, j'ai gagné mon pari et j'assume la responsabilité d'avoir introduit l'animal ».

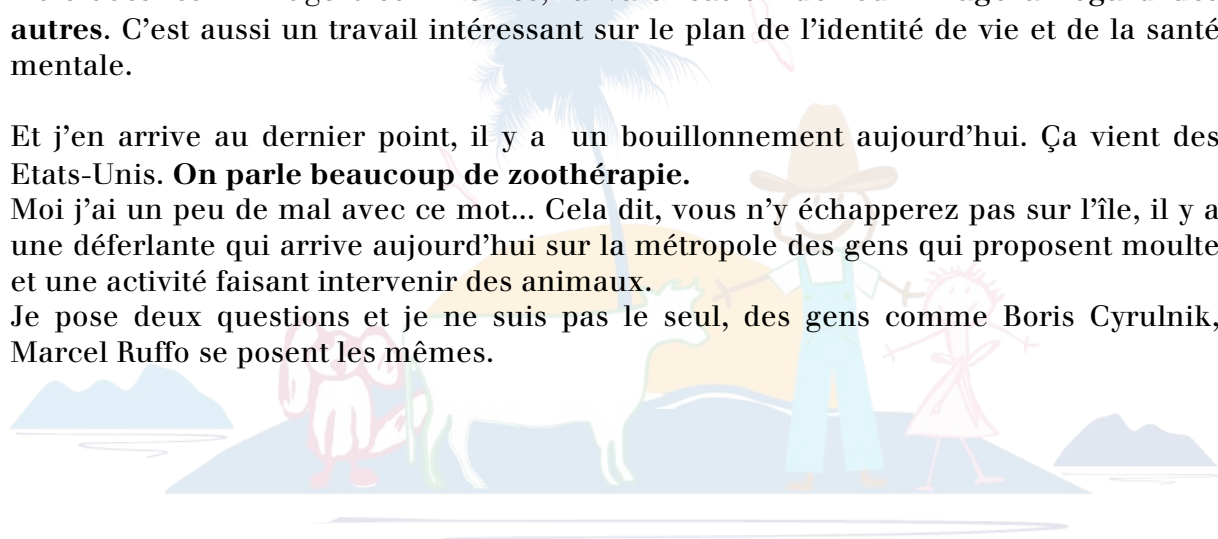
Sur le plan de la santé mentale il y a beaucoup de travaux.

Je vous encourage à aller chercher dans le centre de documentation de la Fondation Sommer. Il y a **beaucoup de travaux qui portent sur la santé mentale et la présence de l'animal**. Je pense à des gens aphasiques ou des gens qui présentent des facteurs d'autisme. Je citerai le docteur Vernier, neurobiologiste patron du service de réadaptation fonctionnelle au CHU de Clermont Ferrand et qui a introduit dans son CHU des chiens éduqués pour faire travailler des gens aphasiques, des gens atteints de sclérose en plaque, les faire travailler en ergonomie, en ergothérapie, en kinési, mais aussi sur l'image d'eux-mêmes, **la valorisation de leur image à l'égard des autres**. C'est aussi un travail intéressant sur le plan de l'identité de vie et de la santé mentale.

Et j'en arrive au dernier point, il y a un bouillonnement aujourd'hui. Ça vient des Etats-Unis. **On parle beaucoup de zoothérapie**.

Moi j'ai un peu de mal avec ce mot... Cela dit, vous n'y échapperez pas sur l'île, il y a une déferlante qui arrive aujourd'hui sur la métropole des gens qui proposent moult et une activité faisant intervenir des animaux.

Je pose deux questions et je ne suis pas le seul, des gens comme Boris Cyrulnik, Marcel Ruffo se posent les mêmes.





Quand on fait intervenir des animaux auprès de personnes souffrant d'une difficulté physique, social ou d'ordre médical, quelles sont les limites de cette intervention sur le plan éthique. Quelles sont les limites de cette intervention dans le cadre du bien être de l'animal ? Ne sommes-nous pas dans des postures de contraintes pour l'animal, jusqu'où pouvons-nous aller ?

. Autre question quelles sont les limites éthiques de cette intervention pour les bénéficiaires ? Devons-nous à toute fin imposer dans une institution, à une personne qui a une déficience qu'elle qu'en soit la nature, la présence de l'animal ? Parce que dans ce cas là, je pense que cela fait plus de bien à la personne qui fait intervenir l'animal qu'à la personne qui reçoit son intervention. Aujourd'hui il va falloir être très ferme et je me tourne vers Madame la Députée, même si je ne suis pas partisan de l'empilement des textes, il va falloir à un moment donné, que les pouvoirs publics prennent leur responsabilité, encadrent ces pratiques et conviennent d'un cursus de formation pour les intervenants, d'un cursus de formation pour les animaux, et aussi de procédures opératoires de contrôle et de suivi sur le plan éthique.

On va vers des accidents et on reviendra vingt ans en arrière. Aujourd'hui il y a un bouillonnement, mais méfions-nous de toutes les pratiques à partir du moment où on n'est pas certain de la réflexion sur le plan méthodologique autour du protocole.

Pour terminer sur cela, **il y a trois niveaux d'intervention :**

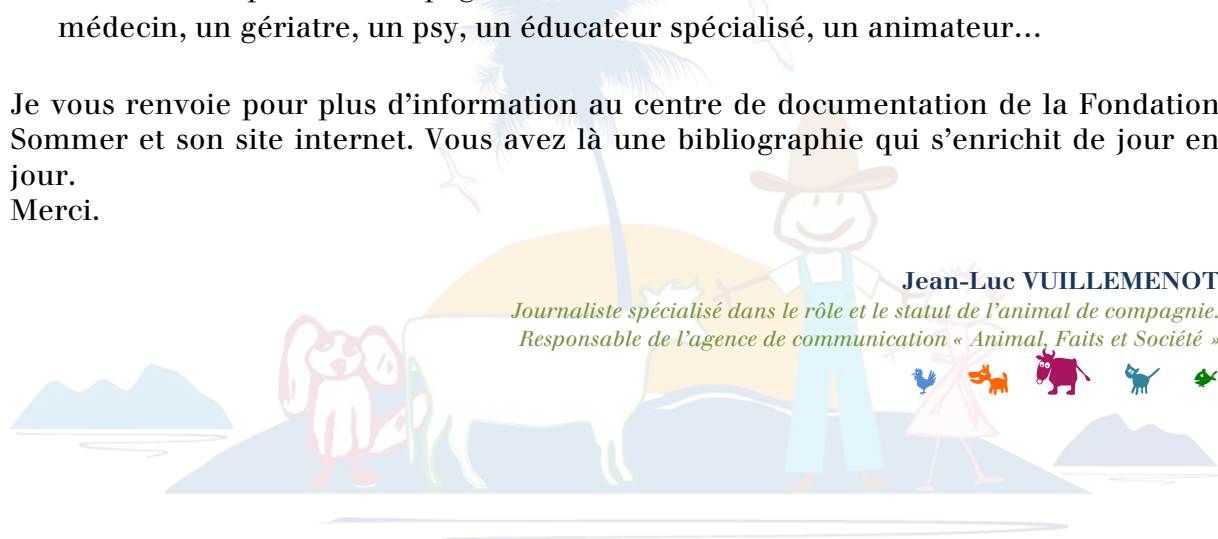
- L'animal qui vient visiter une personne dans une institution, toute chose étant égale, c'est à peu près l'équivalent du « rire médecin ». On vient partager un bon moment de plaisir avec une personne qui est dans une institution. On vient avoir des échanges tactiles, émotionnels... peu importe.
- Deuxième niveau d'intervention, ce sont les animaux collectifs, qui vivent en permanence dans la collectivité et qui sont mis au bénéfice de l'ensemble de résidents. Question éthique, l'animal ne doit pas rester 24h sur 24 au service des personnes.
- Derrière, il y a l'animal plus professionnel qui va recevoir une éducation et une formation et qui va accompagner un intervenant du domaine concerné. Ce sera un médecin, un gériatre, un psy, un éducateur spécialisé, un animateur...

Je vous renvoie pour plus d'information au centre de documentation de la Fondation Sommer et son site internet. Vous avez là une bibliographie qui s'enrichit de jour en jour.

Merci.

Jean-Luc VUILLEMENOT

*Journaliste spécialisé dans le rôle et le statut de l'animal de compagnie.
Responsable de l'agence de communication « Animal, Faits et Société »*



Nicole MATHIEU

Directeure de recherche émérite au CNRS

Le rapport homme/ animal un révélateur de modes d'habiter durables

Je commencerai par les remerciements d'une chercheuse métropolitaine travaillant en milieu métropolitain qui, grâce à la confiance donnée par Françoise Rose-Rosette, me permet de participer à une réflexion que je dirais sur le mieux vivre aujourd'hui et demain ici, c'est-à-dire les îles de mon enfance créole.



Je suis historienne de formation. J'ai fait une thèse d'histoire et ensuite je suis devenue géographe parce que finalement il me semblait que la question qui était la plus importante dans mon travail de recherche, c'était de comprendre l'interaction des humains aux non humains. Il me semble que c'est le **point central de la géographie, de comprendre le rapport des hommes à leur milieu**. C'est un peu retrouver cette interrogation de fond, associée aussi ce que l'histoire ne semble pas permettre, associée à l'idée que l'apport de connaissance, la recherche, doit apporter quelque chose au politique et réciproquement.

On ne peut pas séparer simplement d'un côté le statut de chercheur dans son laboratoire, et celui des gens « ordinaires », de ceux qui essaient de gérer leurs problèmes. A ce titre là aussi, je me suis intéressée aux grandes questions politiques, à l'époque la question de l'aménagement du territoire et en ce moment la question du développement durable. **Comment peut-on associer développement durable et ce problème de l'interaction des humains et des animaux ?**

Ce que je vous ai dit pour l'instant est un peu éloigné de et à plusieurs reprises je me sentais non légitime pour parler de relation homme animal, car contrairement à mes prédécesseurs le rapport homme animal n'a jamais été au centre de mon travail. Et pourtant j'ai peut-être trois raisons légitimes de vous parler de ce rapport homme animal.

D'une part parce que j'ai fait une recherche qui finalement peut ressembler à la question que vous vous posez à propos des chiens divagants.

Cette question concerne trois tours de la ville de Rennes où il y avait une prolifération énorme de blattes, les ravets, prolifération qui est tout à fait caractéristique des grandes villes métropolitaines. J'ai donc travaillé avec des éthologues, spécialistes des blattes qui connaissaient absolument tout sur les blattes, mais elles se posaient un problème : comment se fait-il que finalement dans ses trois tours, il y a une tour où il y a une prolifération maximale et puis dans les deux autres tours, il y a des endroits où il n'y a pas trop de blattes et des appartements où c'est absolument proliférant. Or on sait qu'il faut un minimum pour qu'effectivement la reproduction, qui est bien pire que celle des chiens et des chats (il aurait fallu qu'elles soient là pour vous donner l'exponentialité de la reproduction des blattes).

Les éthologues avaient des hypothèses d'ordre social. Est-ce que c'est parce qu'il y a des étrangers ? Est-ce que c'est une question de saleté ? Elles avaient besoin de quelqu'un qui accompagne leur recherche parce qu'elles ne pouvaient pas répondre à ces questions.

La deuxième expérience et c'est aussi une expérience d'interdisciplinarité, c'est plutôt pour le rat, c'était des spécialistes de l'asthme, des allergies en milieu urbain. Elles avaient comme hypothèse le fait que le contact précoce d'enfants avec des bovins et même boire du lait, donnait une immunité y compris quand on se retrouvait assez vite en ville. Elles avaient un énorme échantillon de 36 000 personnes interrogées dans lequel il y avait les lieux de naissance (commune rurale...) et là ils avaient besoins de savoir comment on pouvait reconstituer l'idée que qu'est-ce que c'était que la campagne.

Le troisième point c'est le groupe « éthique animale » de l'académie agriculture de France et de l'académie vétérinaire de France. Ils sont en train de constituer un rapport sur l'éthique animale avec un certain nombre de thèmes comme le thème de la chasse, le thème de l'expérimentation animale, le thème de droits de l'animal. Du coup quand je reviendrai à Paris, je leur proposerai la question des chiens divagants parce que je la trouve absolument passionnante pour rééquilibrer un peu les sujets sur lesquels on travaille.

Rapidement, je voudrais vous dire que sur ce rapport homme animal, il me semble qu'il y a des critiques à faire sur les termes actuels dans laquelle cette question est posée. On sait bien que ce **rapport homme animal est devenu une des questions les plus vives de nos sociétés post industrielles.** On peut dire qu'il y a une quantité de littérature de livres qui sortent, c'est monstrueux même.

Mais voici mes critiques.

Sur la question du rapport quotidien à l'animal, du rapport personnel et quotidien, il me semble qu'il y a très peu de réflexions sur : quels sont les animaux ? qui est vraiment retenu comme animal ? Deuxième idée : **pourquoi y- a-t-il toujours à la fois une surévaluation de certaines espèces.** On n'a pas arrêté de croire qu'on ne parlait que de certaines espèces. Mais dans une certaine mesure pourquoi ne parle-t-on pas d'autres ? Pourquoi ne parle-t-on pas des serpents, des trigonocéphales ? On ne parle pas des araignées ou très peu. Parmi les oiseaux, on parle de certains oiseaux. Il y a une sorte de sur évaluation de certaines espèces et dans l'ignorance, l'indifférence comme si les autres n'étaient pas des animaux, comme si ils n'appartenaient pas au vivant. J'ai beaucoup aimé l'expression de ma collègue quand elle a dit voilà « ils ont peur de la vivisection et vont en biologie végétale », comme si la végétation n'était pas vivante. Il y a toute cette espèce de représentation qui fait qu'on peut se poser des questions. **Qu'est-ce qu'il y a derrière le fait que l'on approfondie pas la relation de tous les hommes avec tous les animaux ? Et aussi pourquoi se focalise-t-on sur un certain type d'interaction.** Par exemple on se focalise, il y a un soubassement économique à mon avis- sur la question de l'expérimentation animale, sur la question des animaux d'élevage, de l'abattage de l'animal d'élevage sur les formes de chasse et aussi on se focalise sur les relations homme animal symboliques et festives, la tauromachie...

Cette focalisation sous estime totalement les autres formes d'interaction qui sont effectivement des interactions quotidiennes. Là j'ai peut-être été trop fort. C'est plutôt parce que j'aspire à ce qu'il y ait une **insection de la question animale dans celle qui est, à mon avis, une question fondamentale, critique du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire celle qui est posée par l'utopie du développement durable qui est une utopie de conciliation entre le rapport au vivant, le rapport à l'environnement et le rapport au social.** Autrement dit une certaine justice sociale, une certaine équité sociale et en même temps un ménagement de la planète, un ménagement de l'environnement. Et on peut très bien imaginer que ce sont des objectifs qui ne sont pas faciles à concilier et parfois presque antagonistes.

Ici je vais faire un petit détour pour montrer que peut-être, bien que n'ayant pas le rapport homme animal complètement dans mon travail de recherche, il se pourrait que ce sur quoi j'ai travaillé profondément, c'est-à-dire ce **concept de modes d'habiter pourrait être une piste pour repenser le rapport homme animaux.** Ce concept de modes d'habiter, c'est un concept que j'ai forgé entre genre de vie et mode de vie, entre notion qui était plutôt géographique et une notion sociologique avec l'idée que très profondément, ce **qu'il fallait comprendre, re comprendre parce qu'on l'a sans doute compris mais peut-être abandonné, une interrogation fondamentale qui était l'interrogation du rapport des habitants à leur lieu de vie.** On ne sait plus suffisamment me semble-t-il comprendre cette relation, comprendre les lieux, savoir quel est le rapport à la matérialité des lieux de vie et comprendre en même temps pourquoi les lieux sont habités. Voilà la petit graphique qui dit que en remettant l'individu habitant au cœur de la question, on s'aperçoit que habiter, ça veut dire pas seulement se loger. Ça veut dire évidemment demeurer, mais ça veut dire aussi travailler parce que quand on est dans ces lieux de travail, on les habite d'une façon ou d'autre. Egalement circuler, également vivre ensemble. Je n'insiste pas sur ceci parce que ça paraît trop abstrait et je voudrais maintenant simplement revenir à la lueur de ma propre interrogation sur le rapport à l'animal. Dans le modes d'habiter, quel est son sens ?

En quoi le rapport à l'animal me permet, me semble-t-il, d'aller le plus loin dans cette idée qu'il faut comprendre le rapport des gens à leur lieu de vie et réciproquement qu'il comprendre l'eco conscience ? Tout d'abord, le concept de mode d'habiter permet une description, une modélisation du rapport des habitants à leur lieu de vie et donc de ce que signifie habiter un lieu. Deuxièmement ça pourrait être un évaluateur du rapport éco conscient ou éco responsable des habitants à leur lieu. Evaluation de la qualité de l'habité du lieu, l'habitabilité de ces lieux et reprendre ces notions autour de milieu rural, milieu urbain, milieu littoral...

Le rapport animal là dedans est révélateur de la diversité des cultures, de la nature et des représentations des lieux de vie. Et je reprendrai l'exemple des tours de Rennes avec des résultats de voir que les blattes n'étaient pas considérer comme un animal par les gens. Ils n'ont jamais prononcé le terme de « animal ». Pour eux ce n'était pas un animal. Ça veut dire que **le rapport au vivant est lui-même pour les gens une représentation.** Dans le Vivant, on ne met pas un certain nombre d'animaux. C'est un résultat important.

C'est quelque chose qui doit nous interroger, parce que ça veut dire que même si on veut faire de l'éducation, si on veut vraiment avancer du point de vue de l'éducatif ou de l'information ou sensibilisation, il faut prendre acte du fait que les gens ne désignent pas tous les animaux par le caractère d'animal. Autrement dit, ils ont un grand pouvoir d'indifférence parce que si l'animal peut être le chien ou le chat, les animaux qui sont les compagnons ou bien au contraire une hostilité comme le loup, où il y aussi la reconnaissance du caractère animal. I

Il y a aussi une série d'autres animaux qui ne font pas partie du bestiaire mental des gens.

Deuxièmement, ce que l'on a trouvé dans les tours de Rennes c'est une relation entre le rapport à la blatte et la souffrance et la non souffrance des gens qui vivaient dans l'appartement. Autrement dit il y avait plusieurs comportements. Un comportement assez scientifique qui consistait à étudier les blattes et à voir quand elles sortent la nuit et à les exterminer au bon moment. Il y avait une culture qui était plutôt une culture rurale. C'étaient des personnes d'origine rurale qui s'accommodaient assez bien d'essayer de contrôler un peu cette pullulation. Et il y avait des gens qui eux, étaient en souffrance. Soit difficulté du point de vue économique ...Et là c'était très étonnant parce que c'était précisément ces personnes en souffrance qui ne tuaient pas. Dans ces familles où il y avait des enfants au destin probablement médiocre, même très mauvais, le discours était extraordinaire anti blatte, mais en réalité on les voyait courir partout. Il n'y avait que le discours qui les tuait.

Alors il faut aller chercher ce qu'il y a de culturel très profondément derrière la relation que l'on a avec l'animal. On tue, ou on ne tue pas. On fait ou on ne fait pas.

Et dans une certaine mesure, après avoir lu dans Chamoiseau l'invasion par les hordes de chiens après l'invasion de rats quand je vous ai écouté, j'entendais ces paroles qui sont des paroles fortes à l'égard de ces chiens grimpant, sautant, nageant, je me remémorais ce que j'avais lu dans Chamoiseau et je me disais ces chiens, au fond, on leur a quand même laissé une certaine liberté. C'est comme si c'est toi que me l'a dit en parlant de mulâtres chabins... il y a une sorte d'ambiguïté. C'est une hypothèse... A la fois ces chiens en meute, ils étaient agressifs, mais ils étaient libres. Ils révèlent aussi la souffrance de gens qui n'ont pas été libres. Mais en même temps on les tolère et on ne les tolère pas. Et donc il y a dans ce rapport à l'animal quelque chose de très profond qui renvoie à ce qui a été constructeur, fondateur du rapport à la fois individuel et aussi collectif à l'animal. Et donc, bien entendu je me sens très métropolitaine dans cela, tout en ayant la conviction que ce qui est important aujourd'hui pour essayer de faire le lien pour réintroduire la question de l'animal dans une globalité, il ne faut pas en faire quelque chose seulement séparée que l'on prend par des gens spécialisés sur les questions de l'animal, mais essayer de la faire rentrer dans un ensemble. Quelle conception on a de la maison des lieux, de la spécificité des lieux, il faudrait avancer beaucoup plus du côté des humains que du côté des animaux.

Bien sûr on le fera à propos des animaux c'est évident, mais que le travail fait soit beaucoup plus en direction de cette énorme diversité d'autant plus que les générations de ces adolescents de ces enfants, sont des générations qui n'ont probablement pas la même culture, y compris du rapport à l'animal, que la génération qui a fondé notre bestiaire, notre relation profonde.

C'est révélateur de l'énorme effort pour penser ce que cohabiter veut dire entre humains et inhumains et entre aussi entre humains.

Nicole MATHIEU

Directeure de recherche émérite au CNRS



Pierre Emilien PETIT
*Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique
régional des Sciences
de la Vie et de la Terre
Correspondant académique
pour l'Education
au Développement Durable*



*Avec :
Laurence GIOUBLY, amie fidèle et active du Vivant
Gaëlle HIPPOCRATE
Françoise ROSE-ROSETTE*

Nos îles pour la planète. On fait quoi ?

Je remercie le Président et le docteur Rose-Rosette d'avoir pensé à associer à travers moi l'Education Nationale sur un sujet extrêmement important.

Je constate que vous auriez pu très bien intituler ce colloque, le « **Développement durable, une entrée possible par la protection des animaux** ». Or au niveau de l'Education Nationale depuis 2004, il a été décidé la généralisation de l'éducation au développement durable. Dans l'académie de la Martinique, je suis le responsable de la mise en place de cette affaire. Cela signifie que l'Education Nationale souhaite que tous les élèves, de la maternelle à l'université, aient une connaissance de ce sujet.

Madame Mathieu a parlé d'utopie, je ne partage plus tout à fait cette manière de voir mais on pourra en discuter. Je pense que s'agissant du développement durable, on peut avoir une vision relativement positive et sans doute juste à travers les réflexions qui viennent de paraître dans le très beau livre d'Hector Morin qui vient de paraître et qui s'appelle « La voix » et où finalement il met en avant une autre manière de concevoir le développement durable pas seulement le développement tourné vers l'acquisition de richesses et le développement économique, mais qui met au centre de ses préoccupations, l'Homme. Hector Morin évoque aussi la dimension poétique dans ce type de développement nouveau.

Cette question de la protection des animaux pourrait parfaitement permettre d'aller vers dans le cadre des apprentissages. Je ne parlerai pas de sensibilisation, je crois qu'il vaut mieux d'information, on informe le public...ou on forme les gens. La sensibilisation on ne sait pas trop ce que c'est. L'Education Nationale a vocation à former, à éduquer. **Dans ce qui a été dit depuis ce matin, on trouve parfaitement illustrés les quatre piliers du développement durable à savoir, le pilier économique plusieurs intervenants en on parlé, le pilier social également, le pilier culturel très intéressant fait à Marie-Galante, et évidemment le pilier environnemental avec le souci que nous devons avoir de préserver la biodiversité.**

Dans le nouveau programme d'enseignement de SVT, la biodiversité n'est pas définie uniquement comme la diversité des espèces, mais aussi on l'a entendu ce matin et je pense que c'est très important, la biodiversité comporte aussi la diversité des paysages et des milieux écologiques.

A partir de cet exemple de la protection des animaux, tous les éléments qui interviennent dans le développement durable peuvent parfaitement être illustrés et en plus à partir d'exemples locaux que les élèves peuvent parfaitement appréhender.

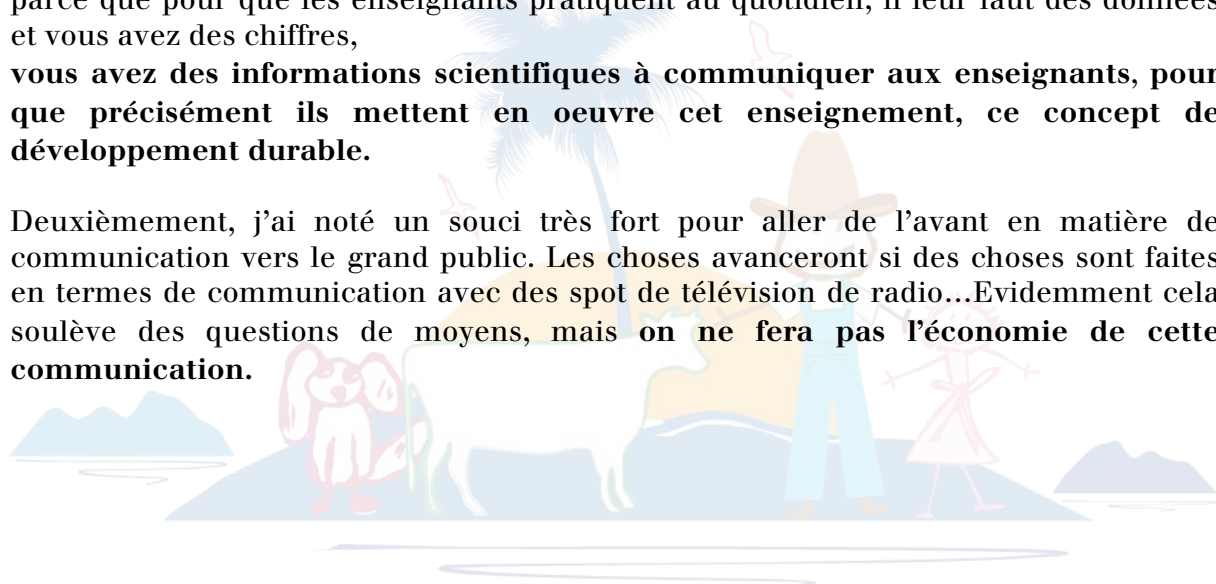
Ce qu'on oublie souvent dans le développement durable, qu'on a entendu au long de la journée, et que je vais rappeler. Quand on évoque **le développement durable**, on évoque nécessairement **un ensemble de valeurs extrêmement importantes** telles que **la solidarité**, telle que **la responsabilité**, on évoque **l'idée de persévérance**. Au sujet des résultats qui ont été obtenu tant en Guadeloupe qu'en Martinique, plusieurs intervenants ont rappelé la persévérance de docteur Rose-Rosette et d'autres personnes. On est donc sur **une idée très forte du développement durable, c'est la question des temps longs**.

On est aussi sur la question de la complexité. Cette idée est revenue aujourd'hui, vous l'avez évoqué docteur, avec la perception globale du Vivant et de la relation du Vivant avec le milieu.

On parle aussi de civisme, de citoyenneté, d'équilibre et dans cette idée d'équilibre il y a l'idée du respect de l'environnement du respect entre les individus qui habitent cet environnement et le respect de la vie. D'ailleurs à ce sujet, pour faire suite à ce que disait une universitaire, le travail qui est fait au quotidien dans les écoles, collèges et lycées, conduit de plus en plus les élèves à refuser la vivisection, à refuser le travail sur l'animal. C'est en sorte la rançon du succès de cette éducation au respect de la vie. Ils répugnent énormément à voir les animaux en captivité, ils répugnent à manipuler les animaux. On arrive peu à peu aux substituts informatiques.

Donc vous m'avez compris, je pense qu'il faut **poursuivre le travail en collaboration**, parce que pour que les enseignants pratiquent au quotidien, il leur faut des données et vous avez des chiffres, **vous avez des informations scientifiques à communiquer aux enseignants, pour que précisément ils mettent en oeuvre cet enseignement, ce concept de développement durable.**

Deuxièmement, j'ai noté un souci très fort pour aller de l'avant en matière de communication vers le grand public. Les choses avanceront si des choses sont faites en termes de communication avec des spot de télévision de radio...Evidemment cela soulève des questions de moyens, mais **on ne fera pas l'économie de cette communication.**



Troisième point évoqué à plusieurs reprises, je note qu'il faudra procéder à l'évolution, madame la Députée à l'évolution de la législation sur certains points, plusieurs intervenants l'ont indiqué, avec je pense avec en plus une dimension qui serait l'adaptation aux réalités des outremer. Si les textes sont écrits avec une référence aux loups, évidemment transféré à la Guadeloupe, il y a là une difficulté. Donc il y a une nécessité de faire évoluer les textes. Quand on parle de l'animal objet,

Les textes devront évoluer comme cela a été évoqué, vers la création d'emplois nouveaux. Le développement durable peut générer aussi des emplois nouveaux comme cela a été évoqué en parlant des brigades environnementales.

La législation pourrait évoluer vers une identification et stérilisation systématique, car on a bien vu que si tout ceci n'était pas fait alors tout le reste n'aurait pas une grande importance.

A été évoquée aussi l'évolution des textes pour ce qui concerne notamment les pratiques thérapeutiques avec l'animal. Sans doute faut-il envisager que la législation évolue sur le plan de l'indemnisation des éleveurs vis-à-vis des ravages sur les troupeaux.

Et puis il est vrai que les recherches scientifiques au sens général qui associent plusieurs disciplines, devront être approfondies pour bien connaître les réalités et les spécificités de notre milieu.

Je pense qu'on pourrait aller vers la création d'une journée de l'animal qui pour ne pas ajouter une journée à la liste déjà bien longue pourrait s'inscrire par exemple dans le cadre de la semaine du développement durable avec justement une collaboration forte approfondie, entre l'éducation nationale, les vétérinaires, ceux qui s'occupent des refuges et autres lieux d'hébergement.

Pierre Emilien PETIT

Inspecteur d'Académie

*Inspecteur pédagogique régional des Sciences de la Vie et de la Terre
Correspondant académique pour l'Education au Développement Durable*



Témoignages

Gaëlle Hippocrate

Nous essayons de mettre en place un outil pédagogique au niveau des périscolaires, pendant les grandes vacances de cette année de façon à impliquer les enfants dans la problématique de relation avec les animaux.

Nous en mairie nous avons l'intention de rentrer en contact avec d'autres collectivités de la CCNM de façon à travailler à comment sensibiliser les jeunes et aussi les moins jeunes à tous les problèmes que nous rencontrons. C'est un problème qui est d'actualité sur toute la Martinique.



Laurence Guioubly

Citoyenne engagée

Nous sommes allés au fond de choses. Comme le disait monsieur Petit, il faut du temps. Et dans le temps faire ce que l'on a à faire jour après jour. Nous sommes nombreux maintenant comme moi, citoyens lambda, qui fait ce qu'il a à faire, naturellement parce que je dois beaucoup à la nature et aux animaux. C'est pourquoi j'aime beaucoup les interventions de monsieur Boris Cyrulnik sur la résilience.

Les animaux m'ont aidé dans mes parcours d'épreuves et depuis mon enfance, j'ai ce lien avec l'animal qui m'a appris le respect, l'endurance dans les situations difficiles et je crois qu'il faut qu'on apprenne de plus en plus à observer les animaux. J'ai un rapport de vivant à vivant et surement que ça impacte sur mon environnement. Il y a beaucoup de gens en Martinique qui joue un rôle tout à fait naturel.



Françoise Rose-Rosette

Je pense que monsieur Petit a déjà brossé un vaste panel de ce que l'on peut faire. Proposons dans le cadre des prochaines semaines du développement durable une journée de l'animal à la Martinique avec l'ancienne Diren. Monsieur Vernier n'a pas pu venir. Cela rejoint une proposition qui avait déjà été énoncée par Madame Simone Casca qui est partie qui travaillait en collaboration et qui est maintenant à la retraite qui proposait une journée avec les jeunes autour des jeunes, incluse dans la semaine du développement durable et en faire une idée qui pourrait cheminer au plan national pourquoi pas ? L'évaluation de ce document pédagogique qui a été proposé par la Fondation Sommer via Jean-Luc Vuilleminot est un chantier à la fois avec la ville du Robert pour le milieu périscolaire et le Rectorat avec monsieur Petit. Pour informer, pourrait-on avoir les spots télé de la Guadeloupe pour diffusion, parce que ces trois spot télé notamment celui sur le chien docteur Jekyll et mister Hyde est très bien par ce que c'est la réalité. C'est une réalité dont les gens ne se rendent pas compte parce qu'ils sont persuadés que leur chien est gentil et qu'il ne commettra pas de méfaits or ce n'est pas vrai. Il est charmant avec la famille le jour et la nuit quand il retrouve des copains et un chef de meute il fait partie de la meute qui va jouer jusqu'à les tuer sur les animaux. Ce spot compléterait le nôtre. Il est à votre disposition. On pourrait utiliser les documents de façon commune. Reste à en financer la diffusion. Il est déjà bien d'avoir un panel de documents et de pouvoir dire que nous travaillons ensemble. Cela renforcerait notre propos. Catherine Baziadoly est là depuis ce matin. Elle fait partie des gens de terrain sans se lasser. Merci Catherine.



avec vous (monsieur Petit)

Véronique

Ce colloque « Des îles des animaux des hommes » se termine. Il a été question d'environnement, de biodiversité, de bien être, d'affectif, de social, de vie et de mort nous repartons tous enrichis de ces réflexions croisées. Mieux nous étudierons les animaux, mieux nous comprendrons notre place dans le Vivant. Je vous remercie. Merci aux intervenants à l'animateur, merci à tous.



Claude

Je voudrais remercier grandement les uns et les autres, surtout ceux qui se sont déplacés à pied, en train, en avion, à la nage.

Annexes

Programme

8H00 Accueil des participants et café

8H30 Allocutions d'ouverture

D'hier à aujourd'hui

**Destins mêlés d'animaux et d'hommes
en terre insulaire chamboulée**

Françoise ROSE-ROSETTE

Docteur vétérinaire Directrice du programme
de gestion des carnivores domestiques à la
Martinique

Ici et aujourd'hui

D'abord la parole à un éleveur

**Les chiens et les chats errants et divagants,
un problème en Outre-mer**
Élus, techniciens et citoyens disent ce qui
est effectivement réalisé. Points communs
et différences entre certains des outre-mer
français.

10H30 Pause café

**11H00 Les pouvoirs publics
et la prise en compte de l'animal**

Une expertise locale :

La Ville du Robert/Martinique

Gaëlle HIPPOCRATE

Service environnement

De Niort à l'Europe

Geneviève GAILLARD

Maire de Niort - Députée des Deux Sèvres
Présidente de l'Inter groupe parlementaire sur
l'animal

Temoignages et échanges avec le public

12H30 Collation

13H00 APRES MIDI

13H30 Un autre regard sur l'animal

Ouverture de séquence

Diffusion de l'interview enregistrée

de Boris CYRULNIK*

**Modernisation de la prise en compte de
l'animal de laboratoire à l'Université des
Antilles et de la Guyane**

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO

Maître de Conférence et Responsable du
Département de Biologie à la Faculté des sciences
exactes et naturelles à l'Université des Antilles
et de la Guyane

L'image du bœuf au piquet

à Marie-Galante

Julie SEVILA, Fanny DEBIL

CIRAD Guadeloupe

Echanges avec le public

14H30 **L'animal au cœur
de notre développement**

Les chiens partenaires de vie en Martinique

Nicole MALIDOR, Club Soroptimist

Fort de France Alizés-Sud

L'animal et la vie peut être plus belle !

Qualité de vie, santé mentale

et physique, respect de l'autre...

Jean-Luc VUILLEMENOT

Journaliste spécialisé dans le rôle et le statut
de l'animal de compagnie.
Responsable de l'agence de communication
«Animal, Faits & Société»

**Le rapport Homme/Animal, un révélateur
de modes d'habiter durables**

Nicole MATHIEU

Directeur de recherche émérite au CNRS

Nos îles pour la planète. On fait quoi ?

TABLE RONDE

présidée par Émilien Pierre PETIT

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique
Régional de Sciences de la Vie et de la Terre.

Correspondant académique pour l'Éducation
au Développement Durable

16H00 **Closerie des travaux**

Journaliste animalier

Hermann ROSE-ELIE

www.lepoleanimalier-martinique.com



Société Protectrice des Animaux
de la Martinique



Association de Gestion et de Protection des Animaux de la Martinique



**Communiqué
de presse**

Claude MARIE-LOUISE

Président de l'AGPAM

Association de Gestion et de Protection
des Animaux de la Martinique

Véronique ALEXANDRE BEROARD

Présidente de la SPA Martinique

Société Protectrice des Animaux de la Martinique

vous invitent cordialement à participer au colloque

Des îles, des animaux et des hommes,

De « mach ! »* vers le respect

Vendredi 13 mai 2011 à 8H30 précises

Caisse régionale du Crédit Agricole Place d'Armes au Lamentin

*Interjection visant
à repousser un chien

Contacts :

Françoise ROSE-ROSETTE 06 96 32 28 00

F.rosesrosette@hotmail.fr

Patricia LOWENSKI - 0696 23 59 67

RDV Vendredi 13 mai 2011

Colloque « Des îles, des animaux et des hommes » Auditorium de la Caisse régionale de Crédit agricole au Lamentin

Les éleveurs de la Martinique, les touristes et tous ceux qui apprécient la qualité des espaces publics, la qualité d'une nuit sans poubelles renversées, sans miaulements, ceux aussi qui éprouvent respect et tendresse pour l'ensemble du Vivant sont concernés par les chiens, les chats, le bétail, la faune sauvage... et leur rapport avec l'humain. Faisant suite au Grenelle de l'environnement, de telles réflexions ont été abordées au plan national, à l'initiative du Ministère de l'agriculture, autour du thème animal / société.

En Guadeloupe, Martinique, Réunion, dans un contexte insulaire et historique singulier, l'engagement fort des pouvoirs publics, des associations, des vétérinaires... dans des programmes visant à contrôler les populations de chiens et de chats, commence à porter ses fruits.

Les acteurs de ces programmes souhaitent mettre en lien leur expertise avec les réflexions menées ailleurs dans le monde, afin d'aboutir à des propositions sur les modalités nouvelles de la relation Homme/Vivant, notamment en associant fortement les enfants et adolescents à une approche respectueuse du Vivant.

Le programme de gestion des carnivores errants et divagants à la Martinique : un programme efficace

Pour la mise à exécution du programme de gestion des carnivores errants et divagants à la Martinique, une tranche d'actions a été organisée entre 2004 et 2010.

Cette étape est désormais achevée.

La réalisation comportait plusieurs volets

- Collecte des animaux.
- Gestion de ces animaux dans les fourrières et les refuges.
- Sensibilisation du grand public afin notamment de limiter dès l'amont la prolifération des chiens et chats.
- Incitations aux stérilisations et identifications...

Est venu le moment de rendre compte dans leur globalité des actions entreprises

- aux pouvoirs publics qui financent une partie des actions,
- aux éleveurs qui sont victimes de la négligence de certains propriétaires de chiens,

- aux professionnels du tourisme, car l'image de la Martinique est très défavorablement impactée par le spectacle de l'errance, la divagation et la misère des animaux,
- aux citoyens engagés dont le travail parfois au quotidien, est important et doit donc être clairement reconnu.

C'est aussi le moment

- de mettre en place une autre phase du programme en organisant notamment la synergie des efforts entre la Guadeloupe et la Martinique et en renforçant les actions visant à éviter les dommages sur les troupeaux,
- de dessiner les limites de l'action publique et l'action privée pour aboutir à des résultats pérennes,
- de s'emparer de la réflexion passionnante menée à propos du rapport Homme/Animal, singulièrement au moment du Grenelle de l'environnement, afin de propulser nos îles comme force de propositions autour de ces thématiques, en mettant à profit l'insularité comme creuset d'expérience.

C'est bien ce que nous entendons vous proposer à travers le colloque « Des îles, des animaux et des hommes »

quel nous avons le plaisir de vous inviter

**Vendredi 13 mai 2011
de 8 h 30 à 16 h 00
Auditorium de la Caisse régionale
de Crédit agricole**



* Boris CYRULNIK,
Neuropsychiatre - Ethologue *
Directeur d'Enseignement à l'Université de Toulon - Auteur de nombreux ouvrages à grand succès, notamment « Les vilains petits canards, Parler d'amour au bord du gouffre, Mourir de dire - La honte »

*Ethologue :
spécialiste de l'étude du comportement humain et animal



De mach' vers le respect



Colloque du 13 mai 2011



84



Société Protectrice des Animaux
de la Martinique



Association de Gestion et de Protection des Animaux de la Martinique



Société Protectrice des Animaux
de la Martinique



Association de Gestion et de Protection des Animaux de la Martinique



Colloque
INFOS

Vendredi 13 mai 2011 à 8H30 précises

Caisse régionale du Crédit Agricole
Place d'Armes au Lamentin

Des îles, des animaux et des hommes,
De « mach' »* vers le respect

*Interjection visant
à repousser un chien

Contacts :
Françoise ROSE-ROSETTE 06 96 32 28 00
f.rossette@hotmail.fr
Patricia LOWENSKI - 0696 23 59 67



Société Protectrice des Animaux
de la Martinique



Association de Gestion et de Protection des Animaux de la Martinique

Pôle Animalier de Carrère - 97232 Le Lamentin - Tél. 05 96 48 07 94
Pôle Animalier de Cérone - 97228 Sainte-Luce - Tél. 05 96 48 03 53

www.lepoleanimalier-martinique.com

PROGRAMME 2006-2010

Une problématique différente de celle de l'hexagone

Une importante population de chiens
1 chien / 7,5 habitants en métropole
1 chien / 4,75 habitant à la Martinique en l'an 2000

Des reproductions massives et non
contrôlées

1 chienne peut donner naissance à 1000 descendants
en 4 ans !

Un contexte historique, géographique,
sociologique favorable

Des enjeux multiples

Sécurité des personnes

Survie de l'élevage de petits ruminants

Aide au secteur du tourisme

Contribution au mieux être du bétail
et des carnivores et renforcement
d'une conscience écocitoyenne

Les objectifs

Réduire les populations en divagation
et errance

Instituer une régulation de ces
populations en amont

A moyen terme diminuer le coût des
interventions pour les collectivités

Les axes de travail

Collecter les chiens (et chats) présents
sur la voie publique

Réceptionner et gérer les animaux
devenus indésirables
Informer et sensibiliser le grand
public et notamment les jeunes au
contrôle des animaux

Développer des programmes
d'identification et de stérilisation
larges

Les atouts du programme

Un cadre réglementaire rendu
adapté aux spécificités locales

• Décret du 25/11/02 : mesures particulières
à l'égard des animaux errants dans les DOM
• Arrêtés préfectoraux

Une cohésion organisée entre les
acteurs
=> élaboration d'un programme
pluriannuel 2006-2010

Des équipements (fourrières refuges)
correctement dimensionnés
Des résultats avérés 70% des 800 personnes
interrogées relèvent un progrès (enquête 2005)
le nombre de chiens en ville a considérablement
diminué.

Une adhésion croissante de l'opinion
publique

Récapitulatif de la totalité des efforts financiers de 2006 à 2010		Fonds publics	Fonds privés
Captures des animaux	Communes	400 000	
Communication, stérilisations, identifications	CACEM CCNM CAESM	400 000 404 250 399 900	
Suivi informatique, interface avec communes	Conseil général	120 000	
Contribution aux stérilisations, identifications, communication	Conseil régional	201 000	
Contribution aux stérilisations, identifications, communication	SPA Martinique		190 000
Contribution aux stérilisations, identifications, communication	Vétérinaires praticiens		130 000
Contribution aux stérilisations, identifications, communication	Fondation B. Bardot		100 000
	Détenteurs d'animaux		188 500
Estimation de l'implication des bénévoles de la SPA Martinique			200 000
TOTAL GENERAL		1 925 150	808 500

Des résultats : moins de chiens en ville / coût en diminution pour les collectivités
Mais : des chats en augmentation / des chiens qui massacrent encore le bétail



De mach' vers le respect

Colloque du 13 mai 2011

